

2015-2016

Master 2 Histoire et documents  
Spécialité Pro Archives et bibliothèques  
Parcours Bibliothèque

# Désherbage d'un fonds ancien



Conservation et valorisation  
à la BU Belle-Beille d'Angers

Doué-Taï Camille

Sous la direction de Mme  
Florence Alibert

Membres du jury

Neveu/Valérie | Maître de conférence en bibliothéconomie, Angers  
Desranges/ Frédéric | Responsable de la BU Saint-Serge, Angers

Soutenu publiquement le :  
6 juillet 2016

**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence creative commons complète en français :**  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu mon maître de stage Maxime Szczepanski, responsable de la BU Belle-Beille pour son encadrement et sa confiance en mon travail.

J'adresse également ma gratitude à toute l'équipe de Belle-Beille qui m'a accueillie chaleureusement durant ces trois mois, me montrant qu'une bibliothèque universitaire pouvait être aussi agréable qu'une bibliothèque municipale, malgré mes a priori.

Merci plus particulièrement à Geneviève Leclerc, pour m'avoir aidée avec la prise en main du module statistique ; Carole Forget, Pierre-Jacques Dupré et Laurence Le Gal pour leur accompagnement en magasin et en réserve.

Tout le corps enseignant et mes camarades pour ces deux belles années de Master.

Merci enfin à tous mes relecteurs, Geneviève, Arnaud, Mireille, Philippe et Guillaume.

# Sommaire

## LISTE DES SIGLES

## INTRODUCTION

### I LA BIBLIOTHÈQUE BELLE-BEILLE: ENTRE MODERNITÉ ET PATRIMOINE

#### 1 Les bibliothèques universitaires d'Angers

- 1.1. Le Service Commun de Documentation
- 1.2. Moyens budgétaires et humains
- 1.3. Partenaires et projets

#### 2 La bibliothèque Universitaire Belle-Beille

- 2.1. Locaux
- 2.2. Spécificités
- 2.3. Les fonds spécialisés

### II MISSION: ÉTABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE POUR UN FONDS ANCIEN DE MÉDECINE.

#### 1 Le désherbage : une démarche qualitative indispensable

- 1.1. Histoire
- 1.2. Le désherbage à la BU Belle-Beille
- 1.3. Le désherbage du fonds ancien de médecine
- 1.4. La démarche du désherbage

#### 2 La conservation : un investissement

- 2.1. La politique de la BUA
- 2.2. Les conditions de conservation

#### 3 Résultats et préconisations

- 3.1. Application des critères de désherbage
- 3.2. Scénario de recotation

#### 4 Le désherbage, et après ?

- 4.2. Réorganisation
- 4.3. Réalisation du projet

## CONCLUSION

## BIBLIOGRAPHIE

## ANNEXES

## Liste des sigles

ABF : Association des Bibliothécaires de France

BI : Bureau d'Information

BIUS : Bibliothèque Inter-universitaire de Santé

BMC : Bibliothèque Municipale Classée

BPI : Bibliothèque Publique d'Information

BU : Bibliothèque Universitaire

CAF : Centre des Archives du féminisme

Calames : Catalogue en Ligne des Archives et Manuscrits de l'Enseignement Supérieur

Cerhio : Centre de Recherche Historique de l'Ouest

CIDEF : Centre International De l'Enfance et de la Famille

CIE : Centre International de l'Enfance

Comue : Communauté d'Universités et d'Etablissement

DLE: Dépôt Légal Editeur

DLI : Dépot Légal Imprimeur

ESGBU : Enquête Générale auprès des Bibliothèques Universitaires

IDEF : Institut de l'enfance et de la Famille

IGB : Inspection Générale des Bibliothèques

LL SHS : Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales

MENESR :Ministère de l'Enseignement Supérieur de de la Recherche

ml : mètre linéaire

MSH : Maison des Sciences Humaines

ONU :Organisation des Nations Unies

Opac : Online Public Access Catalog (catalogue de la bibliothèque accessible en ligne)

PEB : Prêt Entre Bibliothèque

RFID : Radio Frequency Identification (Identification par Radio Fréquence)

SCD : Service commun de Documentation

SIGB : Système Intégré de Gestion des Bibliothèques

Sudoc : Système Universitaire de Documentation

UBL : Université Bretagne Loire

# Introduction

Qu'elles soient de lecture publique ou universitaires, les bibliothèques peuvent être analysées en terme de flux. Flux de personnes, de données ou encore de collections. Ces flux sont permanents, et le dernier fait partie des missions réglementaires des bibliothèques universitaires. Il est explicité dans l'article 2 du décret relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements universitaires datant de 2011. Il y est stipulé que la mission de ces structures est, entre autres, d' « Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'informations sur tout support <sup>1</sup> » notamment par la mise en place d'une politique documentaire. Avec une production littéraire croissante, les bibliothèques sélectionnent les documents qu'elles acquièrent. Tous les livres et achats d'une structure ne peuvent être conservés et les établissements doivent définir une politique de dé-sélection. Les structures font des acquisitions comme le requiert leur mission, tout en menant une politique de désherbage.

Le désherbage est une pratique qui a longtemps été taboue, notamment en France où les bibliothèques sont héritières d'un modèle de conservation. Le livre y a été sacré et jeter ou détruire cet objet culturel est mal vu et provoque l'incompréhension. Le désherbage comporte pourtant deux intérêts majeurs. D'une part, il permet de ventiler les collections et de gagner de la place. Une accumulation non raisonnée de documents ne peut durer éternellement, la superficie des bibliothèques n'étant pas infinie. D'autre part, il amène à une réflexion sur les collections présentes au sein d'un établissement. Pour servir au mieux les usagers et être en adéquation avec leurs besoins, il faut travailler sur le fonds mis à disposition et effectuer une sélection.

L'information circule aujourd'hui beaucoup plus vite qu'à la création des bibliothèques universitaires en 1885. Les informations communiquées doivent être à jour et pertinentes.

Le SCD d'Angers, porté vers les nouvelles pratiques, fait cohabiter au sein de ses locaux utilisation d'applications pour une meilleure information des usagers et fonds d'archives. Les bibliothèques universitaires n'ont aucune obligation de conservation. Les fonds spécialisés de la bibliothèque Belle-Beille relèvent d'une volonté singulière et représentent une de ses particularités. Fonds littéraires ou archives du féminisme, la BU dispose également d'un fonds

---

<sup>1</sup> MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs*. Journal Officiel, n°0196 du 25 août 2011, p.14406.

ancien de médecine. Témoignage historique de la faculté de médecine d'Angers, ces documents situés en magasin et réserve sont en accès indirect. Hérité suite à un déménagement de l'UFR de pharmacie, ce fonds statique est resté sans référent pendant plus de quinze ans. Le site de Belle-Beille possède des collections spécialisées qui elles ne cessent de croître. Un stage de 3 mois comme celui que j'ai effectué était donc l'occasion de faire une analyse plus poussée de ce fonds et de proposer une politique documentaire. Cette politique, axée sur une révision des collections, doit permettre de libérer de l'espace dans la réserve accueillant les fonds spécialisés mais surtout de répondre aux besoins des enseignants chercheurs de l'université.

La première partie de ce rapport tentera de présenter la structure et le contexte dans lequel s'inscrit la mission documentaire qui m'a été confiée. Cet aperçu se fera par la description du SCD, ses moyens humains et financiers, ses ressources ainsi que les projets qui y sont mis en place. La deuxième partie s'attachera à expliciter les opérations de traitement accomplies sur le fonds ancien de médecine de la bibliothèque, les éléments mis en œuvre pour élaborer la politique documentaire appliquée. Enfin, la dernière partie fournira la proposition d'un scenario de travail sur ce fonds. Celui-ci prendra place suite à l'opération de désherbage déjà effectuée, pour une meilleure intégration et utilisation de ces documents au sein des collections de la bibliothèque.

# I La bibliothèque Belle-Beille: entre modernité et patrimoine

Afin de répondre au mieux aux attentes de la bibliothèque universitaire d'Angers, il est nécessaire de connaître son fonctionnement. Nous verrons donc la place du service commun de documentation d'Angers avant de nous intéresser aux spécificités de la bibliothèque universitaire Belle-Beille.

## 1 Les bibliothèques universitaires d'Angers

Les bibliothèques de l'Université d'Angers sont aujourd'hui organisées en SCD. Suite à la loi LRU<sup>2</sup> de 2007, les établissements ont perdu en autonomie financière. Partie intégrante de l'Université, le SCD travaille désormais en collaboration avec les autres structures de la Comue pour certains projets.

### 1.1. Le Service Commun de Documentation

Le SCD disposait jusqu'en 2012 de trois sites sur Angers : Saint-Serge, Belle-Beille et Montéclair. L'université se compose de deux autres antennes, sur Cholet et Saumur mais dont les bibliothèques ne dépendent pas de l'établissement d'Angers. Chaque bibliothèque est liée à une discipline. Saint-Serge est en charge du Droit, Science économiques et Gestion ainsi que de Santé et Médecine depuis la fermeture de Montéclair ; Belle-Beille, elle, traite des Lettres, Sciences humaines et sociales. L'ensemble de ces trois BU représentait 12 350m<sup>2</sup>. Malgré l'amputation de Montéclair, le SCD s'étend sur 13080m<sup>2</sup> et 1840 places assises suite à l'agrandissement de la bibliothèque Saint-Serge.

Si l'Université d'Angers date de 1971, ses structures documentaires sont plus récentes. Belle-Beille, excentrée du centre ville est la plus ancienne, ses bâtiments actuels datant de 1989, avec une extension en 1994. C'est le fonds le plus varié, traitant d'Histoire-Géographie, Lettres, Langues, Arts, Psychologie tout autant que de Chimie, Informatique, Mathématiques ou Technologie.

Le campus de Saint-Serge se trouve en centre ville et a été construit en 1998. Ce site est le plus prisé de l'université et draine un nombre considérable d'étudiants du fait de sa position géographique. Ouvert jusqu'à 22h30 en semaine, il possède le label NoctamBU<sup>3</sup>.

---

2 Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

3 Ce label est attribué aux bibliothèques offrant plus de 100 places et ouvrant 65h par semaine avec une ouverture jusqu'à 20h.

## 1.2. Moyens budgétaires et humains

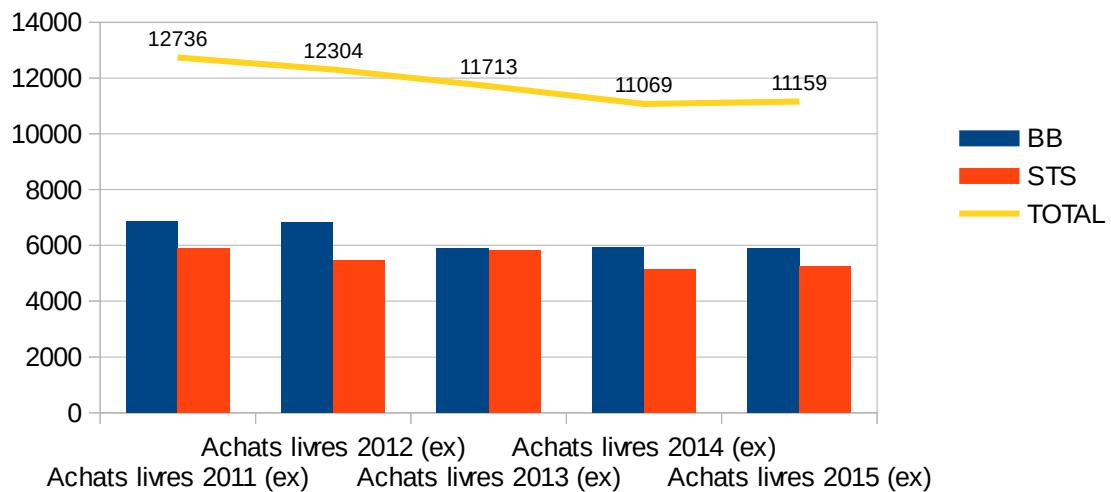
L'équipe du SCD se compose de 53 collaborateurs: 7 de catégorie A, 22 B et 24 C. Cela représente une masse salariale de 2 560 000 euros. Le SCD a recours aux emplois étudiants pour le rangement des documents et l'accueil pour les soirées.

Le SCD s'organise sous la direction de Nathalie Clot, épaulée par Nadine Kiker. Les deux sites sont gérés par des responsables conservateurs, Maxime Szczeplanski à Belle-Beille et Frédéric Desgranges à Saint-Serge. Les deux équipes sont équivalentes (on pourra trouver l'organigramme en annexe) et le personnel peut se déplacer d'un lieu à l'autre. Un poste se partage sur les deux sites.

La Documentation représente 63 % des dépenses. En 2015/2016, les dépenses liées à la documentation en ligne (442 250 €) étaient plus élevées que celle sur papier regroupant revues et livres (117 250€ et 282 000€) L'achat de ressources tend à diminuer et le pilon augmente. Entre 2013 et 2015, le pilon à Belle-Beille est passé de 4442 à 9515 exemplaires. Désormais axée vers une politique de services, la BU réduit ses investissements dans la documentation papier redirigeant une partie de ses moyens dans la documentation électronique.

## Evolution des achats de livres SCD

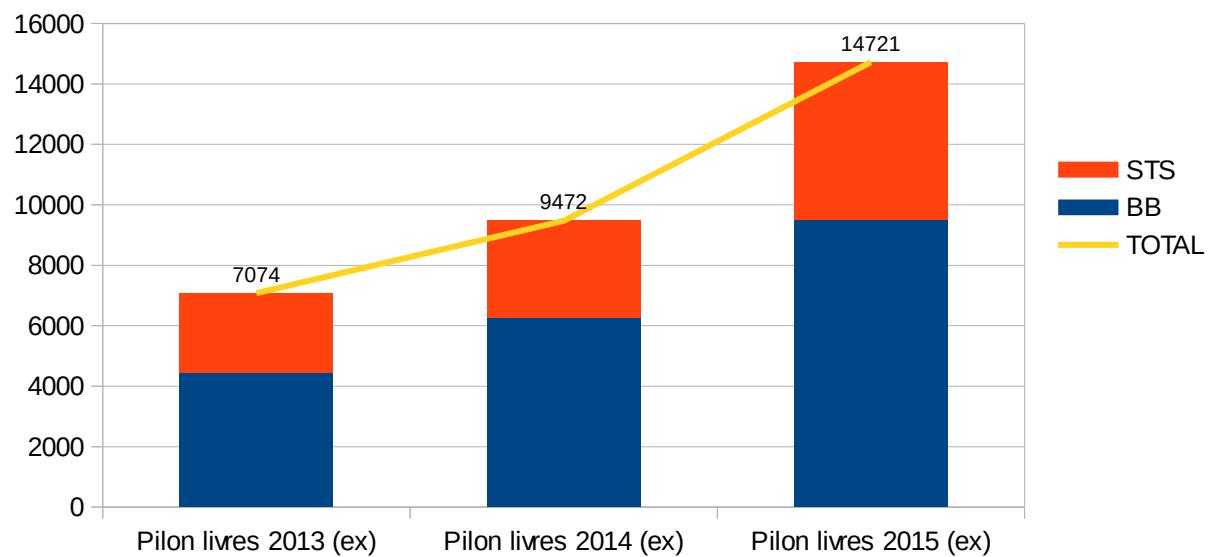
2011-2015



*Graphique 1: Indicateurs physiques pour l'ESGBU 1*

## Tendance pilon 2013-2015

BB/STS et SCD



*Graphique 2: Indicateurs physiques pour l'ESGBU 2*

## 1.3. Partenaires et projets

Les bibliothèques universitaires s'inscrivent dans un territoire et participent à un projet culturel et scolaire global. Cette contribution s'aménage avec des partenaires et s'accomplit dans des réalisations communes.

### 1.3.1. Partenaires

#### Comue

Les Comue<sup>4</sup> sont faites d'un regroupement d'établissements supérieurs et de recherche. L'université d'Angers fait partie de l'UBL (Université Bretagne Loire). La Comue est formée de 27 membres : 7 universités, 15 écoles et 5 organismes de recherche. Ce rapprochement permet un maillage territorial plus facile. Il offre une plus grande visibilité à certains établissements et leur permet de répondre à des projets d'envergure nationale de façon collective. C'est le cas pour le plan « bibliothèque ouverte » proposé aux universités en mars 2016 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

#### Université Catholique de l'Ouest

L'université tisse des liens avec des établissements de l'enseignement supérieur. L'UA a mis en place un partenariat avec des structures extérieures à l'UBL, notamment l'Université Catholique de l'Ouest qui se trouve à Angers. Les étudiants de l'UCO bénéficient d'une double inscription, UCO/UA. Cette double inscription a des répercussions sur la vie du SCD. Les étudiants de la Catho disposent depuis lors d'un droit d'emprunt à la bibliothèque universitaire, que ce soit Belle-Beille ou Saint-Serge. Cette collaboration permet aux étudiants de disposer d'une plus grande offre documentaire ainsi que d'un accès aux actions culturelles proposées sur les deux sites.

#### Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale d'Angers a établi un partenariat avec la filière bibliothèque de l'Université d'Angers. Chaque année, des étudiants de master et licence professionnels réalisent un projet, celui-ci pouvant être en relation avec la BMA<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Communauté d'universités et d'établissements. Statut créé en 2013 par la loi du 22 juillet relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

<sup>5</sup> En 2015 et 2016, les étudiants ont travaillé sur le catalogage de fonds patrimoniaux, respectivement Duclaux et Mallet. En 2012, ils effectuaient l'intégration du fonds de l'Arboretum au catalogue de la BMA.

Malgré la passerelle ouverte par ce cursus au sein de l'Université d'Angers, le SCD entretient très peu de relations avec la bibliothèque municipale. Ces deux structures ne desservent pas forcément les mêmes publics. A l'université, les scolaires, lycéens et étudiants sont les cibles privilégiées avec les chercheurs et enseignants. La bibliothèque organise une « opération révisions »<sup>6</sup> durant les mois de mai et juin pour la préparation du baccalauréat. La bibliothèque municipale, elle, se concentre sur un public plus familial et étendu en terme d'âge. Une opération semblable à celle de la BU est en place à la BM depuis 2013 mais vers les collégiens. L' « objectif brevet » fournit comme à la BU un lieu de révisions et des supports pédagogiques mais également l'accompagnement par des bénévoles.

Les populations visées étant différentes, les fonds des deux structures divergent. Cependant, la BU prend en compte les collections de la BM, surtout en ce qui concerne son fonds de bandes-dessinées. La cotation est dans la continuité de la structure municipale. De plus, Xavier Maudet, acquéreur BD, fait en sorte de ne pas être redondant avec les ouvrages proposés à la BM. On ne retrouve pas les grands classiques de la bande dessinée en rayon (exception faite pour les langues étrangères) car ils sont disponibles ailleurs.

La bibliothèque municipale n'est donc pas un partenaire à part entière de la BU d'Angers. C'est néanmoins une structure qui est prise en compte pour certains aspects pratiques.

### **Bibliothèque nationale de France (BnF)**

La bibliothèque nationale est en relation avec la BU et plus précisément le CAF<sup>7</sup> pour le dépôt légal du web. Le dépôt légal papier a été instauré par François Ier en 1537. Ce dispositif consistant à récupérer et conserver toute la production littéraire, sonore et audiovisuelle du pays permet d'en avoir une vision exhaustive et de créer la bibliographie nationale. La bibliothèque nationale se charge du dépôt légal éditeur. Le dépôt légal imprimeur est conservé par les bibliothèques habilitées<sup>8</sup>, une par région.

---

6 Les conditions pour une bonne cohabitation des différents publics lors de cette initiative sont rappelées sur le site de la BU <[http://bu.univ-angers.fr/operation\\_revisions](http://bu.univ-angers.fr/operation_revisions)> (consulté le 28/05/2016)

7 Centre des Archives du Féminisme

8 Les bibliothèques recevant le dépôt légal imprimeur sont en majorité des bibliothèques municipales classées (BMC). Les BMC ont un statut particulier, possèdent souvent des fonds précieux et sont plus sujettes à être inspectées par l'IGB (Inspection Générale des Bibliothèques). Elles hébergent des fonds qui appartiennent à l'État et pour cela, lui est mis à disposition gratuitement un conservateur d'État.

Il existe désormais un dépôt légal du web. Contrairement au dépôt classique, l'éditeur n'intervient pas. Le travail est fait de façon automatique par des robots, par moissonnage et aspiration des données. Le web est très mouvant, des sites naissent et meurent tous les jours. C'est pour garder une trace de ces productions que l'archivage et le dépôt légal du web ont été pensés. Cette démarche d'archivage a commencé en France en 1999 et s'est concrétisée en 2006 par la loi sur le dépôt légal du web. Cette initiative s'inscrit dans une idée plus large de conservation du patrimoine. Elle est réalisée avec l'aide d'autres institutions, notamment l'INA<sup>9</sup> pour les productions audiovisuelles. Pour certains domaines d'expertise, la BnF s'appuie sur les avis d'un réseau de professionnels. Dans le cadre du recensement des sites, France Chabod, responsable du CAF, propose des noms de sites web en lien avec le féminisme. Son travail consiste donc en une action de repérage et de propositions à l'institution. Ces suggestions sont transmises à l'aide d'un formulaire. Tous les sites recommandés ne sont pas archivés.

### **1.3.2. Projets**

#### **Okina<sup>10</sup>**

L'Université d'Angers se positionne sur la question de l'archivage numérique et celle de l'accès à la recherche. Okina<sup>11</sup> est une plate-forme d'archives ouverte en ligne dédiée à la recherche de l'Université. Ce projet étudié depuis 2012 a vu le jour en avril 2014 dans le but d'accompagner les chercheurs dans leurs publications. A son ouverture, on dénombrait 3 000 références bibliographiques et 200 textes. Désormais géré par le Lab'UA, ce projet regroupe aujourd'hui 13 271 références et 2 186 documents en texte intégral. Premièrement à destination universitaire, Okina est ouverte au grand public depuis février 2015.

#### **Ubib**

Ubib est le service de questions-réponses par mail et par chat de la bibliothèque universitaire. Né en 2008/2009 dans le réseau de plusieurs universités de Bretagne Pays-de-Loire, ce projet est initié par le BU d'Angers. En 2016, Ubib 26 établissements membres, dont la BU de Strasbourg et d'Avignon, dernières arrivées. Les bibliothèques participant au réseau assurent une permanence de chat à tour de rôle du lundi au vendredi, de 9h à 19h. En dehors de ces horaires, une réponse par mail est apportée sous 48h<sup>12</sup> selon une charte<sup>13</sup>.

---

<sup>9</sup> L'Institut National de l'Audiovisuel s'occupe de collecter, numériser, restaurer et archiver le patrimoine audiovisuel français.

<sup>10</sup> Acronyme d' Open Knowledge, INformation, Access

<sup>11</sup> Welcome to Okina <<http://okina.univ-angers.fr/>>(consulté le 06/05/2016)

À la BU d'Angers, le service fonctionne avec 7 personnels qui se partagent des plages de permanence. Les professionnels sont amenés à répondre à des questions venant des usagers de toutes les bibliothèques du réseau. Pour faciliter leurs communications, un blog destiné aux répondants existe. Ubiblog<sup>14</sup> regroupe les articles, les informations de fonctionnement mais aussi ressources et catalogues de tous les sites. On y retrouve les actualités de chaque établissement telles la migration Aleph et le changement de site de la Bibliothèque Universitaire d'Angers qui ont occasionné des perturbations pendant deux jours.

Les équipes d'Angers assurent aussi deux journées de découverte dans la BU (à la rentrée et en mars) pour promouvoir ce service auprès des nouveaux étudiants. Julie Bourdet, coordinatrice du réseau et basée à Angers anime des formations pour l'ensemble des membres.

### **Réel (Réponse en Ligne)**

Réel est un groupe de travail mis en place en 2016 qui réfléchit aux divers moyens de communication de la BU. Toujours en cours de constitution, ce groupe entamera sa réflexion lors de l'année 2016/2017. Cette médiation sera accompagnée par le nouveau dispositif de réponse en ligne lié à Ubib. Il y avait jusqu'à présent plusieurs portes d'entrée pour les requêtes et prises de contact des usagers. Grâce à ce nouvel outil choisi lors du conseil Ubib, le traitement des requêtes sera simplifié.

### **Equipothèque**

Les agents d'accueil sont souvent sollicités par les étudiants pour obtenir papier, crayons, feuilles de brouillon et tout type d'objets. Consciente de cette demande, la bibliothèque a instauré en fin d'année scolaire le prêt de petit matériel. Destiné à accompagner les usagers dans leurs pratiques quotidiennes, ce dispositif a amené le personnel à se pencher sur les besoins et les nouveaux services qu'il pourrait proposer aux étudiants. Cette réflexion a abouti à la mise en place du prêt de quelques objets, informatiques ou non, pour dépanner ou s'adapter à de nouveaux usages.

Il existe deux modalités de prêt selon le matériel choisi. Le prêt sur place concerne les casques audio, calculatrices, souris ou chargeurs de téléphones. Ces équipements sont fournis dans l'optique d'aider les personnes au sein de la bibliothèque et correspondent plus à un usage individuel.

---

12 Ce délai est plus court que celui d'autres services similaires, Eurékoï de la BPI ou bien le Guichet des savoirs de la BM de Lyon répondent sous 72h.

13 Ubib. Charte réponse Ubib <<http://www.ubib.fr/index.php?page=charte>> (consulté le 11/06/2016)

14 Ubiblog, le blog interne d'Ubib. fr <<https://ubib.wordpress.com/>> (consulté le 24/05/2016)

La seconde option, le prêt à domicile, s'applique à caméra, appareil photo, vidéo projecteur ou bien micro-casque, moins compatible avec l'usage des locaux de la BU. Le prêt se fait pour une durée de 5 jours maximum et est plus contraignant que celui des livres. Le matériel emprunté doit impérativement être rendu dans sa bibliothèque de retrait.

L'installation de ce dispositif a suscité beaucoup de réflexion quant à sa nécessité mais aussi sa mise en place. Cela concernait les modalités d'emprunt, la maintenance des outils mais également la place du professionnel par rapport aux demandes des usagers. Les bibliothécaires ne sont pas présents pour former les usagers à l'utilisation de ce matériel mais pour le mettre à leur disposition.

La BU ne demande aucune caution pour l'emprunt de ces équipements. Chaque utilisateur signe un engagement de prêt<sup>15</sup> où sont détaillés le contenu du pack, les conditions d'emprunt et d'utilisation. Composée d'un inventaire à faire à l'emprunt et au retour du matériel, cette fiche sert de garantie en cas de détérioration.

#### **Bibliothèques ouvertes<sup>16</sup>**

Le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a lancé en avril dernier un appel à projets nommé « bibliothèques ouvertes ». Cette initiative vise à augmenter l'amplitude horaire des bibliothèques universitaires pour mieux les ajuster aux rythmes des étudiants et améliorer la qualité du service fourni. La détermination de l'action à mettre en œuvre et de l'obtention d'un financement passent par une enquête auprès des usagers et personnels. Les deux points centraux de cette enquête sont les heures d'ouvertures et les capacités d'accueil des BU. En France, les bibliothèques universitaires ouvrent en moyenne 61h par semaine. C'est plus que les bibliothèques municipales (14h pour les petites communes, 32h pour celles de plus de 40 000 habitants<sup>17</sup>) mais cela reste moins que la moyenne européenne 65h. Les sites de l'UA ouvrent respectivement 65h pour Belle-Beille et 84h pour Saint-Serge.

Le plan Bibliothèques ouvertes fixe des points précis dans son appel à projets. Premièrement, ouvrir au moins une bibliothèque dans chaque université jusqu'à 22h du lundi au vendredi. C'est déjà le cas du site St-Serge. Deuxièmement, ouvrir au moins une bibliothèque dans chaque université le samedi après-midi. Les deux bibliothèques de l'université sont ouvertes le

---

15 Engagement de prêt Pack vidéo (caméra, micro, casque et pied) (Annexe)

16 Dossier de l'appel à projet bibliothèques ouvertes <[http://cache.media.education.gouv.fr/file/02-fevrier/25/6/01022016\\_DP\\_Bibliotheques\\_ouvertes\\_532256.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/02-fevrier/25/6/01022016_DP_Bibliotheques_ouvertes_532256.pdf)> (consulté le 05/05/16)

17 S. ROBERT. *Rapport sur l'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques en France*. 2015, 15. Fleur Pellerin Ministre de la Culture et de la communication.

samedi toute la journée. Suit la revendication liée aux périodes d'examens d'ouvrir au moins une bibliothèque dans chaque université pendant les périodes de révisions. C'est également le cas sur les deux structures d'Angers. Reste le dernier point, ouvrir au moins une bibliothèque dans 40 grandes villes le dimanche après-midi. C'est le seul aspect qui n'est pas encore rempli par le SCD. Au vu de ces critères d'amélioration, la BU d'Angers n'apparaît pas comme étant un candidat prioritaire pour l'appel à projets<sup>18</sup>. Néanmoins, la réponse au projet Bibliothèques ouvertes s'est fait à l'échelon supérieur, celui de l'UBL. Des conditions d'évaluation ont été établies pour comparer le positionnement de chaque bibliothèque et ce que pourrait amener une réponse favorable à l'appel à projets, bénéfices et risques. Le calendrier de cette opération a été très restreint, l'appel ayant été lancé le 24 mars. Les dossiers, accompagnés des résultats de l'enquête auprès des usagers, étaient à rendre pour le 20 mai. La réunion du jury pour examiner les projets soumis se tient le 13 juin, l'entrée en vigueur étant prévue pour la rentrée prochaine (2016/2017).

## 2 La bibliothèque Universitaire Belle-Beille

La BU Belle-Beille se trouvait à son ouverture en 1982 dans des préfabriqués à la place de l'actuelle Maison de la recherche Germaine Tillion (ancienne MSH<sup>19</sup>). Ces locaux offraient peu de places assises et la majeure partie des collections était en magasin. Suite au départ de l'ancienne équipe pour la BCP<sup>20</sup> une période de vacance avec peu de personnel technique débute. Avec la construction des nouveaux locaux plus spacieux se pose la question du libre accès aux documents. Pour une mise en rayon rapide, le conservateur de l'époque, M. Brouillard adopte une cote dérivée de la Dewey moins développée. Cette cote validée simplifiée est toujours en vigueur mais sur le site de Belle-Beille seulement, Saint-Serge ayant entamé un chantier de reconversion à la CDD<sup>21</sup> en 2009-2010.

---

18 Le projet proposé par l'UBL a été validé et le financement de l'ouverture de la bibliothèque Saint-Serge le dimanche confirmée. (07/2016)

19 Maison des Sciences Humaines

20 Bibliothèque Centrale de Prêt aujourd'hui appelée BDP Bibliothèque Départementale de Prêt.

21 La Classification Décimale Dewey, créée par Melvil Dewey, bibliothécaire en 1876 dans l'optique d'ordonner les savoirs.

## 2.1. Locaux

La BU dispose de 8 700 m<sup>2</sup>. Cette surface répartie sur 2 étages est divisée en 3 parties. Les collections sont entreposées sur deux espaces : l'espace public qui consiste en 6 salles et les magasins et réserves non ouverts aux usagers.

### 2.1.1. Salle

La documentation disponible en salle représente la part la plus visible des ressources physiques de la bibliothèque. Les ouvrages en salles sont les nouveautés et les documents qui sortent le plus. Le taux des ressources empruntées est pourtant assez faible, 18 % en comptant les magasins, ce qui représente moins d'un livre sur cinq. Pour remédier au faible taux de rotation, 0,14 à Belle-Beille, les livres en salles font l'objet de valorisation. En 2013/2014, la BU Belle-Beille avait réalisé 36 sélections qui ont abouti à 208 prêts.

La bibliothèque Belle Beille dispose de trois espaces de stockage pour l'accès indirect : les magasins, la grande réserve et la petite réserve. Chacun d'entre eux a une fonction différente et un aménagement propre.

### 2.1.2. Les magasins

Le magasin est le lieu où sont conservés les documents qui ne sont pas accessibles au public de façon directe. Une partie des collections se retrouve en magasin pour diverses raisons. Les documents peu utilisés y sont rangés pour libérer l'espace en salle pour les références les plus demandées. Les documents anciens et fragiles y sont préservés de manipulations trop fréquentes. Les références en magasin sont en accès indirect. Cela signifie qu'il faut passer par l'intermédiaire d'un bibliothécaire pour obtenir un document. Les titres sont indiqués sur l'OPAC comme étant à demander à l'accueil. Cet accès se prépare à l'aide d'un bulletin papier (Annexe) que l'on trouve à l'accueil. Divisé en deux parties, ce bulletin permet de trouver la référence mais aussi de laisser une trace du document qui est sorti, afin de le ranger plus facilement. Cette seconde partie s'appelle un fantôme et reste en magasin jusqu'à la restitution de l'ouvrage emprunté ou consulté.

Les magasins représentent le plus grand espace de stockage de la bibliothèque Belle Beille. Ils sont au nombre de trois et comptent 4 600ml occupés. Les ouvrages passés en magasins sont recotés par ordre d'arrivée. Néanmoins, de nombreuses cotations cohabitent. Auparavant, les documents étaient entreposés par secteurs, en parallèle avec les salles de lecture. Ce n'est désormais plus le cas. Les références sont recotées toutes disciplines confondues. Les trois magasins sont organisés de manières différentes.

Le magasin 1, plus proche de la banque de prêt, contient toutes sortes de documents : mémoires, dvd, livres mais aussi matériels pour les photocopieurs ou diverses autres fournitures. On y stocke également le fonds Cidef, un fonds spécialisé.

On trouve en magasin 2, des monographies, des mémoires de maîtrise mais principalement des périodiques et revues. Le magasin a été réaménagé de manière à mettre tous les périodiques sur le même côté.

Le dernier magasin regroupe la fin des périodiques, des monographies, les archives de l'université, les périodiques du Cidef. C'est dans cet espace qu'est entreposée une partie du fonds ancien de médecine, le plus éloigné de la banque d'accueil.

Les magasins de Belle-Beille ont subi un repoussement qui s'est terminé courant avril.

### **a) Les réserves**

#### **La grande réserve**

La grande réserve est une salle fermée de 131m<sup>2</sup> et dont les fenêtres ont été obturées. Cette pièce spéciale située au rez-de-chaussée accueille les ouvrages précieux et les fonds spécialisés et littéraires. Une fois traitées, c'est en grande réserve que sont conservées les archives du CAF. C'est ici que se trouve la majeure partie du fonds ancien de médecine. A l'exception des fonds spécialisés, la date d'édition des documents présent en grande réserve ne dépasse pas 1914.

#### **La petite réserve**

Sont concentrés en petite réserve les documents les plus précieux. Cette notion n'est pas clairement établie. Le caractère précieux d'un document s'évalue selon sa rareté, si c'est une production unique, ou bien selon l'investissement financier de la BU. On y trouve les fonds Bazin, des négatifs de Claude Dytivon, les archives d'Anthony Burgess ou bien l'incunable de la BU. Cet espace ne représente que 20 m<sup>2</sup> et va arriver à saturation.

## **2.2. Spécificités**

### **2.2.1. Les locaux**

#### **a) Zonage**

La construction de la bibliothèque aménage trois espaces différents. À partir de ces délimitations architecturales, le choix a été fait de créer différents espaces de communication. Chacun d'entre eux est identifié par une couleur et un comportement.

La plus proche de l'accueil est la zone COM. A l'entrée du bâtiment, c'est un point de passage obligatoire de la bibliothèque. Les travaux de groupes et discussions à voix haute y sont autorisés. On trouve dans cet espace les collections d'Arts, Psychologie mais aussi les préparation aux concours et fonds de bibliothéconomie. Cette zone, espace convivial de la BU, est représentée par une signalétique bleue.

La zone CALME, zone intermédiaire, tolère les travaux de groupes à voix basse. Cette zone regroupe les collections de Sciences et une partie de la Littérature. C'est dans cet espace, à l'étage, que se trouvent la salle de consultation des archives et le bureau d'information. C'est au BI qu'il faut s'adresser pour une recherche bibliographique poussée ou bien la validation d'une inscription. Le retrait du PEB<sup>22</sup> qui s'y trouvait jusqu'au mois d'avril a été déplacé à l'accueil. La signalétique y est orange. Deux salles de travail collectif ont été aménagées, ainsi qu'une salle de formation munie d'ordinateurs et d'un rétroprojecteur. Un espace presse au rez-de-chaussée fait la jonction entre la zone CALME et la zone SILENCE.

La zone SILENCE, dernier espace de la BU, accueille les fonds d'Histoire-Géographie et de Littérature étrangère. Comme dans la zone CALME, il y a trois salles, deux pour le travail individuel et une salle de formation équipée. On n'y accepte pas de conversation. C'est dans ce secteur qu'est mis à disposition le fonds de BD de la BU.

### b) Galerie 5

La BU Belle-Beille dispose d'un vaste espace. Au sein du bâtiment, certaines parties restaient inutilisées. C'est le cas du couloir longeant les zones de travail. Une fois les portes post-accueil passées, les usagers débouchaient sur plus de 300 m<sup>2</sup> vides. La Galerie 5 s'installe à Beille-Belle en 2008. Lieu de sensibilisation à l'art contemporain, son programme débute en proposant 5 expositions dans l'année. Désormais à trois seulement, la Galerie 5 offre des médiations sur les expositions à différents publics, enfants comme adultes. Cette initiative amène l'art contemporain au cœur de la vie des étudiants. En lien avec les différentes structures culturelles de la ville, la Galerie 5 travaille avec l'arthothèque, le musée des Beaux-Arts ou encore le Quai. Cet espace artistique d'un nouveau genre est géré par Lucie Plessis, chargée de mission arts plastiques intervenant également sur la Galerie Dityvon à la BU Saint-Serge.

---

22 Prêt entre bibliothèques

## 2.2.2. Services

### a) Lab'UA

La bibliothèque héberge au première étage de ses locaux le Lab'UA. Ce projet effectue des activités centrées sur le numérique et l'e-pédagogie au sein de l'Université. L'objectif du Lab'UA est de travailler de manière transversale sur les contenus numériques. Composée d'anciens membres de la bibliothèque numérique de la BU et de personnels de la DDN, l'équipe du Lab'UA propose des concepts aux enseignants et des formations auprès des étudiants. Cette expérimentation prévue pour deux ans (jusqu'en janvier 2017) renouvelables accompagne la recherche et sa valorisation à travers une veille technologique et la création d'outils. Cette démarche se qualifie comme un laboratoire « stimulateur d'innovation, facilitateur de projets<sup>23</sup> »

### b) Archives

La gestion des archives de l'université s'est vue rattachée au service commun de documentation en 2015. Cette intégration au SCD comporte différents enjeux. La fonction archives au sein de l'université apparaît en 2005 avec la création d'un poste dédié. Auparavant, les archives faisaient l'objet d'interventions ponctuelles et de descriptions sommaires. L'augmentation de la production d'archives a entraîné un besoin de stabilité et de continuité dans la gestion. La présence d'une filière spécifique au sein des enseignements a peut-être aidé à trancher sur cette question politique. La fonction archives entre dans l'organigramme de l'Université d'Angers en 2008. Elle est alors rattachée à la direction générale de l'administration.

Le service d'archives gère l'ensemble de la production universitaire, cela comprend donc aussi les sites de Cholet et Saumur. L'université dispose de 24 locaux de tailles diverses qui représentent 4,7 km de rayonnages. 4,0 km sont actuellement occupés, certaines composantes étant en saturation quand d'autres disposent encore de place disponible. L'archiviste en poste, Frédéric Hersant rédige des textes afin de guider les professionnels des composantes à bien conserver leurs archives. Il travaille depuis le site de Belle-Beille où se trouve une partie des archives de l'université.

Le service s'appuie sur un comité de pilotage. Y figurent le directeur des archives départementales, l'archiviste en charge des documents de l'UA, le directeur du SCD, l'archiviste de l'Université ainsi qu'un représentant de la filière archives. Le service d'archives de l'UA ne traite que des archives intermédiaires. Cela signifie qu'elles sont, soit détruites une fois le délai

23 Le projet Lab'UA-Vidéo de présentation du Lab'UA <<https://youtu.be/Eg6cOKQdyH4>> (consulté le 06/05/2016)

administratif ou juridique prescrit, soit versées aux archives départementales si nécessaire (archives définitives). Le comité de pilotage a été maintenu suite à l'entrée de la fonction archives à la BU. Pour intégrer ce service spécifique, il a fallu modifier les missions du SCD, y ajouter des articles, les fonctions étant désormais liées<sup>24</sup>.

Ce rapprochement avec la bibliothèque universitaire s'est fait pour plusieurs raisons. Premièrement, la convergence des profils de bibliothécaire et archiviste. Si les deux professions sont distinctes et comportent chacune leurs spécificités, elles se rejoignent sur certains impératifs de conservation ou de relation à la culture. Un agent de la BU s'est vu transféré au service archives après une formation au sein du cursus archives de l'université. De plus, la bibliothèque dispose de moyens en termes de stockage. Le rattachement des archives s'est opéré lors d'un projet d'extension de la BU. Enfin, c'était l'occasion de créer un lieu unique conservant les fonds patrimoniaux/fonds spécialisés à l'attention des chercheurs. Un pôle Archives s'est donc organisé à Belle-Beille pour les enseignants ainsi que les administratifs. Néanmoins, désormais en bout de chaîne, l'archiviste accède aux informations moins rapidement que lorsqu'il était aux services centraux. De plus, la mention de la bibliothèque a moins de poids que celle de la présidence quant il s'agit de communiquer avec les composantes.

### 2.3. Les fonds spécialisés

Le SCD d'Angers dispose de fonds spécialisés qui se trouvent tous dans les locaux de la bibliothèque Belle-Beille. Si Saint-Serge porte une attention toute particulière aux guides de voyage<sup>25</sup>, ils ne sont pas un fonds qui a vocation à être conservé et mis en valeur. Le désherbage en est tout de même conduit avec la plus grande précaution. La bibliothèque universitaire dispose à l'heure actuelle de trois types de fonds spécialisés. Ceux du Centre d'Archives du Féminisme (CAF), ceux du Cidef et enfin les fonds littéraires. Leur constitution s'est faite par différents modes d'acquisition, à titre onéreux ou gratuit. Ceux-ci ont tous des spécificités et des contraintes qui sont à prendre en compte lorsqu'on y a recours.

---

24 L'ancien logo BUA s'est transformé en « Université d'Angers Bibliothèque et Archives » associant les deux fonctions.

25 Peu d'établissements possèdent un fonds comparable à celui de la BU d'Angers, ce qui explique cette décision.

### 2.3.1. Le Centre des Archives du Féminisme

La prise en charge de ces différents fonds est une initiative de l'ancien conservateur M. Brouillard.

En ce qui concerne le fonds d'archives féministes, la demande de prise en charge est venue de la petite fille de Cécile Brunschvicg, qui ne savait que faire des archives de sa grand-mère. Suite à la réception de ces documents, le Centre d'Archives du Féminisme est fondé en 2000. Ce centre se crée par convention de partenariat entre deux entités : L'Association archives du féminisme<sup>26</sup> et l'Université d'Angers (sa partie bibliothèque et archives).

Le CAF dispose aujourd'hui de 36 fonds, répartis sur plus de 150ml , du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est une structure d'envergure nationale, étant l'un des trois principaux lieux de collecte et de conservation des archives liées au féminisme avec la bibliothèque Marguerite Durand et celle de la Documentation Internationale Contemporaine, toutes deux en Île-de-France. Elle possède les archives de grands noms du féminisme tels que Benoite Groult, journaliste et écrivain, Marcelle Devaud, première vice-présidente du Conseil de la République ou bien Annie Sugier, présidente de la Ligue du Droit International des Femmes. Ces dernières comportent notamment une correspondance de Simone de Beauvoir<sup>27</sup>. Ce rayonnement passe par l'accueil d'étudiants ou chercheurs pour la consultation des archives mais aussi par une politique de valorisation. La bibliothèque universitaire Belle Beille hébergeait du 26 février au 26 avril une exposition sur la Loi Veil conçue à Tours. Cette rétrospective comptait dans ses vitrines des biens du CAF. La mise en valeur de ce fonds passe par un classement efficace qui est accompli en partenariat avec la filière archivistique de l'Université (Licence pro et Master). En complément des archives propres au féminisme, le CAF développe un fonds documentaire annexe. Celui-ci est constitué de livres rares ou épuisés, de littérature grise ou de thèses représentant 10 000 documents. Ce fonds comporte également 200 titres de revues féministes. Prenant de plus en plus de place, les archives du féminisme se sont fait plus sélectives.

---

26 Également créée en 2000, l'Association pour les Archives du Féminisme a pour but d'identifier, préserver et rendre accessible les archives privées relatives au féminisme en France. L'association est aujourd'hui présidée par Christine Bard, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université d'Angers. Christine Bard est aussi membre du Cerhio, ses recherches portant sur l'histoire des femmes et du genre. Elle fait partie de Confluence, structure en LL SHS, qui aborde différents sujets tels que le patrimoine et le changement social à travers le genre ou bien le végétal.

27 Simone de Beauvoir est considérée comme une figure marquante du mouvement féministe français. Elle est l'auteur de l'essai féministe le *Deuxième sexe* publié en 1949.

## Collex

Le Centre d'archives du Féminisme cherche aujourd'hui à obtenir le label Collex. Cette certification contraction de collection d'excellence gratifie les bibliothèques de référence labellisées. Ce nouveau dispositif à l'initiative du MENESR<sup>28</sup> vise à prendre la suite des CADIST<sup>29</sup>. Cette mention reconnaît à un établissement une spécialisation dans un domaine particulier. Collex a pour ambition d'organiser une coopération entre établissements au niveau de l'acquisition et de la conservation, comme on peut le voir avec les plans de conservation partagés. Ce dispositif récent avait en 2015 pour objectif d'effectuer une labellisation pour structurer un réseau et ainsi offrir aux organismes sélectionnés et leurs collections plus de visibilité.

### 2.3.2. Les fonds littéraires

La constitution de ces collections a commencé avec la sollicitation des auteurs participant à des colloques au sein de l'université. Elle s'est ensuite poursuivie avec les enseignants spécialistes d'un écrivain, contactés par leur intermédiaire. Cette collection compte aujourd'hui 37 fonds, dont les inventaires<sup>30</sup> sont disponibles sur le site de la BU au format PDF. La bibliothèque conserve tous types d'archives : manuscrits, objets dédicacés ou bibliothèque personnelle des écrivains. Comme c'est le cas pour les archives du féminisme, la place vient à manquer. Une sélection plus stricte s'opère. Le renvoi du fonds Anthony Burgess<sup>31</sup> est envisagé. Cette action a pour but de dégager de l'espace tout en assurant un rapprochement avec d'autres collections dans le pays natal de l'auteur. La démarche vise à créer un seul centre disposant de toutes les archives de Burgess à Manchester. La collecte de fonds littéraires se recentre désormais autour d'auteurs locaux.

---

28 Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

29 Crés en 1980, les Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique constituent un réseau de bibliothèques spécialisées. Au nombre de 25, les Cadist tendent vers la diffusion et la conservation exhaustive de la documentation dans un domaine donné. Cela leur confère une visibilité au niveau national. Les BU Cadist reçoivent une dotation de l'Etat pour remplir au mieux leurs fonctions.

30 Les inventaires PDF sont aujourd'hui en conversion pour être accessibles sur Calames. Ce travail est réalisé par Eve Julien, archiviste, du 3 mai au 22 juillet.

31 Anthony Burgess est un écrivain britannique né en 1917 et décédé en 1993 à l'âge de 76 ans. Il était connu pour être l'auteur de *l'Orange Mécanique* (1962) adapté au cinéma en 1971 par Stanley Kubrick. La bibliothèque Belle-Beille détient une partie de sa bibliothèque personnelle et littérature grise. C'est le seul auteur étranger au sein des fonds littéraires.

La BU possède des archives de l'école des poètes de Rochefort-sur-Loire, deuxième mouvement littéraire français après le surréalisme. On peut trouver dans la réserve de la bibliothèque différents objets, manuscrits ou ouvrages liés à cette école. Y sont représentés entre autres Marcel Béalu, Luc Bérinmont, Jean Bouhier ou bien Pierre Garnier.

La BU ne possède pas tous les documents qui se trouvent dans ses locaux. Si beaucoup des fonds sont issus d'achats, de legs<sup>32</sup> ou de dons<sup>33</sup>, certains ne sont que des dépôts, comme les manuscrits d'André Dhôtel. Parmi les auteurs célèbres, la bibliothèque possède également le fonds Hervé Bazin<sup>34</sup>, qui était originaire d'Angers. On peut avoir accès à ses manuscrits ou les dossiers préparatoires de ses œuvres. L'intégration de ces documents aux collections de la bibliothèque s'est faite de manière particulière. En 2004, la bibliothèque a fait l'acquisition de ce fonds sous la direction d'Olivier Tacheau, en faisant appel à son droit de préemption<sup>35</sup> au nom de l'État. Cet achat s'élevant à 100 000 euros a été cofinancé par le département, la mairie et l'université (20 000 euros).

Au sein de ses nombreux fonds littéraires, la BU compte la littérature grise ou les bibliothèques personnelles de Danièle Sallenave ou Octave Mirbeau. Viendront prochainement s'ajouter à cela les manuscrits de Michel Tournier, ainsi que ses dossiers préparatoires. Ce legs complétera un fonds documentaire important réalisé par Arlette Bouloumié<sup>36</sup> depuis 1996.

Les fonds qui se trouvent en magasins et réserves ne dorment pas. Plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours. Le fonds Burgess compte parmi ses archives un ballet écrit par

---

32 Le legs est un des modes d'accroissements gratuits des collections. C'est un contrat effectué entre deux personnes ou institutions. Celui-ci prend effet lors du décès du légataire. Pour éviter tout conflit, le contrat doit être écrit et inscrit dans le testament.

33 Un don est comparable à un legs, il est gratuit mais s'effectue entre vivants.

34 Hervé Bazin est un poète et écrivain né à Angers en 1911. Il a reçu en 1947 le prix Guillaume Apollinaire. Il est notamment connu pour ses romans *Vipère au poing* ou *Cri de la chouette*. Mort en 1996 à l'âge de 84 ans, Hervé Bazin laisse une cinquantaine d'œuvres.

35 Lors d'une vente aux enchères, l'État a le droit de se substituer au dernier enchérisseur. Ce mode d'acquisition particulier a été mis en place par la loi du 31 décembre 1921. Ce texte permet à l'État ou autres collectivités publiques d'acquérir des œuvres d'art sans participer à l'enchère. La préemption est réalisée par un agent habilité prononçant la phrase « sous réserve de l'exercice du droit de préemption de l'État ». La préemption est à confirmer sous un délai de 15 jours. Cette opération exceptionnelle ne vaut que pour les œuvres d'intérêt majeur et méritant d'entrer dans les collections publiques.

36 Professeure émérite de littérature française contemporaine, Arlette Bouloumié s'est spécialisée sur l'œuvre de Michel Tournier. Elle lui a consacré plusieurs publications dont *Michel Tournier. La réception d'une œuvre en France et à l'étranger*, dernière en date.

l'auteur : *Mr. W.S*<sup>37</sup>. Cette œuvre inédite a été numérisée puis communiquée à une compagnie et a été jouée pour la première fois à Angers. Une étudiante de Master 2 Edition de Rennes a retroussé le manuscrit d'une pièce de théâtre et l'a publié en créant sa propre maison d'édition. Les manuscrits de Benoite Groult font eux l'objet d'un projet de crowdsourcing<sup>38</sup>. Un des professeurs de l'Université pense à la création d'un site pour amorcer une transcription participative. Les documents présents dans les collections de fonds spécialisés nourrissent la recherche et les initiatives d'enseignants. En cela ils sont utiles et précieux dans une structure qui n'a pourtant pas de vocation de conservation.

### 2.3.1. Le Cidef

Le fonds Cidef (Centre International De l'Enfance et de la Famille) est composé d'archives de trois institutions : CIE, IDEF et CIDEF. Toutes trois sont liées au même thème, l'Institut de l'enfance et de la famille et le CIDEF étant les successeurs du CIE (Centre International de l'Enfance).

La conservation de ces documents a été une demande des enseignants chercheurs de l'Université. Leur requête, entendue par le responsable de la bibliothèque a abouti à un projet. Les enseignants ont réalisé un réel travail de recherches et de réappropriation du fonds. Constitué d'archives administratives et de littérature grise, le fonds Cidef est une exclusivité de la BU. Récupérés il y a une quinzaine d'années, ces documents ont longtemps été ignorés. C'est à l'issue d'une consultation avec les enseignants chercheurs, en vue de se séparer de ce fonds non exploité qu'une action a été mise en place. Les documents présents traitent du thème de la famille et de l'enfance notamment en Afrique. Les publications sont donc tournées vers l'international et comportent des sources plurielles et mondiales telles que l'Unesco, l'Unicef, l'OMS ou l'ONU. Ce fonds offre un point de vue global sur les acteurs mobilisés pour la cause des enfants à tous les niveaux.

Ces fonds ont résidé au château de Longchamp depuis la fondation du CIE en 1949 par Robert Debré. L'origine du projet d'exploitation du fonds Cidef vient d'une interrogation : est-il possible de retracer l'histoire du CIE à partir d'une analyse croisée des archives du centre et de sources écrites et orales ? Si l'attention des chercheurs s'est portée sur ce fonds, c'est que celui-ci propose des textes uniques et inédits sur des questions liées à l'enfance.

Toute cette documentation est arrivée à la bibliothèque universitaire Belle-Beille en 1999 suite à la dissolution de l'institution. Parmi 20 acquéreurs potentiels, c'est la BU qui a été choisie car

37 Ces initiales correspondent à celle du dramaturge, poète et écrivain William Shakespeare.

38 Comme le concept de crowdfunding qui consiste à lever des fonds auprès des « foules », le crowdsourcing s'appuie sur la participation d'un grande nombre de personnes bénévoles pour apporter leur expertise, identifier, traduire ou retrouver des documents et objets.

elle abritait le CAPEA, Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'adolescence créé en mai 1998. Cette structure pouvait gérer les archives du Cidef et la bibliothèque la documentation. Ce sont 2,5 km linéaires qui sont récupérés puis triés par des étudiants, différenciant archives et documentation. Avec le départ du CAPEA en 2002, le fonds est amputé en partie et entre en sommeil. C'est en 2007 que les documents sont remis en lumière par un problème de conservation sur le site de médecine où leur lieu de stockage menace de s'effondrer. Rapatriées sur Belle-Beille, les archives se voient désherbées de 50ml. La bibliothèque en accueille 91, traités pour la conservation. Entre 2008 et 2012, plusieurs tentatives de dons sont entreprises pour rapprocher ces fonds du CAPEA ou des Archives du monde du travail. Ces actions sont stoppées par l'expression des enseignants chercheurs en Histoire de leur intérêt pour le fonds.

Toute la documentation présente à Belle-Beille avait fait l'objet de peu d'attention. Le traitement bibliothéconomique était réalisé de manière épisodique, le catalogage, qui référence et signale les documents était incomplet. Cette non-mise en valeur a contribué à la mauvaise communication du fonds, le rendant peu visible. La priorité était à l'époque tournée vers les fonds spécialisés littéraires et féministes. Suite à la décision de conserver le fonds Cidef en 2012, un travail de tri s'est opéré. Un fonds spécialisé se caractérise par son caractère patrimonial, notamment sa rareté et son exhaustivité sur un thème précis. Pour correspondre à ces critères la BU s'est séparée des pièces les plus communes. Un don de revues a été fait à la BIUS, à Paris, pour compléter ses collections. Les périodiques du Cidef ont subi un désherbage qui a abouti à la mise au pilon de 150 ml. Les professionnels se sont néanmoins attachés à conserver la littérature grise, nouvel enjeu scientifique.

Du travail des enseignants a résulté une publication<sup>39</sup> en 2016 sous la direction de Yves Denéchère, enseignant-chercheur en histoire contemporaine et de Patrice Marcilloux, enseignant-chercheur en archivistique. Il a donc fallu 17 ans pour que les fonds Cidef soient exploités et mis en lumière par une production écrite. Ce travail de traitement du fonds a nécessité l'intervention de nombreux acteurs différents et la coopération des enseignants et bibliothécaires. La mise en valeur d'un fonds, notamment un don, n'est donc pas une tâche facile. Elle demande beaucoup de volonté, temps et main d'œuvre pour être menée à bien.

La structure désormais tournée vers une démarche de services souhaite dégager de l'espace dans ces magasins. C'est avec le souci de fédérer un intérêt comparable à celui du fonds Cidef que la bibliothèque universitaire a décidé de lancer une opération ponctuelle de

---

39 Y. Denéchère, P. Marcilloux. *Le Centre International de l'Enfance (1949-1997) : des archives à l'histoire*. Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202p.

révision des collections. Le désherbage est une opération qui se déroule en plusieurs temps. Le processus s'initie par une analyse du fonds. Afin de procéder à l'établissement d'une politique documentaire adéquate, il est important d'acquérir une bonne connaissance du fonds. C'est seulement une fois cette évaluation accomplie que des critères de désherbage peuvent être envisagés et appliqués aux documents. La manutention, dernière étape de ce processus, sépare physiquement les documents selon le traitement qui leur sera réservé : conservation, vente ou pilon.

## II Mission: Établissement d'une politique documentaire pour un fonds ancien de médecine.

### Présentation de la mission

La bibliothèque m'a confié le soin de créer une politique documentaire pour son fonds ancien de médecine. Ce fonds est arrivé peu avant l'année 2000 suite à un déménagement de l'UFR de médecine, puis de l'UFR de pharmacie. L'enjeu majeur de mon travail était de dégager de la place dans les magasins et la réserve de la bibliothèque Belle-Beille tout en préservant une cohérence dans la conservation des documents. Cela dans l'optique de faire de cet héritage un fonds spécialisé.

Constitué de regroupement de dons de bibliothèques, il n'avait pas bénéficié d'une politique en amont. De plus, s'agissant d'un fonds ancien, certaines précautions et réglementations étaient à prendre en compte. La préparation de la politique documentaire est passée par l'analyse de ce fonds. Ont suivi des préconisations de désherbage, étape centrale permettant d'envisager un réaménagement en magasin ainsi qu'en réserve et une recotation. Au vu de l'étendue de l'opération, ma mission a majoritairement consisté en un travail préparatoire. Pour aboutir, celui-ci demandera l'implication du personnel de la bibliothèque ainsi que celle des enseignants chercheurs de l'université.

### 1 Le désherbage : une démarche qualitative indispensable

« Une bibliothèque et un jardin, vous avez tout »

*Lettre, Cicéron*

#### 1.1. Histoire

Si le principe d'un désherbage est aujourd'hui majoritairement acquis dans les bibliothèques de lecture publique et universitaires, il n'en a pas toujours été ainsi. En France, les établissements émanent d'une tradition de conservation. Le désherbage qui consiste à sortir des documents d'une collection va à l'encontre de cette idée ancrée depuis des siècles. Le terme de désherbage en bibliothèque nous vient de l'anglais « weeding » : enlever les mauvaises herbes.

Assez ancienne, l'importance du désherbage est abordée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans *La librairie publique*, manuel d'Eugène Morel. Si l'idée n'est pas récente, des questions persistent.

En 1978, l'ABF lui consacrait un congrès. En 2006, c'est le département Archives et médiathèques de l'Université de Toulouse II à Montauban qui organise une journées sur le thème du désherbage. Le désherbage se questionne et se pense continuellement. Deux ans plus tard, Médiadix y liait l'enjeu de la conservation partagée.

Avec l'ouverture de la BPI en 1977, le désherbage est complètement réenvisagé, théorisé. Cet établissement public à caractère administratif, situé dans le Centre Pompidou, ne possède pas de magasins. Cette nouvelle bibliothèque, de 10 400m<sup>2</sup> compte 430 000 documents. Le parti pris de n'avoir aucun magasin a forcé la nécessité d'une politique de désherbage concrète et efficace. Cette politique s'est illustrée par un calcul simple. Pour un document acquis, la bibliothèque en désherbe un. Ainsi, les collections se renouvellent tout en étant constantes. Pour une mise en place raisonnée de ce principe, la BPI a formalisé une méthode. La méthode IOUPI<sup>40</sup>, acronyme des critères de désherbages, propose de croiser ces différents critères pour établir un modèle de référence de documents à repousser ou sortir des collections. Ces critères sont en rapport aussi bien avec l'aspect intellectuel du document, l'information, que son état physique. Il prennent aussi en compte la structure d'accueil, les besoins étant différents selon les établissements.

## 1.2. Le désherbage à la BU Belle-Beille

Le désherbage est une démarche qui est pratiquée dans tous les établissements mais chacun d'entre eux a sa manière de le gérer. Sur ce point précis, la BU a mis en place une politique comparable à celle de la BPI. Selon les secteurs, pour un ouvrage acquis, un part au pilon.

### 1.2.1. Le désherbage au quotidien

Sur l'année 2011-2012, le budget lié à l'achat de documentation, 1 033 738 €, représentait 64 % des dépenses globales. La documentation électronique, de par son coût plus élevé, est le premier poste de dépense, 58,6 %. Les livres se retrouvent en deuxième position, 26,6 % du budget. Pour absorber cet arrivage de documents, il est nécessaire d'éliminer un certain nombre de titres. En 2012, 280 000 ouvrages étaient empruntables et 6429 furent éliminés. L'opération de désherbage, en créant de la place, permet souvent de redynamiser des

---

40 IOUPI : Incorrect, l'information est erronée

Ordinaire, médiocre

Usé, délabré, laid

Périmé

Inapproprié, ne correspond pas au fonds

collections. Elle permet aussi de mieux les connaître. Comme je l'ai déjà expliqué, le désherbage se fait de manière réfléchie et s'inscrit dans la politique documentaire d'une structure. Pour justifier de leurs acquisitions et éliminations, certaines institutions affichent leur démarche via une charte. Celle-ci sert alors de ligne directrice.

Dans le cas de la Bibliothèque Universitaire d'Angers, il n'existe aucune charte de désherbage propre à l'établissement. Aucun document écrit ne contraint le personnel à un nombre d'ouvrages ou à une périodicité de désherbage.

Cette action fait partie du circuit du document. L'acquéreur est donc à la source de ce processus. Chaque secteur est géré par un membre du personnel, parfois avec l'aide d'un collègue. Cette personne connaît avec plus de précision son fonds documentaire, l'ayant sélectionné pour être mis en rayon. C'est donc à elle qu'il revient de faire la sélection inverse, de déplacer des documents en magasin ou bien d'en effectuer la sortie des collections. Cette sortie peut prendre trois formes : le don, le pilon, ou bien la mise en vente à la braderie (en place depuis l'année 2015). Les acquéreurs, qui opèrent le désherbage de leur secteur sont laissés libres quant à sa gestion. Les ouvrages des différentes disciplines ayant d'inégales durées de péremption, il n'y a pas de contraintes temporelles. Les chiffres des mouvements par secteurs sont évoqués lors des entretiens professionnels mais ne sont que des indicateurs pour situer l'acquéreur dans une démarche d'équilibre du fonds. L'objectif concernant la politique documentaire pour les acquisitions est d'un livre éliminé pour un acheté.

### **1.2.2. Les opérations ponctuelles**

La bibliothèque organise en plus du désherbage classique des opérations ponctuelles portant sur des fonds spécifiques. Elle fait pour cela appel à des personnes extérieures qui peuvent se consacrer exclusivement au fonds déterminé.

#### **a) Testothèque**

Le département de psychologie de l'Université d'Angers propose des tests disponibles à la bibliothèque. Ce fonds particulier est accessible à l'accueil par l'intermédiaire d'un classeur servant de catalogue. La consultation sur place de ces tests est réservé aux étudiants de psychologue et est possible dès la L1. L'emprunt se fait pour 7 jours à partir de la L3. Ces tests sont répartis dans des mallettes qui contiennent de nombreuses pièces. Avec le temps, certains éléments ont été perdus et certaines mallettes sont désormais incomplètes. De plus, un bon nombre de ressources ne sont plus valables et le catalogue ne correspond plus aux tests disponibles. Pour remettre de l'ordre, deux enseignantes en ont réalisé le tri à l'aide du catalogue et des statistiques de prêt. Un doctorant de psychologie a été engagé et reprend

toutes les mallettes restantes pour en faire l'inventaire et estimer avec les enseignantes et un membre de la BU celles qui restent utilisables et celles dont il faut se séparer. Cette première opération exécutée sur 35h débouchera sur un réaménagement de l'espace testothèque, une recotation<sup>41</sup> et un reconditionnement des tests.

### **b) Conseil d'état**

Le fonds du conseil d'État se trouve en réserve et attend l'opération de destruction prévue cet été. Ce don a été récupéré à la même époque que celui du fonds de médecine. Le désherbage réalisé a résulté en la mise au pilon de plus de 30 ml mais aussi à des dons à des établissements.

### **c) Fonds Cidef**

Le fonds Cidef est un don récupéré par la BU en 1999. Celui-ci a subi plusieurs opérations de désherbage concernant sa partie périodique. Ce chantier explicité précédemment a libéré en 2013 plus de 150ml de revues.

#### **1.2.3. Un désherbage nécessaire ?**

La bibliothèque Belle-Beille, est des deux sites, celui qui possède le plus grand espace de stockage. Certains documents sont donc transférés sur Belle-Beille lorsque la place vient à manquer à St-Serge. Un désherbage au fil de l'année est primordial. Néanmoins, la nécessité de faire de la place dans la bibliothèque se fait sentir suite à l'afflux de fonds littéraires et de fonds féministes. Ces deux spécificités de la BU ne cessent de croître. Cette année, la bibliothèque recueillera le legs de Michel Tournier. De nature précieuse, ce fonds se localisera en petite réserve. Le souci de la bibliothèque est de faire face à la saturation de cet espace très restreint (20,58 m<sup>2</sup>). Par un jeu de vase communiquant, de la place doit être libérée en petite réserve et impactera la grande, ainsi que les magasins.

Le fonds ancien de médecine fait partie des fonds qui sont longuement restés en jachère. De ce fait, la volonté première était de s'occuper d'un fonds peu demandé, peu mis en valeur et encombrant (400 ml).

---

41 Les tests sont actuellement cotés de façon peu parlante, une cote telle que « K-ABC-II » sera remplacée et harmonisée en « testo n°... »

## 1.3. Le désherbage du fonds ancien de médecine

### 1.3.1. Missions

La mission qui m'a été confiée par la bibliothèque universitaire se répartissait en quatre volets avec un axe majeur : la proposition d'une politique documentaire. L'établissement de cette politique concernait un fonds ancien de médecine dans l'optique d'un désherbage.

L'expression « politique documentaire » est une idée qui englobe de multiples facettes du métier de bibliothécaire. Elle regroupe ainsi plusieurs actions. Voici une des définitions possibles, disponible sur le site de l'Enssib :

La politique documentaire recouvre au sein d'une bibliothèque l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections. Elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections).

Une définition extensive, utilisée particulièrement dans les universités, considère la politique documentaire comme l'ensemble des objectifs et processus pilotant la gestion de l'information, incluant non seulement les activités des bibliothèques, mais également, la formation des étudiants à la maîtrise de l'information et les flux des ressources documentaires qui irriguent les composants de l'université.<sup>42</sup>

Dans mon cas, même s'il s'agit d'un stage dans une université, ma mission ne se rapporte qu'à la première partie de cette citation et ce de manière restrictive. Les documents sont déjà présents, il n'y a donc nul besoin d'effectuer des acquisitions. En revanche, la conservation est au cœur des préoccupations. Le fonds ancien de médecine est dans les locaux de la BU depuis près de vingt ans mais n'est pas ou peu exploité. Mon stage s'est donc concentré sur la proposition d'un plan de désherbage. En parallèle, j'ai également essayé de traiter la question de la politique d'accès. Ces documents sont en réserve ou magasins et ne disposent donc pas d'une grande visibilité auprès du public.

Le désherbage d'une collection a généralement pour but de la renouveler, de la garder à jour en enlevant les documents obsolètes ou abîmés. Le retrait des documents les moins pertinents permet ainsi de mettre ceux qui restent en valeur. Il sert également à dégager de l'espace. Dans le cas du fonds de médecine de la BU Belle Beille, il s'agit de s'occuper d'un fonds assez mal connu des professionnels et laissé en friche. Tous les ouvrages présents à la bibliothèque n'ont pas été catalogués et entrés dans le SIGB.

---

42 Enssib. Politique documentaire. In Enssib :Le dictionnaire [en ligne]. <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/politique-documentaire>> (consulté le 25/05/2016)

La première étape a consisté à dresser un état des lieux du fonds. Cette phase préparatoire a précédé la comparaison des documents dans le catalogue d'autres bibliothèques universitaires de référence en médecine, notamment la BU de Nantes ou la BU Santé à Paris. Suite à cette analyse comparative, une enquête auprès des enseignants chercheurs était à prévoir. Ceux-ci, premiers destinataires de ce fonds étaient à consulter pour cibler leurs besoins et ainsi consolider les critères de désherbage déjà soumis.

### 1.3.2. Le fonds ancien de médecine, constitution et histoire

Le fonds ancien de médecine est composé de l'héritage de la bibliothèque de pharmacie et de celle de médecine de l'université d'Angers. La première comptait 679 titres, soit 1556 volumes. On y retrouve majoritairement des ouvrages de médecine générale et de chirurgie puis de la gynécologie. Le fonds de la faculté de médecine s'est assemblé autour de nombreux dons, que l'on peut retrouver grâce aux ex-libris présents sur les pages de titre.

En 1989, Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale commande un rapport à André Miquel, historien et administrateur de la Bibliothèque nationale. Ce rapport concerne l'enseignement supérieur dans un contexte où les universités sont amenées à recevoir de plus en plus d'étudiants. L'État souhaite investir dans un programme de rénovation des universités mais a besoin d'un état des lieux pour cibler aux mieux les besoins. C'est à cette demande que répond le document transmis au ministère, pointant la situation de délabrement des bibliothèques au sein des universités. Le rapport fait émerger quatre défaillances majeures : les horaires d'ouverture trop restreints, le manque de personnel, le manque de place et les pauvres collections documentaires. Le fonds des BU est considéré comme étant « au-dessous du seuil minimal où l'on peut véritablement parler de collections. <sup>43»</sup> Pour remédier à cela, un grand projet de rénovation est enclenché.

Les répercussions du Rapport Miquel à la bibliothèque universitaire d'Angers se traduisent par un changement de locaux. A Belle-Beille, les préfabriqués sont abandonnés pour une vraie structure avec plus de places assises et où les collections sortent des magasins. Un constat lié aux nouveaux locaux s'impose. Disposant de plus d'espace, il faut garnir d'ouvrages les étagères disponibles désormais vides. Sur l'année 1995-1996, la bibliothèque Belle-Beille dispose d'un budget d'acquisition énorme qui dépasse celui de la Sorbonne. C'est à cette époque que se fait la ruée vers les dons pour compléter les collections. Cela comprend le fonds

43 A. Miquel, *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*, Paris, La Documentation française, 1989, p. 56

de médecine, les fonds Cidef, les fonds littéraires ainsi que ceux du conseil d'État. Ce processus de remplissage de la bibliothèque s'accompagne en 1998-1999 d'une extension des salles de lecture.

C'est dans ce contexte d'acquisition sans réelle politique en amont que se fait la réception du fonds de médecine. Sans acquéreur attitré, ces collections particulières constituent un angle mort documentaire regorgeant de références intéressantes mais non traitées. Il aura fallu plus de dix ans pour que les trois fonds que représentent le conseil d'état, le fonds Cidef et celui de médecine soient repris et sortis de leur hibernation.

#### **Des tentatives amorcées, mais non concrétisées**

En 2000, le fonds ancien de médecine présent à l'UFR de pharmacie a fait l'objet d'une visite de l'IGB. Cette inspection intervient après l'incendie volontaire de la bibliothèque inter-universitaire de Lyon en juin 1999 où les 2/3 des collections avaient brûlé (300 000 volumes sur 450 000). Les ouvrages les plus précieux avaient pu être sauvés mais les conditions de conservation des collections patrimoniales sont redevenues un aspect à contrôler. Suite à l'intervention de Jean-Pierre Casseyre, inspecteur général des bibliothèques, le président de l'université prévoit le rapatriement du fonds ancien de médecine dans les réserves de Belle-Beille. C'est dans ce but qu'il mandate V. Neveu, chartiste de formation, pour procéder à un inventaire scientifique du fonds. Dans la lettre qu'il envoie à la directrice de l'UFR de Pharmacie, Jacques Louail mentionne une « évaluation des travaux de conservation et de restauration à effectuer sur ce fonds.<sup>44</sup> » On ne trouve aujourd'hui aucune trace de ce document ainsi que de l'inventaire qualifié à l'époque de « première étape pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine de l'Université d'Angers.<sup>45</sup> »

Il semble que les actions entreprises en 2000 n'aient pas abouties ou qu'elles ne figurent pas dans l'historique du fonds ou de la structure. Les livres vus à l'UFR Pharmacie ne se retrouvent pas aujourd'hui dans les collections de Belle-Beille. En ce qui concerne le fonds conservé à BB, la BU a déjà fait un essai de désherbage en 2014-2015. La BU a fait ce second essai de désherbage du fonds de médecine en contactant les enseignants chercheurs via Yves Denéchère, alors responsable de la filière Histoire. Deux chercheuses seulement ont fait le déplacement jusqu'à la BU pour découvrir les documents. Cette intervention a eu très peu d'effet sur la prise en charge du fonds ancien.

---

44 Lettre de Jacques Louail à Geneviève Mauras datant du 27 mars 2000. (Annexe)

45 Idem

Mon travail consiste donc à reprendre la démarche entamée il y a déjà de cela seize ans et ainsi réaliser le projet de revalorisation du fonds ancien de médecine.

### 1.3.3. Évaluation du fonds

Avant de pouvoir établir des critères de désherbage, il est important de connaître les documents sur lesquels porte le travail. Ce défrichage s'est fait sur plusieurs indicateurs. Ces différentes informations pour caractériser le fonds sont sa taille, l'âge moyen des documents, ainsi que leur dernière date de sortie. Pour cela, j'ai eu recours à plusieurs opérations et outils.

#### a) Métrage et composition

Le fonds s'étend sur un peu moins de 400ml. La grande majorité des documents se trouve en réserve (288ml), le reste (97ml) est situé en magasins. Aucune de ces références n'est donc en accès libre. Pour voir plus en détail le type d'ouvrages présents dans ce fonds, j'ai voulu m'aider d'un document interne<sup>46</sup><sup>47</sup> produit par Mme Valérie Neveu, alors conservatrice adjointe à la BU et désormais enseignante à l'Université d'Angers. Ce document renvoie à deux autres instruments de travail : un inventaire papier de la bibliothèque de l'UFR de pharmacie rédigé en 1996<sup>48</sup>, (un exemplaire de ce document a été remis à la bibliothèque universitaire lors de la réception du fonds); et un mémoire de maîtrise datant également de 1996 portant sur la bibliothèque de l'UFR de pharmacie<sup>49</sup>. Malgré des recherches et la sollicitation de plusieurs professionnels, l'inventaire de E. Vacquet et C. Laval n'a pu être retrouvé. Après 16 ans et des changements de personnels au sein de l'établissement, ce document papier a certainement été perdu.

#### b) Age moyen du fonds

---

46 V. NEVEU. *Compte-rendu de la visite de VN à l'UFR de pharmacie, 3 juillet 2000.*

47 Il s'avère, après vérification avec madame Neveu, que ce document ne correspond pas au fonds présent à l'Université.

48 E. VACQUET, C. LAVAL. *Inventaire*. 1996.

49 P. CUSONNEAU. « La bibliothèque de la faculté de pharmacie d'Angers et ses enseignements ». Mém. Maît. : Angers : 2006.

La détermination de l'âge de ces documents s'est faite de deux façons : le recours aux statistiques par l'intermédiaire de Arc, module d'Aleph<sup>50</sup>, pour les ouvrages déjà catalogués ; et par la réalisation d'un échantillonnage pour les documents non catalogués.

Arc s'interroge par tranche de cote. Le fonds ancien de médecine possède plusieurs cotations différentes correspondant au lieu dans lequel il est entreposé. Les documents de la réserve sont cotés selon leur format : « F° » pour les In folio (il y en a assez peu, 36), « 4° » pour les in quarto (625) et enfin « 8° » pour les in octavo (3920). Il existe aussi des cotes plus marginales : « A », (9) ou « D », 1 seul exemplaire. Les livres en magasins sont coté MED puis un numéro à quatre chiffres, par exemple, MED 0487 correspond à *Toxicologie chimique* de Friedrich Mohr.

En magasin, la date moyenne d'édition des documents est de 1873. Elle est de 1880 en réserve. Pour vérifier cette constatation sur les ouvrages qui n'étaient pas dans le SIGB, j'ai procédé à un échantillonnage.

L'échantillonnage est un procédé que l'on retrouve dans plusieurs disciplines, notamment dans les enquêtes et sondages. Il sert à analyser un objet global à l'aide d'une portion seulement de ce tout. Ne pouvant regarder tous les documents un par un pour un premier aperçu du fonds, j'ai choisi d'effectuer un échantillonnage qui m'a informé de l'âge mais aussi de l'état général des livres non catalogués. Pour obtenir un échantillon représentatif, il faut connaître le nombre total de la population étudiée. Dans mon cas, cette population s'élevait au nombre de 2080. Il existe une formule mathématique<sup>51</sup> qui détermine la taille de l'échantillon nécessaire pour une vision fiable d'une population globale. Après calcul, mon échantillon a été établi à 325 documents. Deux techniques différentes pour le choix des individus de l'échantillon s'opposent. L'une préconise une extraction régulière, un tous les dix par exemple. La seconde technique propose une sélection aléatoire. C'est cette deuxième méthode qui a été retenue. L'analyse de l'échantillonnage est venue confirmer la date moyenne de publication des documents vers 1880.

L'état des livres, brochures et périodiques de médecine est assez variable. Certains documents sont en parfait état lorsque d'autres se délitent à chaque manipulation. D'autres encore ont été ficelés pour garder des parties d'ouvrage ensemble lorsque la brochure s'est fendue.

### c) Des documents demandés ?

50 Aleph est le SIGB de la BU d'Angers. Ce progiciel sert à la gestion courante des collections, circulation, catalogage, acquisitions ou édition de rapports statistiques.

51 Cette formule varie selon la probabilité de l'événement et la marge d'erreur acceptée.

J'ai créé lors de la première semaine de stage une grille d'analyse en m'inspirant des désherbages ponctuels précédents. Cette grille devait m'aider à dresser les critères de désherbage spécifiques au fonds de médecine. La grille comportait les éléments suivants :

Titre	Auteur	Date	Édition	Dernière Sortie	État	Reliure	Autre localisation	Sujet	Destination

Première grille d'analyse du fonds ancien de médecine

J'ai revu ce document par la suite certaines informations étant indisponibles.

Comme expliqué précédemment, les ouvrages du fonds ancien de médecine sont répartis entre les magasins et la réserve. Ils sont exclus du prêt à domicile et ne sont donc pas pucés<sup>52</sup>. Pour accéder à ces documents, les usagers doivent remplir un bulletin magasin ou réserve où figurent les nom et prénom de la personne qui souhaite les consulter. Le bulletin est conservé à l'accueil et le fantôme reste en rayon. Ce fantôme permet de situer un ouvrage qui est sorti et facilite son rangement lorsqu'il est rendu. Une fois l'exemplaire à sa place, le fantôme est détruit. La première partie du formulaire est conservée pour alimenter les statistiques de la bibliothèque pour son travail interne mais également pour l'ESGBU (Enquête Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires<sup>53</sup>).

J'ai pensé m'aider de ces formulaires et statistiques pour déterminer quels ouvrages du fonds ancien de médecine étaient consultés. Cela a été impossible. Si les titres sont bien notés sur les demandes magasins et réserve, ils ne sont pas retranscrits dans les documents internes. Seuls sont conservés le nombre de sorties, par an ou par mois. Florent COURTIN, en charge de rentrer les demandes réserves et magasins à Belle-Beille, m'a expliqué la démarche qui exclut la prise en compte des titres dans les statistiques, pour des raisons de temps (tâche chronophage et ayant peu d'intérêt au quotidien).

---

52 Les collections courantes sont équipées de puces RFID. L'équipement de ces puces sur les documents en magasins ne se fait que lorsqu'il sont demandés (emprunt ou transit vers Saint-Serge).

53 « L'ESGBU a été créée en 1976 afin de permettre à l'administration centrale de disposer de statistiques à l'échelle nationale et de procéder à la répartition des moyens de fonctionnement. [...] Les données de l'ESGBU complétées annuellement par chaque établissement comprennent les rubriques suivantes : locaux, postes informatiques, personnels, collections, horaires d'ouverture. » <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/esgbu>> (consulté le 05/04/2016)

## 1.4. La démarche du désherbage

### 1.4.1. Critères de désherbage

#### a) Les critères habituels

Le désherbage des collections courantes est désormais bien balisé et il existe des critères types afin de guider les acquéreurs. La grille de désherbage par classe Dewey propose des pistes selon le domaine des ouvrages tout en y ajoutant des remarques. Le premier chiffre correspond au nombre d'années écoulées depuis le dépôt légal. Le second représente celui écoulé depuis le dernier prêt. IOUPI correspond à la présence d'un ou plusieurs critères négatifs IOUPI pré-déterminés. X est utilisé quand un des facteurs n'est pas significatif dans un domaine. Pour les fonds de médecine et de botanique, les classes 500 et 600 sont concernées<sup>54</sup>.

500	Sciences Pures		Garder les œuvres de base dont la valeur historique est incontestable
500	Généralité	10/3/IOUPI	
510	Mathématiques	10/3/IOUPI	
520	Astronomie	5/3/IOUPI	
530	Physique	10/3/IOUPI	
540	Chimie	10/3/IOUPI	
550	Science de la terre	10/3/IOUPI	
560	Paléontologie	10/3/IOUPI	
570	Biologie	5/3/IOUPI	
580	Botanique	10/3/IOUPI	
590	Zoologie	10/3/IOUPI	

Tableau 1 : tableau de désherbage de la Classe 500

600	Sciences Appliquées		Tout ce qui a plus de 5 ans doit être regardé avec méfiance
610	Médecine	5/3/IOUPI	Sauf l'anatomie et la physiologie, X/3/IOUPI. Revoir systématiquement la

54 C.Lieber, F.Gaudet. Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections. Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2013, p.

			thérapeutique
620	Technique de l'ingénieur	10/3/IOUPI	Tous les ouvrages techniques ou illustrés sur les véhicules anciens peuvent trouver leur public.
630	Économie domestique	5/3/IOUPI	Garder l'information à jour et la compléter avec les nouvelles techniques.
640	Économie domestique	5/3/IOUPI	Être strict sur les vieux livres de couture ou décoration dont le style change vite ; mais garder les livres de cuisine
650	Gestion	5/3/IOUPI	En fonction de l'évolution de la discipline pour la comptabilité
660	Génie chimique	5/3/IOUPI	
680	Fabrication de produit à l'usage des particulier	5/3/IOUPI ou X/5/IOUPI	X/5/IOUPI pour les vieilles pendules, armes et jouets, souvent article de collection.

Tableau 2 : tableau de la classe 600

On constate que la grille d'analyse ne remonte pas à plus de 10 ans en ce qui concerne l'année d'édition et 5 pour le dernier prêt. Dans le cas du fonds de médecine, ce premier critère n'est pas applicable. Tous les documents ont été imprimés avant le XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui les place tous comme potentiellement désherbables. J'ai souhaité voir les statistiques de prêt du fonds de médecine. Toutes étaient nulles. Les critères fournis sont donc inapplicables à un fonds aussi ancien, patrimonial et dont l'intérêt se trouve dans la possibilité d'effectuer une analyse rétrospective sur un domaine tel que la médecine.

COTES\_RESERVE.xlsx - LibreOffice Calc

	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
17	Auteur	Cote	Localisation	Date de création du 1er ex.	Date du dernier prêt	nb de prêts en cours	nb de résa en cours	nb d'ex.	nb de prêts	nb moyen de prêts par ex.
929	Chomel	8 1224	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
930	Chomel	8 1224	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
931	Briand	8 1225	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
932	Charpin	8 1226	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
933	Olivier Auguste-Adrien	8 1230	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
934	Fuster	8 1231	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
935	Graves	8 1232	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
936	Graves	8 1232	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
937	Gueneau de Mussy	8 1233	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
938	Gueneau de Mussy	8 1233	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
939	Gueneau de Mussy	8 1233	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
940	Gueneau de Mussy	8 1233	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
941	Dieulatoy Georges	8 1236	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
942	Dieulatoy Georges	8 1236	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
943	Dieulatoy Georges	8 1236	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
944	Dieulatoy Georges	8 1236	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
945	Trousseau	8 1237	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
946	Trousseau	8 1237	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
947	Trousseau	8 1238	RES	9 juin 99		0	0	1	0	0
948	Trousseau	8 1238	RES	12 juil. 99		0	0	1	0	0
949	Trousseau	8 1238	RES	12 juil. 00		n	n	1	n	n

Illustration 1: Tableau du nombres de prêt par titre : nombre de prêt, prêt en cours et dernier prêt.

La BU n'a pas de statistiques des sorties titre par titre des documents de médecine mais des statistiques globales par année sont réalisées. Laurence Le Gal m'a fourni ce document qui remonte sur 10 ans et sépare le fonds selon les 3 cotes principales : 4<sup>o</sup>, 8<sup>o</sup> et MED. J'ai pu me rendre compte de l'état des demandes de ce fonds. Sur dix ans, la BU a recensé 102 requêtes<sup>55</sup>.

### b) Les critères proposés

Ne pouvant m'appuyer sur des critères déjà existants, j'ai élaboré de nouveaux critères spécifiques au fonds ancien de médecine de la BU. Pour cela, j'ai procédé à un état des lieux de l'édition médicale à partir des fonds présents à la Bius et sur Gallica avec différents mots clés comprenant les principales disciplines de médecine à savoir, la chirurgie, la thérapeutique, l'anatomie et la physiologie.

On constate une nette augmentation de la production disponible dans la décennie 1820-1830. Cette période se trouve après la limite déterminant les livres anciens et pouvait s'appliquer à un fonds de grande envergure chronologique allant du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. J'ai donc choisi 1830 comme date au début de désherbage. Tous les ouvrages antérieurs seront conservés.

55 Tableau des communications des fonds médecine de la grande réserve et des magasins (Annexe)

La pertinence des références avec les axes de recherches initiés au sein de l'Université est le second critère intellectuel. Tous les livres en lien avec ces domaines seront maintenus. Le but étant aussi de garder une cohérence au niveau d'un fonds hérité qui évoque la médecine de façon transversale.

L'état physique du document est également un aspect à prendre en compte. Avec le temps et les infiltrations d'eau dans les amphithéâtres où les livres se trouvaient à l'origine, certains ont été endommagés.

La BU n'a pas de mission de conservation et n'a aucune spécialisation en histoire de la médecine. Le dépôt légal des documents papier est de trois exemplaires: 2 à la BnF pour le DLE et 1 en région pour le DLI. J'ai donc fixé à 3 le nombres d'exemplaires dans d'autres structures permettant le désherbage.

Ces critères récapitulés identifient les documents candidats au désherbage comme étant :

- Édités depuis 1830
- Présents dans plus de 3 autres établissements
- En mauvais état
- Ne correspondant pas aux thèmes de recherches du Cerhio
- Les thèses non soutenues à Angers

J'ai également constaté la présence de nombreux doublons internes, certains catalogués. Ces doublons s'ils sont postérieur à 1830 seront éliminés.

Pour les périodiques, un plan de conservation partagé peut être envisagé avec le Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur<sup>56</sup> qui depuis 2004 co-anime avec la Bius la gestion des périodiques de médecine en Île-de-France.

### **Particularités d'un fonds ancien**

Le désherbage d'un fonds ancien comporte un aspect supplémentaire à prendre en compte. S'il n'existe pas de loi régissant les bibliothèques publiques, il n'en est pas de même concernant la propriété des collections. Les livres anciens font partie du patrimoine et par là des collections publiques.

---

56 « Le CTLes assure la collecte, la conservation et la communication des livres et autres documents d'intérêt patrimonial et scientifique que lui confient en dépôt temporaire ou lui cèdent les bibliothèques des universités et autres établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France. » Missions-Le CTLes. <<https://www.ctles.fr/fr/page/missions>> (consulté le 06/06/2016).

Certains objets et documents, par leur caractère patrimonial, entrent dans le domaine public et ainsi le champ du patrimoine inaliénable de l'État. « Font partie du domaine public mobilier de la personne publique propriétaire, les biens présentant un intérêt du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique »<sup>57</sup> Il y est stipulé qu'appartiennent à ce domaine public mobilier, « 10° Les collections de documents anciens, rares ou précieux des bibliothèques.<sup>58</sup> » Ce texte concerne donc les livres anciens. Il y a plusieurs manières de définir le livre ancien. Au sens strict, tous les documents édités avant 1811 le sont. La deuxième façon est de comptabiliser 100 ans en arrière, ce qui nous amènerait en 1916. C'est la première qui est à prendre en compte et qui est la plus légitime dans notre cas. La majorité des documents disponibles dans les différents fonds anciens (Paris, Nantes et Montpellier) s'arrête en 1914. Cette date délimite la présence en réserve.

La nouvelle définition du patrimoine mobilier de 2006 est plus complexe qu'auparavant. Le critère d'appartenance est maintenant rattaché à la ressource en elle-même et non plus à son affectation. Pour déterminer si un livre appartient au domaine public, il est nécessaire d'avoir une expertise que je ne possède pas. Pour les ouvrages du fonds encore en bon état et faisant partie de la liste de désherbage, j'aurai recours aux avis extérieurs si le document est rare : 6 exemplaires ou moins dans le Sudoc.

#### 1.4.2. Sudoc

Pour réaliser un désherbage qui ne soit pas excessif et qui prenne en compte le maillage territorial universitaire, j'ai comparé les ouvrages du fonds à ceux présents dans d'autres bibliothèques. J'ai réalisé ce travail avec l'aide du site de la bibliothèque de médecine de Nantes<sup>59</sup>, celui de la BIUS<sup>60</sup> de Paris ainsi que du Sudoc<sup>61</sup>.

Le Système Universitaire de Documentation (Sudoc) possède un catalogue collectif qui regroupe les fonds des bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur. Ce dispositif décrit et recense tout type de documents, papiers mais également ressources électroniques. Ce projet de catalogue mutualisant les ressources naît à la fin des années 1990 et est sous la responsabilité de l'Abes (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur), il ouvre en 2000. Le Sudoc est alimenté par les bibliothèques qui en sont membres. Les

---

57 Article L2112-1 Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Version consolidée du 27 mai 2016.

58 ibid

59 Université de Nantes- Bibliothèque universitaire <<http://www.bu.univ-nantes.fr/>> (consulté le 06/06/2016)

60 Accueil Biu Santé <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/>> (consulté le 03/06/2016)

61 Catalogue SUDOC <<http://www.sudoc.abes.fr/>> (consulté 02/06/2016)

catalogueurs des établissements y versent les notices qu'ils ont créées. Chaque notice correspond à un ouvrage, on peut donc trouver des notices avec le même titre d'ouvrage et auteur mais d'éditions différentes. Les catalogueurs des structures peuvent rattacher leur exemplaire à une notice préexistante, si le document correspond. Néanmoins, les notices provenant de toute la France et étant étaillées sur plusieurs années, il existe une certaine disparité dans la création de celles-ci.

Les tomes d'une même série peuvent être catalogués tome à tome ou bien en une notice globale.

La conservation ou non de la mention « texte imprimé » dans le titre de notice est également un point qui fait doublonner certaines références.



rechercher (et) (Tous les mots) [papin chirurgie du rein](#) | 3 résultat(s)

Services
<a href="#">Mon panier / Export</a>
<a href="#">Flux RSS</a>
Affiner la recherche
Type de publication
<a href="#">Livres</a> 3

1

1.	<a href="#">Chirurgie du rein ...</a> Papin, Edmond (1876-1946) / G. Doin et cie / 1928
2.	<a href="#">Chirurgie du rein [Texte imprimé]</a> Papin, Edmond (1876-1946) / G. Doin / 1928
3.	<a href="#">Chirurgie du rein</a> Papin, Edmond (1876-1946) / G. Doin et Cie / 1928 [1927]

*Illustration 2: Notice multiple par la présence ou l'absence de la notion "texte imprimé"*

La BU d'Angers a pour politique d'importer les notices du Sudoc et d'y rattacher ses documents. Il est fait très peu de catalogage interne. Lorsqu'une notice n'est pas disponible, le catalogage apporté est minimal. De l'aveu des dirigeants, il n'y a pas de réel poste de catalogueur au sein de la bibliothèque. Cette tâche fait partie de celles qui sont réalisées en réseau. Cette mesure permet de dégager du temps pour d'autres projets de front-office ou de back-office plus valorisés ou ayant plus d'impact aux yeux des publics.

### 1.4.3. Le fonds

Afin de déterminer les titres à désherber, j'ai voulu obtenir une liste du fonds de médecine. L'inventaire fait en 1996 n'étant pas disponible, je me suis tournée vers Aleph qui contient toutes les notices des documents de la BU. Pour établir la liste de désherbage, j'avais besoin de trois informations principales : le titre, l'auteur, et la date pour lancer une comparaison avec les fonds d'autres établissements. La cote est importante pour la réalisation physique de la politique documentaire mais avait peu d'impact lors de cette étape préparatoire.

L'interrogation d'Aleph se fait par tranche de cote. Les cotes MED en magasin et celles plus spécifiques telles que A ou D ou F n'ont pas posé de problème. En revanche les cotes 4° et 8° ont créé des interférences. Arc ne prend pas en compte le sigle degré et ne retient que « 4 » et « 8 ». Ces deux cotes se retrouvent en magasin et en réserve. Dans cette configuration, tous les ouvrages liés aux langues et à la littérature ressortent. Aleph offre différents critères et permet de restreindre la recherche notamment par localisation des exemplaires (Annexe). Cette possibilité a limité les réponses aux documents en réserve.

Aleph propose plusieurs combinaisons pour l'interrogation de sa base : Cote/ Titre/ Auteur/ Editeur/ Année/ Collection, celle qui correspondait le plus à mes besoins n'existe pas encore. Céline Chauveau, en charge du SIGB, l'a créée à ma demande ultérieurement. Geneviève Leclerc a établi un état du fonds avec les informations suivantes: n° ALP<sup>62</sup>/ Titre/ Auteur/ Cote/ Localisation/ Date/ et les données relatives au prêt. Il a toutefois été nécessaire de reprendre la liste obtenue pour la nettoyer des œuvres littéraires et de langues. J'ai également retravaillé cette liste car les années correspondaient à la création de la notice dans le progiciel et étaient majoritairement 1999, date de chargement des notices dans l'ancien SIGB Dynix .

2690	253553	Recherches de l'incision méthodique appliquée au tr	Olivet M	8 3077	RES	09/06/99	
2691	253421	Muséum d'anatomie pathologique de la Faculté de m	Paris France Université	8 308	RES	09/06/99	
2692	255887	Muséum d'anatomie pathologique de la Faculté de m	Musée Dupuytren Paris	8 308	RES	24/06/99	
2693	253659	Traité des maladies des voies urinaires	Phillips Charles	8 3080	RES	1860	
2694	253787	Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homm	Roubaud Félix	8 3084	RES	09/06/99	
2695	253819	Des moyens de parvenir à la vessie par le rectum ;	Sanson Louis-Joseph	8 3085	RES	09/06/99	
2696	253842	Traité de l'opération de la taille, ou Mémoires anato	Scarpa Antonio	8 3086	RES	09/06/99	
2697	253874	Traité des rétentions d'urine et des maladies qu'elles	Segalas P. S	8 3087	RES	09/06/99	
2698	253941	Nouvelle méthode pour détruire la pierre dans la ves	Tanchou Stanislas	8 3088	RES	09/06/99	

Illustration 3: Fichier cote 4 et 8 avec date de création des notices

Pour faire correspondre les titres et dates d'édition je me suis donc servie de la formule qui se rapprochait le plus de la configuration du fichier : Cote/ n°ALP/ Titre/ nb de prêt/ date dernier retour/ Année. À partir de cette requête, j'ai pu sortir la liste de tous les ouvrages cotés 4 et 8 en réserve et reprendre le fichier de base.

Cette tâche m'a pris beaucoup de temps à raison de deux heures par jour. Avec la création de la nouvelle combinaison par C. Chauveau, j'ai stoppé ce chantier pour me concentrer sur le catalogage des documents en réserve.

Les problèmes d'interaction entre Aleph, Arc en particulier et les cotes médecine ont été un obstacle au bon avancement du projet. Ne pouvant me servir de manière optimale de la base de notices, j'ai du trouver d'autres moyens (plus longs) pour atteindre les objectifs fixés.

62 Abréviation de « numéro Aleph »

#### **1.4.4. Enquête**

La réalisation d'une enquête auprès des enseignants chercheurs était une des missions spécifiées dans le cadre du stage. Celle-ci n'a été réalisée que tardivement (fin avril/ début mai) car dépendante de la bonne appréhension du fonds de médecine.

##### **a) Pour qui ?**

Le désherbage se conçoit en fonction de la politique documentaire d'un établissement et des usagers qu'il dessert. Il semblerait que les étudiants en médecine soient plus tournés vers les nouvelles pratiques et n'effectuent pas de recherches rétrospectives sur leur domaine. Le public privilégié de ce fonds est donc constitué d'historiens. L'Université dispose de plusieurs centres de recherches dont un spécialisé dans les recherches historiques. C'est auprès de ces enseignants-chercheurs que se fera l'enquête.

##### **CERHIO**

La recherche au sein de l'université s'organise autour de cinq pôles. Les pôles sont les suivants : Matériaux, Végétal & Environnement, Santé, Math-STIC et enfin Lettres langues sciences humaine et sociales. C'est ce dernier qui nous intéresse.

Le fonds ancien de médecine hérité de la faculté de pharmacie est un fonds qui s'étend sur plusieurs siècles, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>. Les documents qui le constituent semble n'avoir que peu d'intérêt pour les étudiants de médecine. La bibliothèque universitaire les a conservés à l'intention des enseignants chercheurs en Histoire. Ces enseignants sont regroupés dans un laboratoire : Le CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest). Cette unité mixte de recherche du CNRS se retrouve sur quatre sites : Angers, Le Mans, Lorient et Rennes 2. Jean-Michel Matz, professeur d'Histoire médiévale est le responsable du pôle angevin qui dénombre 20 enseignants chercheurs permanents.

##### **Enjeux des axes de recherches**

##### **Végétal**

Le thème du végétal est un enjeu cher à la ville d'Angers. Elle constitue un des pôles d'excellence sur ce sujet. La ville compte plusieurs écoles d'agriculture- l'ESA Ecole Supérieur d'Agriculture ou bien l'Agrocampus Ouest, fusion l'INH d'Angers et de l'Agrocampus de Rennes - Angers accueillait chaque année (à l'exception de 2016) le salon du végétal qui est à mettre en lien avec Terra Botanica, parc végétal ouvert en 2010. On trouve aussi sur Angers

Végépolys, un pôle à vocation mondiale de référence de création et de production de végétaux. Végépolys compte 350 membres ce qui en fait le premier réseaux sur le végétal en France.

#### Genre

Certains chercheurs du Cerhio travaillent sur la question du corps et de sa représentation. Ce thème est revenu en avant ces dernières années avec la théorie du genre et les polémiques qu'on a pu observer dans les bibliothèques municipales sur la mise à disposition d'ouvrages en secteur jeunesse reliés par leurs détracteurs à ce sujet. Il existe une actualité sur le thème du genre en France également par la reconnaissance du genre neutre en 2015 pour une personne intersexuée par le tribunal de grande instance de Tours.

Le centre de recherche s'inscrit dans des axes contemporains et locaux qui pourraient bénéficier du fonds ancien de médecine.

Après recherches, 9 enseignants pourraient être intéressés par les documents conservés à la BU.

Enseignants-chercheurs	Domaine de recherche
Alibert Florence	Histoire du livre et bibliophilie du XIXe siècle
Bard Christine	Histoire des femmes et du genre
Denéchère Yves	Enfance
Gaillard-Seux Patricia	Histoire de la médecine
Hanafi Nahema	Histoire des femmes et du genre
Neveu Valérie	Histoire du livre et des bibliothèques
Niget David	Enfance et histoire sociale
Oghina-Pavie Cristiana	Histoire du végétal
Pierre Eric	Histoire de l'enfance et de la jeunesse

Tableau 3 : Enseignants chercheurs possiblement intéressés par le fonds ancien de médecine et leur sujets de recherche.

#### b) Quel type d'enquête choisir ?

Si mon travail sur des collections m'a permis d'acquérir une bonne connaissance du fonds et d'établir des critères de désherbage, une enquête auprès des enseignants chercheurs était nécessaire. L'objectif est de définir au mieux les besoins de ces enseignants. Une meilleure appréhension du public peut passer par différents types d'étude. Les études

quantitatives, comme l'indique la dénomination sont basées sur un grand nombre de réponses. Elles permettent d'obtenir une image représentative des usagers. A l'aide d'un échantillon, on établit un profil type d'usager ou d'usage de la bibliothèque. Le questionnaire offre souvent plusieurs choix essayant ainsi d'harmoniser les réponses possibles en amont, à l'aide d'un travail préparatoire. Certaines questions sont délibérément ouvertes et proposent un espace d'écriture libre, mais ce motif ne peut être dominant dans le questionnaire. Les conclusions d'une enquête quantitative se font à partir d'analyses mesurables. Elles montrent une tendance mais ne sont pas représentatives de tous les comportements que l'on peut observer. Les enseignants ciblés sont une dizaine, ce type d'enquête ne répond donc pas à nos besoins. En opposition, les enquêtes qualitatives sont utilisées pour comprendre des comportement, et non les chiffrer.

Dans le cas du fonds ancien de médecine, le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées s'élève à 9. C'est une population cible très restreinte. De plus, l'intérêt des rencontres est de cerner au mieux les besoins et les pratiques de ces enseignants. Le but est d'obtenir un maximum d'informations sur les thèmes qui composent leurs sujets d'étude. Pour ne pas brider les réponses aux interrogations que nous nous posons, il convient de laisser le plus de liberté possible à l'enseignant. Pour autant, certaines informations cruciales sont inévitables pour traiter au mieux le fonds ancien de médecine. Suite à cette réflexion, nous avons choisi, avec mon maître de stage, non pas d'effectuer une enquête avec questionnaire mais de réaliser des entretiens individuels. L'entretien semi-directif est le dispositif le plus approprié dans notre configuration.

Nous avons rencontré cinq enseignants chercheurs. Les autres étant indisponibles pour une entrevue, nous les avons contactés par mail.

## Trame de l'entretien

Enquête pour le désherbage du fonds ancien de médecine de la BU d'Angers

### Le fonds

- Connaissez-vous le fonds ancien de médecine de la BU ?

### La recherche

- Pouvez-vous me parler de votre domaine de recherche ?
- Vos domaines de recherche croisent-ils le domaine de la médecine ?
- Vos recherches vous dirigent-elles vers une période en particulier ?
- Si le domaine de recherche tourne autour de la médecine, pouvez-vous en préciser les thèmes, les auteurs, les corpus que vous utilisez ?

### Les documents

- Êtes vous amené à utiliser Gallica lors de vos recherches ?

### Disponibilité de l'enseignant chercheur

- Vous déplaceriez-vous à la BU pour voir le fonds proposé ?

Ce fonds est constitué, entre autres, de traités, précis, dictionnaires sur différents thèmes antérieurs à 1914 :

- Accouchement 1807-1912
- Hygiène 1813-1907
- Maladie de l'enfant 1807-1914
- Maladie de l'appareil génito-urinaire 1821-1910
- Médecine de guerre et médecine militaire 1858-1907
- Histoire des plantes 1849-1964
- Anatomie, chirurgie 1546-1914
- pathologie interne et externe 1868-1912

### c) Réponses et compte-rendu

Chaque entretien a donné lieu à un compte-rendu qui est résumé ici.

#### **Florence Alibert**

Maître de conférences en Humanités numériques, F. Alibert fait partie des enseignants contactés pour ses recherches suite à la recommandation d'un de ses collègues. Mme Alibert travaille sur les corpus numériques et l'édition au XIXe siècle. Indisponible lors de la période des rendez-vous, l'entretien s'est fait à l'aide d'un échange de mails. Son domaine de recherche n'ayant pas de lien direct avec la médecine, F. Alibert ne s'est pas montrée intéressée par le fonds de la BU.

#### **Christine Bard**

Professeur d'Histoire contemporaine, C. Bard est spécialisée en histoire du genre et du féminisme. Un certain nombre d'ouvrages traitant des maladies des femmes constituent ce fonds, c'est pourquoi nous l'avons contactée. Participant à la création d'un master Genre et corps avec Mme Hanafi, Christine Bard nous a redirigés vers sa collègue.

#### **Nahema Hanafi**

Maître de conférences en Histoire contemporaine, N. Hanafi travaille sur la question de la femme et du corps. Elle est concernée par tout ce qui touche à la psychiatrie ainsi qu'aux médicaments. Ce domaine étant très vaste, de nombreux liens sont possibles. L'entretien a été assez rapide du fait d'un impératif du côté de l'enseignante. Une autre visite est prévue au cours de l'été.

#### **Cristiana Oghina Pavie**

Les recherches de C. Oghina Pavie, maître de conférence en Histoire contemporaine, sont centrées sur le végétal. Les flores, traités et dictionnaires de botaniques sont peu représentés dans le fonds de médecine. L'enseignante n'étant pas disponible et au vu de la quantité restreinte de documents, il a été fait le choix d'en conserver l'intégralité dans l'attente d'une rencontre .

### **David Niget**

Maitre de conférence en Histoire contemporaine spécialisé dans l'histoire de la jeunesse et l'histoire sociale. D.Niget a pu se déplacer pour découvrir le fonds de médecine et ainsi nous expliciter ses sujets de recherche tout en s'appuyant sur les documents présents en magasin et en grande réserve. L'histoire sociale est un thème très vaste, c'est pourquoi les précisions apportées ont été précieuses. Thème de l'hygiène, des maladies vénériennes, des médicaments, médecine légale et de la psychiatrie avec l'apparition des neuroleptiques.

Suite à ce rendez-vous, nous avons revu la liste de désherbage. Il y a en magasin 40ml de périodiques présents dans d'autres structures. Tous étaient destinés au pilon. D.Niget nous a fait part de l'intérêt de *La gazette des hôpitaux*, quasi exhaustive, pour un projet de master. Les 11 ml seront donc conservés.

### **Eric Pierre**

Maître de conférence en Histoire à l'Université d'Angers, Eric Pierre travaille sur la question de l'enfance et de la jeunesse. Cet âge est peu définissable c'est pourquoi E. Pierre nous l'a clarifié. Tous les documents traitant de l'enfant, de sa conception jusqu'à l'âge adulte entrent dans son domaine de recherche. Cela inclut les traités d'accouchements et les manuels de puériculture. Il porte un intérêt particulier au sujet de l'adolescent, âge intermédiaire, dont on retrouve quelques ouvrages dans le fonds. La guerre est un thème annexe qui le concerne également et qui compose la collection de médecine.

### **Patricia Gaillard-Seux**

Madame Gaillard est maître de conférence en Histoire romaine à l'université d'Angers. Elle travaille sur le thème de la médecine, la magie et les sciences naturelles dans l'Antiquité. Elle porte un intérêt particulier notamment pour l'évolution des médicaments, que l'on peut observer dans les pharmacopées, les traités de thérapeutique ou bien les livres type « nouvelle officine ». Mme Gaillard fait un travail sur les survivances de la médecine antique dans la médecine moderne, ce qui ne limite pas ses recherches à une période précise.

### **Valérie Neveu**

Ancien conservateur à la BU Belle-Beille, V. Neveu a fait une visite à la faculté de pharmacie pour préparer le rapatriement du complément de fonds médecine. Actuellement maître de conférence en bibliothéconomie à l'Université, le fonds ancien lui est utile pour l'aspect physique des documents. Ils illustrent ses cours sur les livres anciens, notamment en ce qui

concerne les différentes reliures et techniques d'illustration. Ces livres ont déjà été repérés et mis de côté.

#### **Yves Denéchère**

Enseignant chercheur en Histoire contemporaine, Y.Denéchère a contribué à plusieurs publications sur le thème de l'enfance. N'ayant pu le rencontrer, je me suis basée sur les critères proposé par Eric Pierre pour circonscrire son sujet de recherche. C'est-à-dire tous les ouvrage concernant l'enfant, de la conception à l'âge adulte.

On constate que comme pour les fonds du Cidef, il existe une méconnaissance importante de la présence des documents sur le site de la bibliothèque. Sur les 9 personnes contactées, quatre seulement connaissaient l'existence de ce fonds, dont Madame Neveu ayant participé à certaines actions concernant ce fonds. Il y a ensuite M. Denéchère, sollicité par la BU lors de la première tentative de désherbage. Cela avait amené une visite de Mme Hanafi et Mme Oghina Pavie. On trouve trace de ces visites en rayons, certains documents agrémentés d'une note avec le nom du chercheur concerné ou ayant été mis de coté.

La mauvaise mise en valeur et l'absence de communication autour de la présence de ces documents ont contribué à les ostraciser davantage.

On peut néanmoins remarquer un phénomène intéressant. À chacun des entretiens, qui avaient pour but de clarifier les recherches d'une personne en particulier, les enseignants évoquaient les domaines de leurs collègues. Cette dynamique de réseau aurait pu faire bouger le fonds plus rapidement si elle avait été exercée plus tôt. C'est un point positif sur lequel il est possible de s'appuyer pour redonner de la visibilité à cette collection spécifique qui n'est disponible qu'en accès indirect. Outre les 9 enseignants déjà contactés, les chercheurs nous ont redirigés vers la filière DAST<sup>63</sup> pour ce qui touche à l'hygiène ainsi que vers le cursus de géographie.

Des visites plus approfondies du fonds sont programmées pour laisser le temps aux chercheurs de s'approprier la collection et d'en mesurer le potentiel.

---

63 Dynamiques et actions sociales territoriales

## 2 La conservation : un investissement

Les bibliothèques universitaires n'ont pas vocation à la conservation et rares sont celles qui organisent une réelle politique. Cette fonction se retrouve dans les bibliothèques spécialisées, de grands établissements ou les Cadist qui disposent de plus de moyens et sont en mesure de mener une réelle politique patrimoniale. La conservation peut prendre plusieurs formes. La conservation préventive, la restauration ou encore la numérisation.

### 2.1. La politique de la BUA

#### 2.1.1. Politique

Comme les autres bibliothèques universitaires, la BU d'Angers n'a pas de mission de conservation. Les fonds spécialisés sont la seule exception. Par leur valeur patrimoniale, ces documents ont une place spéciale dans les collections. La politique de la BU s'organise autour d'une conservation préventive par le soin apporté au conditionnement des documents et leur mise en réserve pour une meilleure protection. On trouve au sein des archives du CAF, de nombreux enregistrements sur CD. Ces supports ne semblent pas être le medium originel. Des opérations de numérisation ont certainement été engagées.

La politique de conservation pratiquée au sein de la BU est aussi axée sur la mise en valeur des fonds d'archives. Pour atteindre cet objectif, la structure procède à la conversion des inventaires PDF en EAD<sup>64</sup>. Cette démarche permet de les rendre compatibles avec Calames et ainsi de signaler leur présence sur un site national et pérenniser ces données.

#### 2.1.2. Moyens

La mise en place d'une bonne politique de conservation demande des moyens humains et financiers. C'est pourquoi par manque de budget, de nombreuses structures n'en ont pas.

Pour les fonds d'archives, la bibliothèque alloue un budget de 4 000 euros pour l'achat de fourniture et de conditionnement neutre.

La réalisation des inventaires est faite avec l'aide de la filière Archives ou Bibliothèques dont les étudiants viennent en stage au cours de leurs formation ou bien l'été. La conversion de ces inventaires fait partie d'un projet appuyé par l'enseignement supérieur et a fait l'objet de subventions. Ces subventions ainsi que l'investissement de la BU ont permis d'engager une archiviste pour réaliser cette mission. À terme, tous les inventaires seront disponibles et externalisés ; le site de la BU proposant un lien vers Calames.

---

<sup>64</sup> Encoded Archival Description (Description archivistique encodée). L'EAD est un standard XML conçu pour l'encodage des instruments de recherches en archivistique.

## 2.2. Les conditions de conservation

Les conditions de conservation déterminent la durée de vie d'un document tout autant que le matériau à partir duquel il est fabriqué. À la BU Belle-Beille, les deux espaces de stockage ont des conditions de conservations différentes, ce qui influe sur l'état des ressources qui y sont entreposées.

Les recommandations pour une conservation optimale sont de garder les livres et archives dans une pièce bien ventilée, non exposée à plus de 50 lux 50-60 % d'humidité et dont la température est entre 18°C et 20°C.

### 2.2.1. En magasin

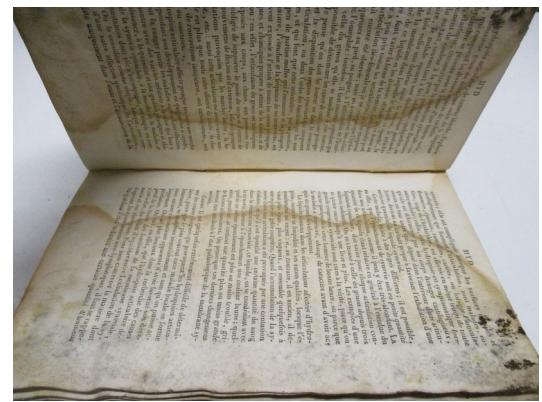
4 600 ml de documents sont entreposés en magasin ; moins précieux, leurs conditions de conservations sont moins strictes. Les demandes magasin arrivant fréquemment et tout au long de la journée, les lumières des magasins sont allumées en continu. J'ai durant mon stage procédé à un relevé de température pour les deux espaces où se trouvent les ouvrages de médecine. En magasin, celle-ci était de 20,7°C. Il faut ici noter que ce relevé s'est fait courant mai, lorsque les chauffages sont arrêtés. Au début du printemps, lors de mon arrivée, la température était plus élevée, de 2° ou 3°. Ces caractéristiques sont compatibles avec le stockage des collections courantes, qui tournent régulièrement, mais le sont moins pour des ouvrages plus anciens. J'ai trouvé dans le fonds ancien de médecine des journaux datant de 1789. Exposé à la lumière, la chaleur et la poussière, les feuillets n'ont pas craquelé mais cela ne les a pas préservés.

Lorsqu'elles étaient encore au sein de la faculté de médecine, certaines monographies, entreposées sous des amphithéâtres mal isolés ont pris l'eau. On constate les stigmates de ces dégâts avec des traces laissées après évaporation mais aussi par la présence de champignons (tâches brunes et rouges) sur des livres qui s'effritent lorsqu'on les touche. Le rangement de ces livres contaminés aurait pu faire se propager des spores sur les ouvrages qui se côtoient en rayon. Cela ne semble heureusement pas avoir été le cas. Sans traitement ni catalogage, les pièces du fonds de médecine en magasin ont pris la poussière pendant plus de seize ans, ce qui explique l'état de quelques documents. Un bon nombre de livres de médecine en mauvais état ont été ficelés pour tenir l'ouvrage en un seul morceau la brochure ayant cédé.

Considérant la date moyenne d'édition des titres, qui est 1873, les conditions de conservation ne sont pas satisfaisantes en magasins.



*Illustration 4: Dictionnaire des sciences médicales, Société des médecins et de chirurgiens, t. 22, 1812, ayant subi une infiltration d'eau : extérieur*



*Illustration 5: Dictionnaire des sciences médicales, Société des médecins et de chirurgiens, t. 22, 1812, ayant subi une infiltration d'eau : intérieur*



*Illustration 6: Livres ficelés en magasin*

## 2.2.2. En réserve

La réserve abritant des documents plus précieux, les conditions de conservation y sont meilleures. Les livres y sont moins courants et moins demandés. De plus, le bureau d'information ferme à 18h00 contrairement à l'accueil, ce qui entraîne une amplitude horaire annuelle moins élevée et permet moins de retraits d'archives.

La documentation en réserve n'est pas soumise à la lumière en permanence comme c'est le cas en magasin. La température y est plus basse: 20,1°C. N'étant pas un lieu ouvert, la réserve n'accumule pas de poussière, ou en moindre quantité. De plus, un dépoussiérage est réalisé chaque année par le personnel technique de surface. Certains documents sont délabrés mais leur état général est meilleur qu'en magasin.

La réserve a été aménagée comme telle mais cela ne devait pas être l'intention lors de la création du bâtiment. Les fenêtres ont été obturées artificiellement grâce à de la peinture noire et la pièce n'est pas située en extrémité de bâtiment. Elle donne sur le garage ce qui a occasionné de nombreux désagréments et passages lorsque l'atelier de technicien de surface, Jean-Louis Besnier s'y trouvait.

## 2.2.3. Le fonds ancien de médecine, un fonds spécialisé ?

Les fonds spécialisés sont un des points distinctifs de la BUA et sont les seuls à faire l'objet d'une politique de conservation.

Le fonds ancien de médecine se trouve plus proche du fonds Cidef par ses caractéristiques. Tout deux sont des collections finies qui ne subiront plus d'accroissement. De plus, la préciosité des documents qui les composent est relative. Certes, les livres anciens sont précieux, néanmoins, une partie de ces fonds se trouvent en magasin car n'étant pas des exemplaires uniques. Ces deux fonds ont une grande charge historique et correspondent au patrimoine de la structure qui les a façonnés, c'est pourquoi le désherbage en est compliqué. L'accroissement qui s'est fait de cette collection témoigne de la volonté de leur donateurs. Les fonds spécialisés demandent une mise en valeur particulière puisqu'ils sont moins visibles que les collections en salle, ils ne peuvent faire l'objet de sérendipité.

Le but du désherbage du fonds de médecine est d'en faire un état des lieux pour amorcer une préservation consciente et programmée. Par cette démarche, l'enjeu est de le placer au niveau des fonds littéraires et féministes. Cela en gardant une cohérence dans les

titres proposés mais en l'élaguant de certains documents pour plus de pertinence ; et ainsi en faire un réel fonds spécialisé.

## 3 Résultats et préconisations

Suite au travail préparatoire entamé, certaines actions peuvent être menées pour une meilleure utilisation et une visibilité accrue du fonds ancien de médecine.

Si l'offre de stage proposait d'établir une politique documentaire concernant ces documents en y incluant le don, cette possibilité a été écartée par le responsable de la bibliothèque universitaire. Pourquoi cette décision ? Le don est une procédure complexe et chronophage. Elle demande une recherche des établissements susceptibles d'accueillir les ouvrages et de les contacter. En cas de réponse positive, il faut préparer l'envoi des documents. Trois questions se posent alors, qui se charge de l'envoi ? À quelle date ? Et pour quel coût (qui paie le transport) ? Un don nécessite un suivi, c'est pourquoi il a été fait le choix que tous les ouvrages désherbés partiraient au pilon (ils ne pouvaient être relégués en accès indirect étant déjà en magasin et réserve).

### 3.1. Application des critères de désherbage

L'application des critères choisis a fixé une orientation à la politique documentaire du fonds ancien de médecine. J'ai repris les résultats obtenus au cas par cas pour vérifier qu'aucun document potentiellement pertinent dans les collections de la BU ne soit éliminé. La première liste de désherbage a donc été révisée pour aboutir à une liste définitive et façonner un fonds utile et utilisable pour les chercheurs.

#### 3.1.1. En magasin

En magasin, j'ai déterminé 749 titres à désherber. La mise au pilon de ces documents libère ainsi au moins 60 ml en magasin. Ce gain d'espace nous permet de rapatrier une partie du fonds se trouvant en réserve en magasin pour les moins précieux. Les ouvrages à transférer ont fait l'objet d'une réflexion particulière, tous les documents ne pouvant pas quitter la réserve qui a de meilleures conditions de conservation. Plusieurs critères étaient envisageables : la taille, ou la date. Tous les documents au format in-quarto auraient pu migrer mais ils étaient trop nombreux. Tous les ouvrages n'étant pas des documents anciens selon la date de 1811, une deuxième manière de délimiter les livres anciens des contemporains est de prendre 100

ans en arrière. Cette méthode nous aurait donc amenés en 1916. Le long 19<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup> marque aussi une coupure chronologique que j'aurais pu choisir pour le déplacement de fonds vers les magasins, néanmoins, cela n'a pas été le cas.

De manière plus pragmatique et pour des raisons pratiques, j'ai décidé de me baser sur l'espace à nouveau disponible en magasins. Les 60 ml désencombrés sont la limite physique de ce transfert et un élément incompressible. Une tablette peut recevoir en moyenne 30 livres. Avec ces données, j'ai établi le nombre de documents transférables à 900. Avec l'aide de Geneviève Leclerc, j'ai obtenu d'Arc, le nombre d'ouvrages par date de publication. Après comptage, je suis arrivée à la conclusion que l'année 1905 serait l'année charnière du déménagement des collections. Jusqu'en 1905 non inclus, les livres et autres supports restent en réserve. A partir de 1905, les documents migrent vers les magasins. Il existe cependant des exceptions à ce principe. Les documents faisant partie d'une série commençant avant la date fixée mais qui se poursuit sur plusieurs années après restent ensemble. Je pense notamment aux nombreux dictionnaires en plusieurs volumes présents dans le fonds. Il n'a pas été nécessaire d'inclure les périodiques de médecine dans un plan de conservation partagé, tous étant déjà à la BIUS.

### 3.1.2. En réserve

Le fonds en réserve étant plus important que celui se trouvant en magasin, comparer l'intégralité des documents aux ressources présentes dans le Sudoc était impossible. Cette opération a été estimée à un mois et demi à temps plein. J'ai donc fait le choix de ne faire cette comparaison qu'avec les ouvrages qui seraient transférés en magasin. De cette façon, le fonds qui se trouvera en magasin à l'issue du désherbage n'aura plus à subir d'opération.

Les livres en grande réserve ont subi un désherbage plus restreint du fait de leur nombre important. Seuls les documents édités depuis 1905 et non 1830 sont concernés. Le transfert qui devait intéresser 900 documents seulement en touche en réalité 1972 du fait de l'ajout des références non cataloguées. Sur ces 1972 titres, 351 partent au pilon. Il faut ajouter à cela certains dictionnaires en plusieurs volumes, bien conservés mais disponibles en ligne et dans d'autres établissements, qui sont destinés au pilon-vente de la braderie. Le gros travail sur l'espace de la réserve est celui du réaménagement.

---

65 1914 correspond à la fin du long 19<sup>e</sup> siècle.

## 3.2. Scénari de recotation

Les ouvrages de médecine sont inscrits sous cinq cotes différentes ; pour naviguer au mieux dans ces multiples références, j'ai envisagé divers scénario de recotation. Les trois soumis suggèrent différents degrés de recotation, influant sur le temps de travail à y consacrer.

### 3.2.1. Cotation et recotation minimale

La recotation minimale ne touche pas au fonds et ne demande pas de manipulation de documents. Cette recotation ne s'effectue que d'un point de vue informatique, c'est son atout majeur.

#### a) Cotation des ouvrages non catalogués

##### Magasin

En magasin la question de la cotation ne s'est pas réellement posée. Tous les documents catalogués de médecine qui s'y trouvent ont une cote sur le modèle MED 0000. C'est donc tout naturellement que les ouvrages à cataloguer prendront la suite. Par l'élimination de 749 titres, certaines cotes seront à nouveau disponibles ce qui permettra leur réutilisation après la suppression des notices originelles.

##### Grande Réserve

La décision à prendre quant aux cotes à donner dans la réserve était plus difficile. Notre hésitation portait sur le besoin de continuité dans un fonds qui comporte déjà cinq cotations différentes avec deux majoritaires. Devait-on inscrire les nouvelles références dans ce cadre ou était-il judicieux d'introduire une nouvelle cotation ? MED aurait pu apporter des confusions quant à la localisation des documents qui ne sont normalement qu'en magasin.

Nous en avons discuté avec Laurence Le Gal et après l'obtention de l'accord du responsable de la BU, nous avons décidé que les brochures et livres non catalogués seront cotés MED 0000. Ce choix s'est fait sur la conviction qu'à terme, tout le fonds de médecine devra être coté de cette manière, plus parlante que le format. De plus, MED a l'avantage d'éviter les méprises lors des requêtes Arc.

## b) Recotation minimale

### L'ajout d'un « 0 »

La première cotation des documents a été faite par la faculté de médecine. La bibliothèque universitaire, lors de la récupération de ce fonds en a hérité. Cette cotation, faite à la machine à écrire était adaptée au catalogue papier. Dans un souci d'intégration rapide des documents aux collections, la cotation existante a été reprise sans modification. Aujourd'hui informatisée, la gestion de la bibliothèque nécessite d'aménager cette primo cotation. Lorsque l'on sort une liste concernant le fonds médecine à partir d'Aleph, les références suivent l'ordre numérique. Cette configuration donne lieu à des insertions de cotes non suivies.

1755	262979 Nouveau traité de chimie minérale	Bénard Jacques 1912-1987 PPN028266927 070	8 5124	RES
1756	262985 Nouveau traité de chimie minérale	Pascal Paul 1880-1968 PPN03156464X 070	8 5124	RES
1757	262986 Nouveau traité de chimie minérale	Pascal Paul 1880-1968 PPN03156464X 651	8 5124	RES
1777	256389 Technologie et analyse chimiques des huiles, graisses et huiles essentielles	Lewkowitch J Dr	8 538	RES
1779	251554 Initiation aux examens courants de la gorge, du nez et des voies respiratoires	Chatellier Henri-Pierre	8 5421	RES
1780	263253 Précis d'anatomie et de physiologie humaines	Raoul Yves 1910-2001 PPN033930910	8 5427	RES

Illustration 7: Exemple de cotes non suivies faute de « 0 » initial

Pour remédier à cela, il faudrait ajouter un « 0 » qui est maintenant nécessaire pour obtenir un bon fichier informatique. Néanmoins, cette opération nécessiterait de reprendre les 999 premières notices et de les modifier manuellement. A faire sur les cotes 4° et 8°, cela représente 1998 notices. La reprise d'une notice occupe une dizaine de secondes. On peut donc évaluer ce travail à hauteur d'un peu plus de 5h30. Les étiquettes présentes sur les ouvrages ne comporteront pas de « 0 », néanmoins, étant classés par ordre numérique 0,1,2,3,... cela ne sera pas nécessaire. Ce travail, peut, à terme, être réalisé rapidement pour faciliter le déplacement de collection.

### La cote MED 4°, MED 8°

Afin de rapprocher des documents dans un fonds aux cotes éclatées, il faut leur trouver un dénominateur commun. C'est dans cette optique que j'ai imaginé l'association des deux cotes significatives du fonds ancien de médecine ; les 4° et 8° représentant les livres de la réserve, et MED désignant ceux disponibles en magasin. Cette solution médiane permettrait de reconnaître les documents dans leur espace de stockage sans avoir à changer les cotes sur les livres et brochures. MED deviendrait alors une manière de cibler les documents appartenant au fonds et de savoir où les chercher lors des consultation-les magasins et réserve contenant

également des cotes 8 et 4. Cette opération, contrairement à l'ajout du « 0 » serait à réaliser sur l'ensemble des notices, soit près de 4830 références.

### 3.2.2. Recotation intermédiaire

La recotation intermédiaire est le scénario qui a été retenu pour accompagner l'évolution du fonds ancien de médecine. Elle consiste non pas en un recotation physique du fonds mais en un procédé informatisé. Celui-ci a pour but de créer l'unité au sein du fonds, ce qui faisait défaut. Elle a bien entendu été associée à la cotation des documents non entrés dans le SIGB

J'ai demandé à Céline Chauveau, en charge du SIGB, quelles alternatives il existait à la recotation totale du fonds ancien de médecine. Une telle opération prendrait énormément de temps et mobiliserait beaucoup de personnel. Comme expliqué auparavant, le souci était de créer un dénominateur commun, semblable à une note, comme il est fait pour les fonds féministes. Le problème dans notre cas était que la note attribuée au Fonds Féministes (FF), se donne dès l'entrée des documents dans les collections, lors de leur catalogage. Certains ouvrages de médecine, que ce soit en grande réserve ou en magasin sont déjà catalogués. Il est donc impossible de procéder de la même manière. Un traitement notice par notice, sur un fonds de 9 000 documents n'est pas envisageable. C. Chauveau nous a donc soumis une hypothèse de travail. Pour obtenir un critère discriminant sur les documents de médecine se trouvant en réserve et en magasin, elle nous a proposé d'utiliser le changement de statut. Dans le SIGB, les documents peuvent avoir plusieurs statuts selon leur localisation et leur état : en rayon, en cours de rangement, équipement, en commande ou bien encore manquant. A l'aide d'un statut provisoire, conçu spécialement pour le fonds de médecine, il est possible d'unifier le fonds. Il suffit de scanner tous les ouvrages équipés de code barre, de leur attribuer ce statut spécifique pour ensuite faire un traitement global de toutes les références comportant ce statut provisoire.

Cette première étape, préparatoire, préfigure l'attribution d'une nouvelle cote en « cote 2 ». La cote 2 n'est pas visible des usagers mais permet en interne d'effectuer des recherches. La cote 2 du fonds féministe est « FF ». Il a donc été choisi, dans un souci de cohérence et de continuité d'intituler la cote 2 du fonds ancien de médecine « FM ».

Il est prévu qu'à la suite du pilonnage des ouvrages en trop mauvais état et non pertinents, s'opère un réaménagement de collection. La place acquise en magasins permettra de faire bouger quelques livres. Certains documents localisés en magasins seront dirigés vers la grande réserve et inversement. Pour automatiser le transfert de localisation de manière informatique, la même technique de statut provisoire sera utilisée. Les monographies se trouvant en magasin

à destination de la grande réserve seront sous le statut «MR» ; ceux étant pour l'instant en grande réserve à destination des magasins sous celui «TM».

La création d'un statut provisoire offre la possibilité d'un traitement par lot, ce qui en fait la proposition la plus viable pour notre projet.

### **3.2.3. Recotation totale, pour une harmonisation du fonds**

La recotation totale est un procédé lourd et chronophage que l'on souhaitait absolument éviter. Pourtant, à terme, c'est un objectif vers lequel il faut tendre.

La cote MED est plus parlante que celle correspondant aux différents formats, c'est donc celle qui a été retenue pour la recotation intégrale du fonds ancien de médecine. Ce changement ne vaut pas pour les formats les plus rares tels les in folio ou les documents les plus précieux cotés A ou D.

Pour un chantier de cette envergure, qui nécessite reprise des notices informatiques ainsi que manutention, un gros travail en amont n'est pas négligeable. Quitte à tout reprendre, il serait bénéfique de regrouper les documents par discipline. C'est parfois déjà le cas. On retrouve des séries d'ouvrages traitant d'un même sujet en réserve. Cela provient certainement d'un premier classement fait lors de l'introduction du fonds en médecine. Cela peut être facilité par la reprise des bibliographies thématiques réalisées à destination des enseignants durant mon stage.

Cette recotation prendrait place suite au désherbage du fonds, ce qui laisserait au moins 4000 livres à traiter. Si l'on prend en compte la modification de notice dans le SIGB, la vérification du rattachement dans le Sudoc et l'équipement cela prend environ 5 minutes. Pour une personne seule, cela représente 334h de travail, soit 48 jours de temps plein. Cette tâche ne doit évidemment pas être une mission solitaire. N'étant pas un enjeu prioritaire, la recotation complète se fera sans doute au gré des disponibilités des professionnels et s'étalera sur plusieurs années. Aucun planning ne peut être envisagé pour l'instant. Un jour, tout le fonds ancien de médecine sera coté MED. Ce projet est comparable à la recotation du fonds Cidef qui se fait par à coups.

## **4 Le désherbage, et après ?**

La mission qui m'a été confiée n'est pas une fin en soi. Elle sert de remise en route pour le traitement des documents, d'impulsion.

Pour une meilleure mise en valeur du fonds de médecine, plusieurs pistes et chantiers sont à prévoir, à court et à long terme. Le travail que j'ai effectué n'est en effet que le débroussaillage

d'un fonds laissé en jachère. C'est un travail préparatoire qui a révélé la nécessité d'autres interventions. Pour mener à bien le projet final de faire de ce fonds un vrai fonds spécialisé avec une réelle visibilité, plusieurs questions se posent.

Suite au désherbage et au catalogage de certains documents, des opérations sont à anticiper, premièrement dans le SIGB de la BU mais aussi dans le Sudoc.

Toutes les notices correspondant aux ouvrages partant au pilon doivent être supprimées.

#### **4.1.1. Travail sur le fonds en lui-même**

Au cours de mon stage, j'ai souhaité cataloguer l'intégralité des documents qui le nécessitaient pour avoir une liste complète du fonds de médecine et obtenir une vue d'ensemble pour le désherbage. Si la liste du fonds a bien été établie, elle ne correspond pas forcément à la réalité. Des ouvrages déjà catalogués et présents dans Aleph sont décrits comme « manquant » sur les notices du catalogue. Pour arrêter une liste valable concernant les documents anciens de médecine, il faudrait réaliser un inventaire. A l'occasion de cette opération, il serait intéressant de relever l'état des documents de la réserve. Cet inventaire deviendrait alors une étape préparatoire à un possible deuxième désherbage du fonds, celui-ci n'ayant pu être effectué dans la grande réserve faute de temps.

#### **4.1.2. Travail sur le rayonnement du fonds**

Il est indéniable qu'un gros travail de valorisation reste à faire autour du fonds ancien. Auprès des professionnels d'une part mais également du public de la BU. J'ai pu me rendre compte de la confusion qu'il pouvait y avoir entre le fonds de médecine et le fonds Cidef, notamment en ce qui concerne les périodiques. Très peu d'enseignants avaient connaissance de l'existence d'une collection qui leur auraient été utile. L'exemple le plus flagrant est celui de Mme Gaillard. Elle m'a fait part de tout l'intérêt que les livres anciens de médecine pourraient avoir pour ses recherches au cours de la visite de la réserve. Mme Gaillard part en retraite cette année. Durant plus de seize ans, le fonds a dormi en magasin et n'a pas été exploité. Rendez-vous manqué par manque de visibilité.

Une partie des documents faisant référence à la botanique, j'ai vérifié si les collections de l'Arboretum étaient redondantes avec celles du don de médecine. Après des recherches dans le catalogue de la BM où sont versées les notices de l'Arboretum, 50 ouvrages sont ressortis. J'ai transmis la liste créée avec ces cinquante références à Thomas Rouillard, responsable de la bibliothèque de l'Arboretum. Il effectuera une vérification dans ses dossiers pour s'assurer qu'ils

ne s'y trouvent pas. Il pourra rediriger les usagers de sa bibliothèque vers la BU et ses références si besoin.

La question qui a orienté ma démarche sur le rayonnement du fonds de médecine est la suivante : comment mieux repérer ces documents à partir de l'OPAC ? Cette réflexion induit un travail sur les notices au sein du SIGB mais également au niveau du site web de la BU.

## 4.2. Réorganisation

L'intention première du responsable de la BU était de regrouper tout le fonds de médecine dans un seul espace, le magasin, pour harmoniser leur localisation. Cette option est abandonnée rapidement compte tenu de l'âge et de la valeur de certains documents datant du XVI<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci n'auraient pas été bien conservés en magasin où la température est plus élevée et les passages plus fréquents.

Le mouvement des collections est la dernière étape du traitement physique du fonds ancien de médecine. Elle intervient après le catalogage et la recotation et s'opère de manière différente selon l'espace.

Lors d'un transfert, il y a deux enjeux principaux. Premièrement la localisation, puis les modalités d'accès et d'emprunts des documents. Tous les ouvrages du fonds ancien de médecine sont en consultation sur place uniquement, ce qui restera inchangé. Le réaménagement aura une incidence sur les modalités d'accès. La bibliothèque Belle-Beille a organisé deux points de retrait selon le lieu d'entrepôt des références demandées, d'où les deux bulletins de consultation. Les demandes magasins sont à adresser à l'accueil tandis que les demandes réserves se font au niveau du bureau d'information, en zone CALME à l'étage. De plus, l'examen de la référence, dossier d'archives, livre, cassette, se fait dans la salle de consultation adjacente au BI. La réorganisation suscite donc un changement pour l'usager mais également pour le professionnel.

### 4.2.1. En magasin

Le fonds de médecine compte en magasin 1385 titres qui sont désormais tous catalogués. La mise au pilon d'au moins 60 ml de périodiques et monographies dans ce lieu se répercute sur le reste des espaces de stockage. La place libérée détermine l'ampleur du mouvement de collection qui suivra.

Le transfert d'ouvrages de médecine à destination de la grande réserve concerne seulement les documents antérieurs à 1830 et ceux uniquement présents à la BU Belle-Beille selon le Sudoc.

#### **a) Documents présents dans Aleph**

Les 95 références dont la date de publication est avant 1830 ne demandent pas beaucoup de manipulations. Il suffit de changer leur statut en « MR » signifiant du magasin vers la réserve. (TM que je voulais utiliser représente le transfert sans localisation précise). J'ai regroupé tous ces titres sur le même compactus et y ai ajouté une signalétique « Transfert Réserve ». L'attribution du statut provisoire peut se faire par lot dans le module de catalogage Aleph au niveau de l'exemplaire et de son statut de traitement. Il suffit alors de scanner le code barre et le changement est programmé. Cette opération pour tous les documents concernés devrait prendre une heure seulement.

#### **b) Documents non présents dans Aleph**

Très peu de documents non présents dans Aleph sont à transférer en réserve. Les 46 titres concernés seront cotés MED 532 à MED 577. Certains documents en doublon avec d'autres déjà présents dans le SIGB prendront leur place si l'édition correspond et qu'ils sont en meilleur état. Les titres seront catalogués, équipés et exemplarisés. On leur attribuera directement la cote 2 « FM » pour Fonds Médecine. Ces titres sont isolés et signalés par « Transfert Réserve : à entrer dans Aleph » suivi des cotes correspondant aux ouvrages se trouvant sur les tablettes.

### **4.2.2. En réserve**

Le transfert d'ouvrages de médecine à destination des magasins concerne les documents édités depuis 1905 non inclus. Ce mouvement de collection sera plus compliqué que celui en magasin. En effet, le fonds de médecine en réserve comporte un compactus de « cote mélangée 4° et 8° ». Lors de la préparation, je n'ai pas réussi à retrouver tous les documents à déplacer. C'est notamment pour ce compactus spécifique que l'inventaire prend le plus de sens.

#### **a) Documents présents dans Aleph**

Afin de reconnaître les documents en transfert dans Aleph, un statut provisoire a été créé (après vérification de ceux qui existaient déjà pour ne pas amener de confusion). Les documents en transit allant de la réserve aux magasins déjà présents dans le SIGB ont le statut

« TM » pour transfert vers le magasin. Cela concerne 1621 livres (dont certains restent introuvés). Leur localisation est délimitée en réserve sur des étagères étiquetées. Ils sont caractérisés par une signalétique « transfert Magasin » en attendant leur déplacement qui aura lieu au cours de l'été.

#### **b) Documents non présents dans Aleph**

Les livres qui ne sont pas encore dans Aleph nécessitent plus d'opérations. Dans un premier temps, il faut en faire le catalogage. La version minimale que j'ai réalisée durant mon stage prend en compte les informations primordiales telles que le titre, l'auteur, la date d'édition ainsi que la présence de notes, ex-libris ou dédicace. Il faudra donc vérifier l'édition et le nombre de pages lors de l'équipement. Suite à cela, il conviendra de leur donner la cote 2 « FM » puis de les exemplariser. Leur localisation en magasin sera implantée dès la création de la notice, ils n'auront donc pas de statut provisoire.

La comparaison des documents se trouvant en réserve a été abandonnée faute de temps. Cependant, tous ceux qui sont en magasins ont subi ce traitement. Afin de ne pas disséminer des livres qui devraient subir une recherche dans le Sudoc au sein d'un fonds déjà vérifié, j'ai comparé tous les titres à destination des magasins. Cela permet de délimiter la zone de travail à la réserve seulement pour la fin du désherbage.

### **4.3. Réalisation du projet**

Le désherbage du fonds de médecine devrait avoir lieu durant l'été, une mise au pilon étant déjà prévue et pour offrir aux enseignants un fonds exploitable pour leurs étudiants dès la rentrée 2016. Le chantier préparatoire pour bien signaler les ouvrages partant à la destruction est terminé. Néanmoins, la plus grosse partie, qui consiste à entrer les documents dans la base de la bibliothèque ainsi que la recotation se fera pendant les vacances estivales mais se déroulera sur plusieurs mois. Cette opération demande un travail collectif et une bonne organisation.

La programmation du pilon en été, permet de le réaliser lors d'un moment où l'affluence à la bibliothèque est réduite. Les opérations d'élimination sont souvent mal comprises des usagers et enseignants.

Le travail se fera sous la supervision de Laurence Le Gal et Carole Forget magasinières, respectivement en charge de la réserve et des magasins. Il n'y a pour l'instant pas d'équipe définie. Les membres du personnel participant à l'opération seront choisis en fonction des congés et des disponibilités de chacun quand l'intervention aura une date arrêtée.

De même, il n'y a pas de calendrier établi pour la réalisation du désherbage et de la valorisation du fonds ancien de médecine. On peut néanmoins prévoir que cela sera un travail échelonné sur plusieurs mois voire plusieurs années pour certaines opérations. Seule la mise au pilon est prévue pour fin juin, début juillet.

#### **4.3.1. Déroulement**

##### **a) Inventaire**

L'inventaire consiste à faire un état des collections se trouvant dans les murs de la bibliothèque à un instant précis. Il permet d'actualiser la liste des documents et de détecter les manquants. En ce qui concerne le fonds ancien de médecine, un inventaire est nécessaire pour connaître ce qui se trouve réellement en grande réserve. Si certains livres, mis à l'écart sur un compactus comportant la mention cote 4° et 8° mélangées, ne sont pas catalogués, j'ai pu constater lors de la préparation du pilon et des transferts des documents non catalogués intercalés sur les étagères. Certes mis de façon logique suivant les cotes, ils n'étaient pas détectables par une simple vérification visuelle. Un inventaire permettra de repérer les documents absents ainsi que ceux présents à traiter.

##### **b) Catalogage**

Le catalogage des livres jusqu'à présent non signalés se fera à partir du fichier Excel produit lors de mon stage. Ce fichier contient un onglet « ajout au catalogue » qui recense tous les titres catalogués excluant les références mises au pilon.

Il est aussi nécessaire de reprendre les notices Sudoc pour les exemplaires antérieur à 1945. Ceux-ci sont notés disponible au PEB, ce qui n'est pas le cas. Cette maladresse est à rectifier. Il ne faut pas oublier de signifier la sortie des collections sur les documents à l'aide d'un tampon.

##### **c) Équipement et exemplarisation**

Il sera aussi indispensable de reprendre certains livres qui ont été équipés, munis d'un code barre mais n'ont pas été exemplarisés. Ces ouvrages particuliers se repèrent par leur n° de code barre négatif

#### **d) Transfert**

J'ai laissé à la structure deux fiches récapitulant les opérations nécessaires lors du transfert de fonds disponible en annexe. De plus, un onglet « Transfert en magasin » dans le fichier « réserve » recense tous les documents concernés. Le transfert d'une partie du fonds médecine nécessite une communication auprès des personnels et principalement ceux en poste d'accueil. Le signe degré n'est que très peu présent dans les notices disponibles via l'OPAC (49 pour les 8, 39 pour les 4). Les demandes magasins de documents médecine provenant de la réserve peuvent être confondues avec celles de littérature ou de langue. À part le titre qui est le plus fort indice pour déterminer le sujet de la consultation, il faut noter que les cotes médecine n'ont au maximum, que 5 chiffres après le 4 ou le 8 quand les cotes courantes en ont 6.

#### **4.3.2. Type de traitement**

##### **a) Conservation**

La conservation implique de regarder en amont les éléments qui pourraient détériorer le papier ou la reliure des ouvrages entreposés. Dans le cas de la BU, une opération de dépoussiérage des documents est à prévoir, notamment en magasin. Les particules s'y sont accumulées pendant près de 15 ans. Les livres et périodiques ne peuvent être manipulés sans protection. Pour faire le catalogage du fonds en magasin, j'ai du avoir recours aux gants, mais également à l'utilisation d'un masque.

Il n'est pas question de mettre en place un projet de restauration des documents en moins bon état. On peut aussi se demander quel sera l'avenir des documents non précieux une fois qu'ils auront été numérisés dans un autre établissement.

Si l'importance de la conservation des documents papier à l'ère du numérique est rappelée dans le rapport de l'IGB de 2014<sup>66</sup>, qu'en est-il pour une structure telle que la BU d'Angers qui n'a pas de mission de conservation ?

##### **b) Pilon**

Le pilon concerne 1101 documents correspondant aux critères de désherbage établis. Ils représentent 32,8% des livres traités. Le pilon est la solution la plus récurrente dans le traitement du fonds de médecine car c'est la moins onéreuse et celle qui demande le moins de traitement.

---

<sup>66</sup> Inspection générale des bibliothèques. *Rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques 2014 : le stockage des collections imprimées à l'heure du numérique.* pp.10-13.

### c) Pilon Vente

Tous les titres désherbés devaient à la base partir au pilon. Néanmoins, après réflexion, le pilon vente a été envisagé. La braderie est un événement nouveau qui a pris place pour la première fois en octobre 2015. Les livres sont à 1 ou 5 euros. Apprécier le prix de livres datant du XIX<sup>e</sup> ou début XX<sup>e</sup> siècle est délicat. Mon responsable a donc suggéré de ne mettre à la vente que les dictionnaires qui sont en 20 ou 40 volumes, et de les séparer en lots.

#### 4.3.3. Valorisation

La valorisation du fonds est la dernière étape du travail de désherbage et certainement la plus importante.

La première démarche a été de rencontrer les enseignants chercheurs et de produire des bibliographies thématiques. Cela a permis la mise en valeur des documents en les révélant au public ciblé. Par leur intermédiaire, le fonds vivra pour les étudiants suivant leur sujet de mémoire.

Pour une plus grande visibilité, et faciliter la recherche, on pourrait imaginer un onglet « fonds ancien de médecine » dans le catalogue de la BU, ou une facette y correspondant, comme cela existe pour le fonds du féminisme ou les mémoires. Cette option permettrait de mieux cibler ces documents qui sont noyés dans les références actuelles liées à la médecine. Ces onglets offrent l'accès à une recherche avancée. Si la conservation a pour but de garantir l'intégrité d'une ressource et d'en permettre l'exploitation, la valorisation consiste à donner un accès plus facile ou différent. Selon une professionnelle, la création de cet onglet ne sera pas aisée<sup>67</sup>. La communication sur le fonds de médecine peut également se faire par l'intermédiaire d'un billet de blog sur le site de la BU lors de la rentrée.

---

<sup>67</sup> La valorisation du fonds passera par un travail au niveau de l'indexation dans le SIGB ainsi qu'une adaptation de la recherche au sein du catalogue. (07/2016)

## Conclusion

J'ai au cours de mon stage précédent procédé à l'intégration d'un don dans une collection. Participer au versant opposé durant trois mois fut très enrichissant et m'a permis de voir les difficultés que génère l'acceptation d'un don d'une telle ampleur (12 000 ouvrages).

J'ai eu la chance de travailler un fonds aussi singulier que celui de médecine ou tout restait à faire. J'ai pu en penser l'accès dans sa globalité tout en rencontrant les premiers utilisateurs. Ces entretiens avec les enseignants ont participé à revaloriser la place du professionnel dans la mise à disposition d'une collection. Les étapes de sélection des documents sont souvent peu prises en compte par les usagers car inhérentes au poste de bibliothécaire.

Je remercie l'équipe de la BU pour m'avoir fait confiance quant à la création d'une politique documentaire concernant des documents qui peuvent être sensibles car patrimoniaux. Certaines étapes ont pu être difficiles mais j'ai avec leur aide, réussi mener à bien cette mission préparatoire.

Le désherbage n'est pas fini et le plus gros du travail reste à faire pour rendre ce fonds ancien de médecine visible. Ce fonds très riche mérite de trouver une place dans une bibliothèque telle que la BU d'Angers pourvue de fonds spécialisés. La mise en valeur de ce pan de patrimoine de l'université est primordiale pour que ce fonds trouve son public. Je ne doute pas que l'équipe saura tout mettre en œuvre pour que cela se produise dans les meilleurs délais.

# Bibliographie

## Généralités

CASSEYRE, Jean-Pierre, GAILLARD, Catherine. *Les bibliothèques universitaires*. Paris : Presses Universitaires de France, 1996, 127p. ISBN 2-13-046109-3

ROBERT, Sylvie. *Rapport sur l'adaptation et l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques en France*. TR/806/CMA. 2015, 15. Fleur Pellerin Ministre de la Culture et de la communication.

PUAUD, Maud. « Construire un partenariat entre le SCD de l'Université d'Angers et les CDI de lycées : étude de faisabilité. » Mém. : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques : 2009, 57 p.

## Echantillonnage

GERVILLE-REACHE, Léo, COUALLIER, Vincent. Echantillon représentatif (d'une population finie) : définition statistique et propriété. In HAL, [en ligne]. <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00655566/document>> (consulté le 23-04-2016).

## Enquête

ENSSIB. *Mener une étude de publics : fiche pratique*. [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1755-mener-une-etude-de-publics.pdf>> (consulté le 24-04-2016).

EVANS, Christophe. *Mener l'enquête. Guide des études de publics en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2011, 159 p., (La boîte à outils), ISBN 978-2-910227-89-0.

POISSENOT, Claude, RANJARD, Sophie. *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthodologie de l'enquête*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2005, 350p. (Les cahiers de l'enssib) ISBN 2-910227-56-1.

## Fonds anciens

Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'ontologie de Paris. *Le fonds ancien de la bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'ontologie de Paris.* 2006, 52 p., ISBN 2-9156334-06-8. In [en ligne] <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/ressources/pdf/histmed-fonds-ancien-bium.pdf>>

COQ, Dominique. *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, 179p. (La boîte à outils), ISBN 979-10-91281-01-0.

CUSONNEAU, Patrick. « La bibliothèque de la faculté de pharmacie d'Angers et ses enseignements ». Mém. Maît. : discipline non mentionnée, Angers : 1996.

MANNEHEUT, Agnès. *Fonds ancien de la BU Santé.* In Université de Nantes, Bibliothèque universitaire. [en ligne] <[http://www.bu.univ-nantes.fr/23551980/0/fiche\\_pagelibre/&RH=1183015328044](http://www.bu.univ-nantes.fr/23551980/0/fiche_pagelibre/&RH=1183015328044)> (consulté le 24-04-2016).

MOUREN, Raphaële. *Manuel du patrimoine en bibliothèque.* Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2007, 416p. (Bibliothèques), ISBN 978-2-7654-0949-6.

PERCEBOIS, Gilbert. *Regard sur le fonds ancien de la bibliothèque de la faculté de médecine de Nancy.* [en ligne] <<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx1989x023x003/HSMx1989x023x003x0179.pdf>> (consulté le 24-04-2016).

SOBARA, Jean-Gabriel. De quelques conséquences du Code général de la propriété des personnes publiques sur la gestion des collections. Bulletin des bibliothèques de France, n° 1, 2009, p. 38-40. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0038-005>> ISSN 1292-8399 (consulté le 15/03/2016).

PERRIN, Georges. Développer et exploiter un fonds spécialisé. Villeurbanne : Enssib, 1999, 160p. (La boîte à outils), ISBN 2-910227-25-1.

Université de Tours. *Le fonds patrimonial de la bibliothèque universitaire de médecine*. In Université François Rabelais Tours. [en ligne] <<http://www.univ-tours.fr/acces-rapide/le-fonds-patrimonial-de-la-bibliotheque-universitaire-de-medecine-38094.kjsp>> (consulté le 24-04-2016).

## Désherbage

FEREY, Eric. « Le projet de désherbage dans une bibliothèque universitaire: la Bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon ». Mém. Fin ét. : Bibliothèques : Enssib, 1993.

GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine ; MELOT, Michel. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2013, 160 p., (Bibliothèques), ISBN 978-2-7654-1381-3.

LEROY, Pascal. Désherber : Enjeux et limites. In *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n°8, p.100-101.

## Conservation

HAMARD, Damien, SZCZEPANSKI-HUILLERY, Maxime. Les archives et la bibliothèque de Centre international de l'enfance à l'université d'Angers. In Yves, MARCILLOUX, Patrice. *Le Centre International de l'enfance (1949-1997) : des archives à l'histoire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202p. (Histoire), pp. 27-33.

Inspection générale des bibliothèques. Rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques 2014 : le stockage des collections imprimées à l'heure du numérique. Paris : Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, 83p. [en ligne] <[http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2014/95/8/Rapport\\_annuel\\_2014\\_definitif\\_420958.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2014/95/8/Rapport_annuel_2014_definitif_420958.pdf)> (consulté le 10/06/2016).

ODDOS, Jean-Paul. *La conservation : principes et réalités*. BRANDT, Astrid-Christiane, DELCOURT, Thierry, DESCHAUX, Christine. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1995, 402p. (Bibliothèques), ISBN 2-7654-0592-1.

PERRIN, Georges. Développer et exploiter un fonds spécialisé. Villeurbanne : Enssib, 1999, 106p. (La boîte à outils, 9), ISBN 2-910227-25-1.

## Annexes



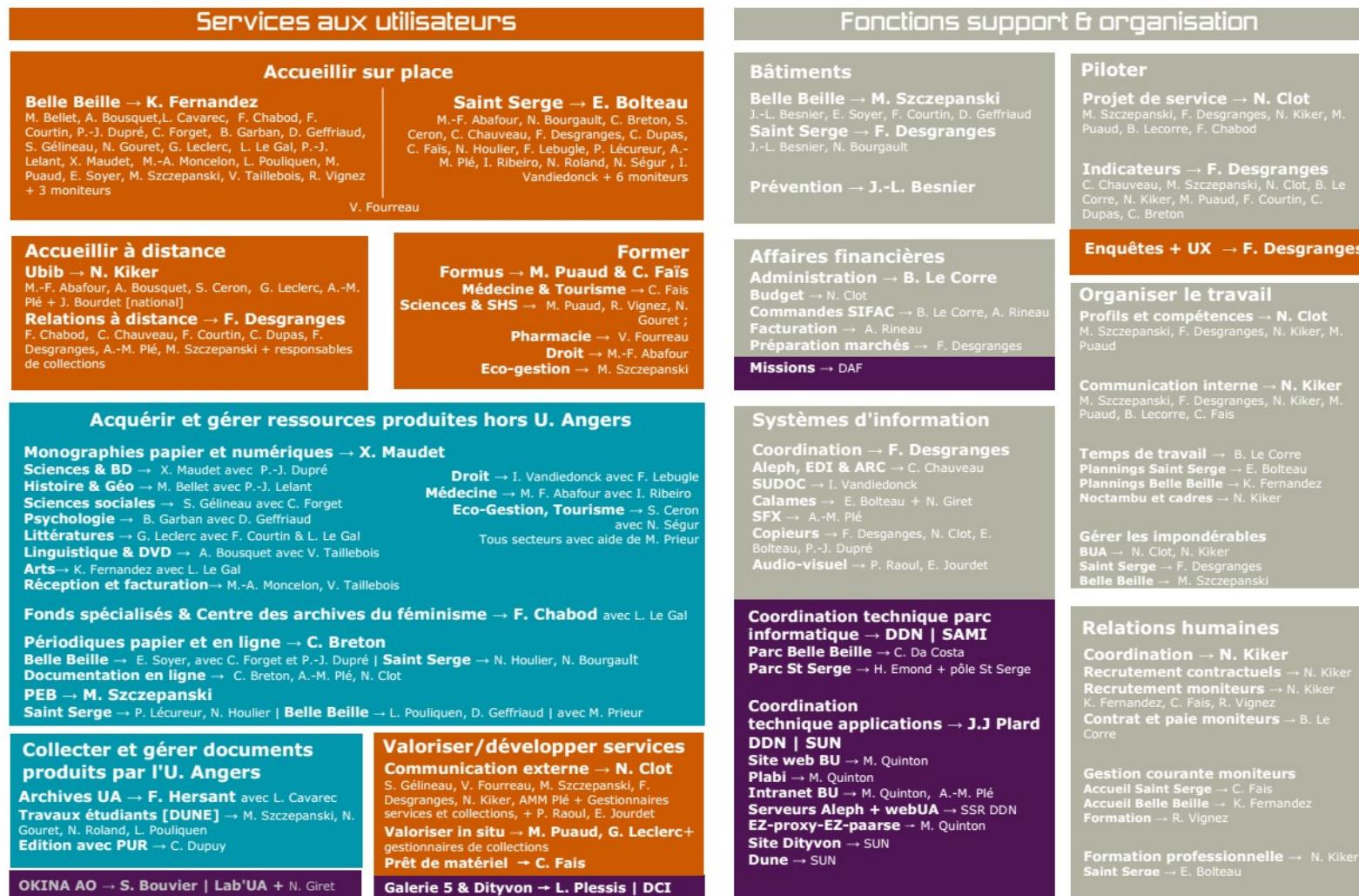
## Organigramme Hiérarchique Service commun documentation & archives Université d'Angers 2015





## Organigramme fonctionnel Service commun documentation & archives Université d'Angers 2016

 Médiation directe usagers  
 Collections  
 Support/organisation  
 Assuré par autre service UA



MAGASIN – BU ANGERS		MAGASIN – BU ANGERS	
NOM, Prénom:		NOM, Prénom:	
Date:		Date:	
Test <input type="checkbox"/> DVD <input type="checkbox"/> Mémoire <input type="checkbox"/>			
Titre:			
Auteur:			
Année:			
N°, volume, pages:			
COTE		COTE	
MERCI DE COMPLETER LES DEUX VOLETS			

Annexe 3: *Bulletin demande en magasin*

Réserve – BUA		Réserve – BUA	
NOM, Prénom:		NOM, Prénom:	
Date:		Date:	
CAF <input type="checkbox"/> Fds Litt <input type="checkbox"/> Thèses <input type="checkbox"/>			
Titre:			
Auteur:			
Année:			
COTE		COTE	
MERCI DE COMPLETER LES DEUX VOLETS			

Annexe 4: *Bulletin demande en réserve*

Date et heure

## ENGAGEMENT DE PRET

Cote : camera

Pack video (caméra, micro, casque et pied)

### DESCRIPTION DU MATERIEL

### A REMPLIR EN 2 EXEMPLAIRES

1 sac à dos Starblitz, 1 câble HDMI, 1 camera Panasonic HC-X920, 1 micro Audiotecnica et sa housse, 1 carte SD 32 GO, 1 casque Audiophony DJ 930, 1 rallonge électrique, 1 pied Manfrotto compact SA 0800 et sa housse, 1 batterie, 1 chargeur, 1 rallonge multiprise et 1 chiffon de nettoyage

### CONDITIONS DE PRET

Prêt réservé aux étudiants, enseignants et personnels de l'**Université d'Angers** et soumis à la **signature d'une charte de prêt** en présentant obligatoirement une carte d'étudiant, une carte professionnelle ou une carte d'identité.

Le matériel devra être retourné sous 5 jours, **uniquement dans la bibliothèque où il a été emprunté**. Il ne pourra être prolongé ni être réemprunté par la même personne.

**L'usager s'engage à restituer lui-même l'ensemble du matériel**, en l'état. Sa responsabilité civile sera engagée en cas de perte, vol ou détérioration.

Dans le cas où le matériel serait restitué en mauvais état, une facture pour remplacement du matériel sera établie.

Le retour est considéré comme effectif si tous les éléments sont rendus en bon état ou si la facture de remplacement de matériel est acquittée.

### CONDITIONS D'USAGE

Avant une première utilisation, l'usager doit lire le mode d'emploi fourni, le personnel de la bibliothèque **ne dispensant pas de formation dédiée**.

Pour alimenter le matériel, il faut utiliser exclusivement le câble fourni. De même, l'usager s'engage à ne pas apporter de modifications physiques à l'appareil (modification de configuration matérielle, changement de composant ou de logiciel).

La carte SD vierge au moment du prêt, devra être vidée au moment du retour : l'emprunteur est responsable de la sauvegarde de ses données personnelles. De même, la batterie chargée au moment du prêt devra être chargée au retour.

Ce matériel est fragile : l'usager s'engage à le manipuler avec soin, à le nettoyer si nécessaire avec un chiffon doux et sec fourni. Afin de ne pas égarer les accessoires, l'usager s'engage à les ranger dans le sac à dos fourni.

### ENGAGEMENT

*Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte et m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt et à restituer le pack, ses accessoires et le sac à dos en état de fonctionnement et sans détérioration.*

**Je déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile**

Nom et Prénom

Numéro ID ou de carte



## Annexe 5: Engagement de prêt recto

Numéro d'inventaire du pack	Camera      STS
Date et heure de prêt	Signature emprunteur
Visa de la bibliothèque (+ initiales du bib.)	

INVENTAIRE DU PACK : CAMERA      STS			
Description du matériel	Prêt : présent(O/N)	Retour : présent (O/N)	Commentaire si défectueux
1 sac à dos Starblitz			
1 camera Panasonic HC-X920 V....			
+ sa batterie			
+ sa carte SD 32 GO			
+ son câble secteur			
+ son bloc d'alimentation			
1 câble USB			
1 câble HDMI			
1 micro Audiotecnica			
+ sa housse			
+ son alimentation			
1 câble XLR			
1 casque Audiophony			
1 pied Manfrotto compact			
+ sa housse			
+ sa rotule amovible			
1 rallonge multiprise Legrand			
1 chiffon de nettoyage			
<b>18 éléments au total</b>			
Date et heure de retour	Signature emprunteur		
Visa de la bibliothèque (+ initiales du bib.)			



#### Annexe 6: Engagement de prêt verso



## UNIVERSITE D'ANGERS

Le Président  
Cab - JL/EP - 00/13

Angers, le 27 mars 2000

Madame Geneviève MAURAS  
Directrice de l'UFR de Sciences  
Pharmaceutiques

Madame la Directrice,

Je vous prie de trouver ci-inclus la copie de la lettre que m'a adressée l'Inspection Générale des Bibliothèques à la suite de la visite de Monsieur l'Inspecteur Général J-P. Casseyre dans les locaux de votre UFR.

Pour y donner une suite convenable, je souhaiterais que Mademoiselle Valérie Neveu, conservateur en chef à la Bibliothèque universitaire, puisse procéder à l'inventaire scientifique de la collection de livres disposés dans les bureaux du Directeur de l'UFR de pharmacie.

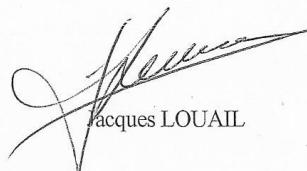
Sa formation de chartiste la désigne en effet plus particulièrement pour accomplir cette tâche.

Cette première étape me semble facile à mettre en œuvre dès maintenant afin de disposer d'un inventaire scientifique de cette collection pour des évolutions ultérieures.

Dés à présent, le Ministère de l'Education nationale demande à la Bibliothèque, dans le cadre du prochain contrat, une évaluation des travaux de conservation et de restauration à effectuer sur ce fonds.

L'inventaire de la collection apparaît donc comme la première étape pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine de l'Université d'Angers.

Je vous remercie de votre coopération et je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jacques LOUAIL

PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE D'ANGERS - 40, RUE DE RENNES - B.P. 3532 - 49035 ANGERS CEDEX 01  
TÉL 02 41 96 23 23 - FAX 02 41 96 23 00

*Annexe 3 :Lettre de Jacques Louail, directeur de l'Université d'Angers à Geneviève Mauras, directrice de l'UFR de Sciences Pharmaceutiques.*

## Communications des fonds Médecine de la Grande Réserve de 2005 à 2015

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4°	1	0	1	1	3	1	0	1	7	2	1
8°	2	6	11	10	5	7	8	4	7	4	4
MED	0	3	1	0	0	6	5	0	0	0	0
Total par an	3	9	13	11	8	14	13	5	14	6	5

Remarque : la BU a été fermée en juillet et août 2012 (période de consultation plus importante pour les Fonds Spécialisés) pour le chantier RFID.

Document réalisé par L.LE GAL le 01/03/2016

**Nous contacter**

Ce formulaire est destiné à nous contacter directement.

Pour toute question liée à un prêt entre bibliothèques, contactez directement par mail les services dédiés

- lettres & sciences : [PEB Belle-Beille](#)
- droit, économie & santé : [PEB Saint-Serge](#)

Pour toutes les autres questions sur vos prêts, les accès en ligne, les fonds d'archives spécialisés, ou pour faire une réclamation, précisez...

**La bibliothèque concernée \***

Belle-Beille Lettres & Sciences  
 Saint-Serge Droit, Eco & Santé  
 Bibliothèque numérique (Site web, accès distant, ressources électroniques)  
 Fonds spécialisés

[Suivant](#)

Bibliothèque Belle Beille

Adresse

Bibliothèque Saint Serge

Adresse

### Annexe 8: Formulaire de contact : Première étape

Le composant de formulaire viewselect ne peut pas être affiché

Ce formulaire est destiné à nous contacter directement.

Pour toute question liée à un prêt entre bibliothèques, contactez directement par mail les services dédiés

- lettres & sciences : [PEB Belle-Beille](#)
- droit, économie & santé : [PEB Saint-Serge](#)

Pour toutes les autres questions sur vos prêts, les accès en ligne, les fonds d'archives spécialisés, ou pour faire une réclamation, précisez...

**Nom \***

**Prénom**

**Votre e-mail \***

**Votre message \***

Le service de chat est ouvert  
du lundi au vendredi  
de 9h à 14h

Transfert des données depuis maps.googleapis.com...

19:56 10/06/2016

### Annexe 9: Formulaire de contact : Seconde étape

[En ligne](#) [Débuter à la BU](#) [Ateliers](#) [Nouveautés](#) [Fonds d'archives](#) [Mon Compte](#) [M'identifier](#)

Consulter mon compte  
Imprimer  
Prêt entre bibliothèques | PEB  
Document introuvable  
Proposer un achat  
Demander mon Quitus

Rechercher livres ou revues

**Nous contacter**

[Une Question ?](#)

libib.fr

### Annexe 10: Autre mode de contact : mon compte

### **vous pouvez préciser (facultatif)**

localisation(s) des exemplaires :

C1  
CCA  
CCE  
CCG  
CCH  
CCL  
CIDEF  
CINE  
MGA  
PRESS  
RES

[Tout sélectionner](#) [Ne rien sélectionner](#)

tranche de cotes 1 :

début : 4 fin : 8Z

tranche de cotes 2 :

début : fin :

Statut(s) d'exemplaire :

01 -- Pret Normal  
02 -- Exclu du pret  
03 -- Pret DVD  
04 -- Bureaux  
05 -- Pret BD  
06 -- Pret Testotheque  
07 -- Pret Liseuse  
08 -- Matériel - sur place  
09 -- Portable - prêt long  
10 -- Matériel - en prêt  
11 -- Pret Pério

[Tout sélectionner](#) [Ne rien sélectionner](#)

Statut(s) de traitement :

- -- Aucun  
AR -- En attente de rachat  
BD -- En reliure  
BP -- Préparation reliure  
CA -- Commande annulée  
CL -- Réclamé au fournisseur  
GR -- Grandretard  
IP -- En traitement  
MI -- Perdu  
MS -- Manquant  
NA -- Pas reçu

[Tout sélectionner](#) [Ne rien sélectionner](#)

type(s) de matériel :

AUDIO  
BD  
CDROM  
DVD  
ISSUE  
LIVRE  
MANUS  
MAP  
MEMOI  
MIF  
OBJ

[Tout sélectionner](#) [Ne rien sélectionner](#)

*Annexe 11: Interface Aleph, requête localisation*



**MAGASIN 3**

Archives Pré	Archives Pré	Archives Pré	306	1	Fonds spécialisés		
Archives Pré	Archives Pré	Archives Pré	305	2	Archives Féministes	19ml	
Archives Pré	Archives Pré	Archives Pré	304	3	Archives Feministes	doubles à donner	7,20ml + extension
Archives Pré	Archives Pré	Archives Pré	303	4	Maison de la poésie à traiter	18ml	F.J.Gracq 2,40ml
Archives Pré	Archives Pré	Archives Pré	302	5	F.Humeau	grands fromats	18ml
Archives Pré	Archives Pré	Archives Pré	301	6	F.Humeau	grands fromats	18ml
Archives BU	Archives BU	Archives BU	300	7	F.Humeau	grands fromats	18ml
Archives BU	Archives BU	Archives BU	299	8	F.Humeau	grands fromats	10ml
Archives BU	Arc. PUA	Arc. ADBU	298	9	Fonds UFCS		
Archives BU ext	Archives BU ext	Archives BU ext	297	10	40 000 ANG FRA		
Ar. CIDEF		Ar. CIDEF	296	11	80 000		81 000 1
Ar. CIDEF		Ar. CIDEF	295	12	82 000		81 000 2
Ar. CIDEF		Ar. CIDEF	294	13	82 000		82 000 3
Ar. CIDEF		Ar. CIDEF	293	14	82 000		82 000 4
Ar. CIDEF		Ar. CIDEF	292	15	83 000		82 000 5
Ar. CIDEF		Ar. CIDEF	291	16	83 000		83 000 6
ZP 90	12 étag. Occ.	ZP 141	289	17	83 000		83 000 7
ZP 90	13 étag. Occ.	ZP 61	288	18	83 000		84 000 8
ZP 36	17 étag. Occ.	ZP 59	287	19	84 000		84 000 9
ZP 35	17 étag. Occ.	ZP 23	286	20	84 000		84 000 10
ZP 12	15 étag. Occ.	ZP 23	285	21	84 000		84 000 11
ZP 11	15 étag. Occ.	ZP 4	284	22	84 000		84 000 12
ZP 1	7 étag. Occ.	ZP 3	283	23	84 000		84 000 13
ZP 1	7 étag. Occ.	ZP 3	283	24	84 000		84 000 14
YP 109	15 étag. Occ.	YP 90	282	25	85 000		84 000 15
YP 62	16 étag. Occ.	YP 90	281	26	85 000		86 000 16
YP 61	17 étag. Occ.	YP 18	280	27	87 000		86 000 17
YP 3	11 étag. Occ.	YP 16	279	28	87 000		89 000 18
YP 1-YP 3	6 étag. Occ.		278	29	89 000		89 000 19
	0 étag. Occ.		277	30			20
XEP 5	15 étag. Occ.	XEP 4	276	31	F Médecine	MED 0515	MED 0001 19,20m 21
XDP 85	12 étag. Occ.	XEP 4	275	32	F Médecine à traiter	154,80ml	F Médecine 22
XDP 84	18 étag. Occ.	XDP 27	274	33	F Médecine	F Médecine	F Médecine 23
XDP 5	16 étag. Occ.	XDP 26	273	34	F Médecine	F Médecine	F Médecine 24
XDP 5	12 étag. Occ.	XCP 11	272	35	F Médecine	F Médecine	F Médecine 25
XCP 1	14éttag. Occ.	XCP 9	271	36	F Médecine		26
XBP 27	13 étag. Occ.	XBP 9	270	37	4P 469	↔	8P 122
XAP165	17 étag. Occ.	XBP 9	269	38	4 P470	→	P 1054
XAP 165	18 étag. Occ.	XAP 136	268	39	P 1120	↔	P 1063
XAP 103	18 étag. Occ.	XAP 134	267	40	P 1121	→	P 1158
XAP 103	18 étag. Occ.	XAP 70	266	41	P 1184	↔	P 1158
XAP 31	17 étag. Occ.	XAP 69	265	42	P 1184	→	P 1201
XAP 31	17 étag. Occ.	XAP 12	264	43	P 1240	↔	P 1201
XAP 7	17 étag. Occ.	XAP 12	263	44	P 1240	→	P 1255 /S
XAP 1-XAP 7	6 étag. Occ.		262	45	P 1285	↔	P 1255 /S
WP 28	18 étag. Occ.	WP 74	261	46	P 1285	→	P 1323
WP 27	17 étag. Occ.	WP 8	260	47	P 1388	↔	P 1325
UP	13 étag. Occ.	WP 8	259	48	P 1389	→	P 1415
			258	49	P 1446	↔	P 1415
			257	50	P 1446	→	P 1465
SP	SP		256	51	P 1505		P 1465
SP	SP		255	52	P 1505	environ 300ml	P 1558
SP	SP		254	53	PILON	PILON	PILON
SP	SP		253	54	PILON	PILON	PILON
SP	SP		252	55	PILON	PILON	PILON
SP	SP		251	56	PILON	PILON	PILON
SP	SP		250	57	PILON	PILON	PILON
SP	SP		249	58	PILON	PILON	PILON
SP	SP		248	59	PILON	PILON	PILON
SP	SP		247	60	Fonds divers à traiter	Monographies à donner	

*Annexe 12: Plan Magasin 3*

# Magasin

Traitement des ouvrages de médecine à pilonner

## Documents non entrés

Pas de traitement particulier pour ces documents.

Localisation :

Compactus n°X, Étagères X

## Documents entrés dans Alpeh

- ◆ Les sortir du SIGB Aleph
- ◆ Les sortir de WinIBW Sudoc

Localisation :

Compactus n° X

Traitement des documents MED à entrer dans le SIGB

En faire le :

- ★ Catalogage
  - ★ Équipement
  - ★ Exemplarisation
  - ★ Leur donner le statut provisoire **ME** ou inscrire directement en cote 2 « **FM** »
- Fonds Médecine

MED nb à MED nb/X tablettes

Localisation :

Compactus n°, Etagères

Le rangement des documents dans les travées correspond à l'ordre établi dans le fichier.

Attention : Un titre peut correspondre à plusieurs documents (monographies en plusieurs volumes, dictionnaires...)

## Transferts

### Du magasin vers la grande réserve

Le transfert d'ouvrages de médecine à destination de la grande réserve concernent les documents antérieur à 1830 et ceux uniquement présents à la BU Belle-Beille (source Sudoc)

#### Documents entrés

95 documents

- ◆ Statut provisoire **MR**

Localisation :

Compactus n° , Etagères

#### Documents non entrés

46 docs cotés « MED 532 » à « MED 575 »

- ★ Catalogage
- ★ Équipement
- ★ Exemplarisation
- ★ Inscription « **FM** » Fonds Médecine en cote 2

Localisation :

Compactus n°**31** , Etagères

Le rangement des documents dans les travées correspond à l'ordre établi dans le fichier.

Attention : Un titre peut correspondre à plusieurs documents (monographies en plusieurs volumes, dictionnaires...). Il peut également y avoir des doublons conservés du fait de leur date.

88	Archives diverses	Fonds Stanciu-Reiss	1
87	Archives diverses	Ouvrages antérieurs 1810	2
86	Archives diverses		3
85	Archives diverses	Grands Formats	4
84	Archives diverses		5
83	Archives diverses		6
82	Archives diverses		7
81	Emplacement libre		8
80	mélange de 4°, et A / D / F°		9
79	mélange de 4° et de 8°		10
78	8°9009 à 8°10213 + 4°1 à 4°4151/1		11
77	8°6120 à 8°6980		12
76	8°5166 à 8°6119		13
75	8°3245 (1) à 8°5165		14
74	8°3062 (1) à 8°3244		15
73	8°2295 à 8°3061	Grands Formats	16
72	8°1659 à 8°2294		17
71	8°1005 (2) à 8°1658	Ouvrages postérieurs à 1914	18
70	8°643 à 8°1005 (1)		19
69	8°272 à 8°642	Fonds Cesbron	20
68	Fonds Médecine 8°1 à 8° 271	Fonds J. Gracq	21
67	Bouhier	Ecole de Rochefort	22
66	Brinseau		23
	Joulain	Fonds O. Mirbeau	
65	Périos		24
64	Laugier		25
	Bondu		
	Guichard		
63	Portfolios 0AF/16AF/17AF/23AF/29AF/35AF/		26
62	36AF/38AF/42AF/44AF/45AF		27
61	47 AF 1 à 47 AF 29	Fonds A. Burgess	28
60	35 AF 90 (1) à 46 AF 4	Fonds A. Burgess	29
59	23 AF 335 fin à 35 AF 89 (2)	Fonds A. Burgess	30
58	21 AF 27 à 23 AF 335 début	Divers fonds	31
57	19 AF 25 à 21 AF 26	Fonds E. Humeau	32
56	16 AF 832 à 19 AF 24	Fonds Bouhier	33
55	16 AF 329 à 16 AF 831	Cartes et non-livres	34
54	13 AF 118 à 16 AF 328	Divers fonds	35
53	10 AF 57 à 13 AF 117	R125 000   R126 000   Points Contrepoints	36
52	5 AF 383 à 10 AF 56	Emplacement libre	37
51	4AFsérieF boîte431,1 à 5AF 382	R 130 000 à R 130 600	38
50	2AF1-8 à 4AFsérieF boîte30,2	Emplacement libre	39
		R 140 000 à R 141 747	40
		R 141 748 à R 143 848	41
49	FF 1AF 1-9 à 1AF 676-679	Fonds J. Laugier	42
			43
		Fournitures Fonds Spécialisés	44
		Fournitures Fonds Spécialisés	45
		Fournitures Fonds Spécialisés	46
		Fournitures Fonds Spécialisés	47
		Fournitures Fonds Spécialisés	48

# Réserve

Traitement des ouvrages 4° et 8° à pilonner

## Documents non entrés dans Aleph

Pas de traitement particulier.

Localisation :

Compactus n° X, Étagères

## Documents entrés dans Aleph

- ◆ Les sortir du SIGB
- ◆ Les sortir de WinIBW Sudoc

Localisation :

Compactus n° 20, 5 étagères.

Traitement des documents de médecine à entrer dans le SIGB

En faire le :

- ★ Catalogage
- ★ Équipement
- ★ Exemplarisation
- ★ Leur donner le statut provisoire **ME** ou inscription directe en cote 2 « FM » Fonds Médecine

Cote à leur attribuer : MED

Localisation :

Le rangement des documents dans les travées correspond à l'ordre établi dans le fichier.

Attention : Un titre peut correspondre à plusieurs documents (monographies en plusieurs volumes, dictionnaires...)

## Transferts

### **Du la grande réserve vers le magasin**

Le transfert d'ouvrages de médecine à destination des magasins concernent les documents édités depuis 1905 inclus.

#### **Documents entrés dans Aleph**

X documents

- ◆ Statut provisoire **TM**

Localisation :

Compactus n° , Etagères

#### **Documents non entrés dans Aleph**

Les X documents non présents dans le SIGB prendront la suite de la cote MED

En faire le :

- ★ Catalogage
- ★ Équipement
- ★ Exemplarisation
- ★ Leur inscrire « **FM** » Fonds Médecine en cote 2

Localisation :

Compactus n°, Etagères

Le rangement des documents dans les travées correspond à l'ordre établi dans le fichier.

Attention : Un titre peut correspondre à plusieurs documents (monographies en plusieurs volumes, dictionnaires...)

## Unité du fonds

Selon le nombre de documents, scanner tous les codes barres 4°/ 8°et leur attribuer le statut provisoire **ME**

ou

Attribuer le statut ME à tous les documents réserve commençant par 4/8 et ne bipper que le fonds Graq et les fonds littéraire 8.....pour leur enlever ce statut.

Attention : Ne pas oublier les cotes A (9 docs), F° (37 docs) et D 012

Leur attribuer le statut provisoire ME ou la cote « FM » pour les intégrer au Fonds Ancien de médecine

A18   252239

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
N° ALP	Titre	Auteur	Cote	Localisation	Date	Date du dernier prêt	nb de prêts en cours	nb de résa en cours	nb d'ex.	nb de prêts	nb moyen de prêts par
17											
18	Traité de chimie appliquée aux arts	Dumas Jean-Baptiste	4 100	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
19	1er Congrès international de l'industrie et du commerce	Leprince Maurice PPN073364274 340	4 103	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
20	Les "Méthodes de la chimie organique	Weyl Theodor 1851-1913 PPN03280492X 070	4 105	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
21	Les "Méthodes de la chimie organique	Weyl Theodor 1851-1913 PPN03280492X 070	4 105	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
22	Les "Méthodes de la chimie organique	Weyl Theodor 1851-1913 PPN03280492X 070	4 105	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
23	Les "Méthodes de la chimie organique	Weyl Theodor 1851-1913 PPN03280492X 070	4 105	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
24	Cours de chimie minérale, organique et biologique	Gautier Armand 1837-1920 PPN033759847	4 106	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
25	Atti del II congresso internazionale di terapia fisica	Congresso internazionale di terapia fisica 2 1907 Rome	4 107	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
26	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 109	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
27	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 109	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
28	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 109	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
29	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 109	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
30	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 109	RES	9 juin 99		0	0	1	0	
31	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 109	RES	9 juin 99		0	0	1	0	

#### Annexe 16: Fichier initial cotes Réserve

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N° ALP	Titre	Auteur	Cote	Pilon	Localisation	Date de publication	Transfert ou localisation	Auxième cote	Note	Etat		
19												
285	Traité de médecine	Bouchard Charles-Jacques 340	4 252		RES	1904						
286	Traité de médecine	Bouchard Charles-Jacques 340	4 252		RES	1905				Doublon R		
287	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 253		RES	1891				Doublon R		
288	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 253		RES	1892				Doublon R		
289	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 253		RES	1892				Doublon R		
290	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 253		RES	1893				Doublon R		
291	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 253		RES	1893				Doublon R		
292	Traité de médecine	Charcot 340 Jean-Martin	4 253		RES	1894				Doublon R		
293	Traité de chirurgie	Duplay Simon 1836-1924 PPN03508 4 254	4 254		RES	1890						
294	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1890						
295	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1891				Doublon R		
296	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1891				Doublon R		
297	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1891						
298	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1892				Doublon M		
299	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1892						
300	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 254		RES	1891						
301	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 255		RES	1891				Doublon R		
302	Traité de chirurgie	Duplay Simon 340	4 255		RES	1891				Doublon R		
303	Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique	Doyen Eugène	4 256	Pilon	RES	1908	TrM					
304	Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique	Doyen Eugène-Louis	4 256	Pilon	RES	1909	TrM					
305	Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique	Doyen Eugène	4 256	Pilon	RES	1910	TrM					
306	Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique	Doyen Eugène	4 256	Pilon	RES	1912	TrM					
307	Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique	Doyen Eugène	4 256	Pilon	RES	1913	TrM					
308	Leçons de clinique thérapeutique	Dujardin-Beaumetz Georges Octave	4 257		RES	1883						

#### Annexe 17: Fichier final cotes Réserve

Catalogage ALEPH - Version 23 Base: OPD01 - Angers BIB (OPD01) Serveur: 193.49.146.14:6991 Utilisateur: LEGAL

ALEPH Voir Catalogage Exemplaires Editor Editor texte Gestionnaire de Notices Catalogue distant \*Services Aide ?

N° notice BIB

Changer statut traitement exemplaire

Statut traitement: MR OI Commande initiée  
 Id. magasin distant: OR En commande  
 Contrôle demandes CL Réclamé au fournisseur  
 CA Commande annulée NA Pas reçu  
 NO Non commandé TR Transfert en cours  
 TM Transfert réserve - magasin MR Transfert magasin - réserve  
 MF Fonds de médecine

2. Mes notices | 3. Notices abrégées

<<<BU Angers>>>

Auteur	Titre	Année
Pierre-Marguerite-Édouard Édouard Timbal-Lagrange	Session extraordinaire de la Société botanique de France, tenue à Toulouse et à Luchon, en juillet 1864, par É. Timbal-Lagrange,...	1865

Trier  
 Enregistrer sous  
 Impr./Envoi  
 Mes notices  
 Catalogage

Aller à:

1. Complet+Liens | 2. Etiquettes MARC | 3. Libellés MARC | 4. ISBD | 5. Citation | 1/1

No ALP 000308648  
 Titre Session extraordinaire de la Société botanique de France, tenue à Toulouse et à Luchon, en juillet 1864, par É. Timbal-Lagrange,..  
 Auteur(s) Pierre-Marguerite-Édouard Édouard Timbal-Lagrange  
 Edition Toulouse : impr. de Bonnal et Gibrac, (1865)  
 Note(s) Extrait des "Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne", t. XII, 1865  
 Descr. 16 p.  
 Langue Français  
 Exemplaires BU Belle Beille - Accueil (en magasin) : MED 0005

<< | >> Localiser Rebondir Parcourir Externe Liens Liste exempl. Catalogage Exemplaires

AUTO

3M

Démarrer | Circulation ALEPH - Versi... | Démon d'impression ALE... | Un(e) médiathécaire [Ins... | 3M Pad Staff Workstation | Catalogage ALEPH - V... | 15:43

# Pilon Magasin



	Titre	Auteur	Année	nb doc	édition	notes	Etat	Travée	Dispo	
								34-35		
35	La presse médicale		1895-197	198				34-35	Bius 1893-1945 + nantes et angers	
	La semaine médicale		1896							
34	Mémoires de l'académie royale de médecine			11						
	Traité d'anatomie humaine n°3 : org	Testut	?	2		B			4 : Bius, Rennes	Gallica
	Traité élémentaire de pathologie ex	Follin , Duplay	1861-83	1 à 7		t.2- t.5 d	B, 7M		8 : Bius, Rennes	
	Traité des angines	Lasègue	1868				B		11 : Bius	
	Traité d'anatomie descriptive	Bichat	1801-1801-5			Ex-libris	B		5 : Bius	
	Traité d'anatomie topographique ou	Blandin	1834		5 <sup>e</sup>		B		13 : Bius,	
	Traité d'anatomie descriptive	Cruveilhier	1843		22 <sup>e</sup>		B, M	36	11 : Bius, Nantes	Gallica
	Traité d'anatomie descriptive	Cruveilhier	1851,19	t.1 , t.3 t3 <sup>e</sup>				32	13 : Bius,	
	Traité d'anatomie descriptive	Cruveilhier	1862-71		34 <sup>e</sup>	Doublon	B	32		4
	Traité des sylphiliides ou des malad	Cazenave	1843			Pl. coul.	B		14 : Bius, Nantes	
	Traité de l'art des accouchements t	Tarnier, Budin	1886			Med 013	M	36	11 : Bius	
34	Traité de l'art des accouchements t	Tarnier, Budin	1898			Med 013	M		Bius	
35	Dictionnaire encyclopédique des sc	Dechambre	1864	1-1 ; 2-1 ; 3-1 ; 4-26-1D, 2		TM		33	22 : Bius, Nantes	
35	Dictionnaire encyclopédique des sc	Dechambre	1868	1,-2,14-1, 14-2,15	14-2D ; 2	TM		33	23 : Bius, Nantes	
35	Dictionnaire encyclopédique des sc	Dechambre	1874	1-5 , 5, 6, 7-1, 8-113-1D ;		TM		36	24 : Bius, Nantes	
35	Dictionnaire encyclopédique des sc	Dechambre	1877	1, 2, 5-1, 6-2, 7-1, 10-1, 1		TM		36	25 : Bius, Nantes	
35	Dictionnaire encyclopédique des sc	Dechambre		1-1 ; 2-1	2-1D	M			26 : Bius, Nantes	
	Enquête et Documents relatifs à l'e	Ministère de l'	1899	71		B		36		30
35	Asphyxie par les gaz des fosses d'	Legludic	1897			doublon	M	36	1 : Bius	
35	Eléments de pathologie chirurgicale	Terrier	1887			M			9 : Bius, Nantes	
35	Nouveau dictionnaire de médecine	Jaccoud	1836-187	t.15 ; t.20 ; t.26 ; t.27 ; t.3		M		36	4,4,5, 4, 4	
35	Nouveau dictionnaire de médecine	Jaccoud	1867-187	t.6,7,9, 10,11,12, 13, 15, 2B					3 et +	
35	Traité de thérapeutique appliquée	Robin	1895-189f.	1-2-3-5-6-8-9-10		f.1T ; 11	M	32	10 : Bius, Rennes (possibilité de co	
35	Traité de thérapeutique appliquée s	Robin	1898			Triplon	M, B		5 : Paris, Poitiers, Tours	
35	Etude des plaies par armes à feu	Vaslin	1872			pl	M		4 : Bius, Rennes	
35	Appendicite	Monod, Vanvers.d.					M		7 : Bius	
35	Nouveau traité de pathologie généra	Bouchard	1912-191	2		doublon	1B		12 : Bius, Nantes, Rennes	
35	Traité pratique des maladies de l'u	Courty	1866			doublon	B		12 : Bius, Rennes	
35	Traité complet de l'hypocondrie	Brachet	1844				B		11 : Bius, Rennes	
35	Traité des maladies albumineuses	Abeille	1863				B		6 : Bius	
35	Traité de médecine pratique	Gendrin	1838-184	3			B		14 : Bius Rennes	

35	Traité de physiologie t.2	Longuet	1860	2 <sup>e</sup>	doublon	M			
35	Traité des tumeurs	Broca	1866	1		B		19 : Bius, Rennes, Nantes	
35	Traité des maladies épidémiques : Colin		1879			B		17 : Bius, Nantes	
35	Manuel de pathologie externe : mal	Reclus	1893 t.1	4 <sup>e</sup>	doublon	B	32	3 : Bius	
35	Traité d'anatomie descriptive	Sappey	1888 ; 18 <sup>e</sup> t.1 ; t.3 ; 4 <sup>e</sup>		Ex-libris	B	32		2
35	Maladies blennorrhagiques des voie	Renault	s.d.		3 exempl	B, m	33	12 : Bius, Rennes	Nantes, Renn
34	Traité théorique et pratique des ma	Wecker	1868 t.2	2 <sup>e</sup>		B		10 : Bius, Rennes	
34	Codex medicamentarius pharmaco	Coll.	1884 + 1866			M	32	20, 22 : Bius, Nantes, Rennes	
34	Traité d'anatomie descriptive	Sappey	1857-186t.3			B			5
34	Leçon clinique sur les maladies du	Bucquoy	1873	3 <sup>e</sup>		B		7 : Bius	
34	Traité d'anatomie descriptive	Sappey	1867-186	3 2 <sup>e</sup>			33-32	13 : Bius, Rennes	
34	Traité de médecine légale et de jur	Legrand du Sa	1874			B		12 : Bius	
34	Traité des maladies vénériennes	Rollet	1865			B		10 : Rennes	
34	Thérapeutique de la phthisie pulmo	Fonssagrives	1866					9 : Bius	
34	Etude médico-légale sur les testam	Legrand du Sa	1879					11 : Bius	
34	Leçon sur la lithiasis biliaire	Chauffard	1914		pl	B		10 : Nantes	
34	Chimie de la physiologie et de la th	Mialhe	1856			B		20: Bius, Rennes	
34	Traité pratique des maladies de l'u	Boivin	1833 t.2			B		6 : Bius	
34	Traité d'anatomie de l'homme	Debierre	1890 t.2			B		21 : Bius, Nantes, Rennes	
34	Traité de chirurgie	Duplay, Reclus	1890 t.2, t.6, t.7			M	36	11 : Bius	
34	Traité de médecine	Bouchard, Bris	1898-1899 t.1, t.2, t2 <sup>e</sup>					14 : Bius, Nantes (possibilité de co	
34	Encyclopédie chimique : métaux	Frémy	1900 t.3					8	
34	Encyclopédie chimique : application	Frémy ; Girard	1883 t.10					10 : Bius	
34	Encyclopédie chimique : le sucre	Frémy ; Charp	1889 t.10					15 : Bius, Rennes	
35	Encyclopédie chimique : le bois	Frémy	1890 t.10					9 : Bius	
34	Encyclopédie chimique : gélatines	Frémy ; Charp	1890 t.10			B		8 : Bius	
34	Encyclopédie chimique : le papier	Frémy ; Charp	1890 t.10					15 : Bius, Rennes	
34	Encyclopédie chimique : résumé d'	Frémy ; Metzn	1892 t.4			TM		10 : Bius	
34	Annuaire statistique de la ville de P	Préfecture de l	1885 ; 1893 ; 1899 ; 1905			M	32		53
34	Statistiques médico chirurgicales d	Chenu	1869 t.1			M	32		4
34	La gazette du palais 90 <sup>e</sup> année			1970 t.1-t.6 + 2 tables analytiques					168
34	La gazette du palais 91 <sup>e</sup> année			1971 t.2-t.3				idem	
34	La gazette du palais 92 <sup>e</sup> année			1972 t.1-t.6 bis				idem	
34	La gazette du palais 93 <sup>e</sup> année			1973 t.4-t.6				idem	
34	La gazette du palais 94 <sup>e</sup> année			1974 t.1-t.6				idem	

34	La gazette du palais 95 <sup>e</sup> année		1975	t.1-t.6 bis +3 bis				idem	
34	La gazette du palais 96 <sup>e</sup> année		1976	t.1-t.6				idem	
34	La gazette du palais 97 <sup>e</sup> année		1977	t.1 ; t.2 ; t.5				idem	
34	Séance publique de la faculté de m Bérard	1839			Ex-libris			7 : Bius	
34	Bandages et appareils à panser	Mayor	1838	3 <sup>e</sup>	B			12 : Bius, Rennes	
34	Collection générale des thèses tabl	Université de	1888-191-51[ ]60	à 102	B				
34	Table chronologique des thèses sol	Université de N	1884		B				
34	Catalogue complet des thèses de d	Université de	1878-1902						
34	Table des thèses de la faculté de Lyon		1879-1931						
34	Découverte d'un squelette humain d	Rivière	1873		M			8	
34	Table des thèses pour le doctorat	Faculté de mé	1877-1893f.		B				
34	Encyclopédie anatomique : traité du	Bischoff	1843		M			15 : Bius, Rennes, Nantes	
34	Séance publique du 13 aout 1838	Académie Roy	1839		B			6 : Bius	
34	Association française pour l'avancement des scier		1897	2	doublon	M			2
33	Archives générales de médecine, journal complém		1837	5 ; 10 ; 12 ; 13	B	33		28:Angers Bm	
33	Eléments de pathologie chirurgicale t.3		1854		TM				
33	Dictionnaire des sciences médicales	Société de mé	1812	1;3 ; 4 ; 6 ; 7 ; 13	32D	TM		18: Bius, Nantes	
33	Traité thérapeutique des eaux miné	Durand-Fardel	1857		carte col	B		13 : Bius,	
33	L'officine ou répertoire général de	Dorvault	1867	7 <sup>e</sup>	pl, triplor	B		6 : Bius, Rennes	
33	Leçon sur la physiologie générale	Vulpian ; Brém	1866		doublon	B, M	32	29 : Bius, Rennes	
33	Eléments de pathologie chirurgicale	Nelaton			TM				1
33	Dictionnaire de médecine, de chirur	Nysten	1839	7 <sup>e</sup>	Triplon	TM			5
	Dictionnaire de médecine, de chirur	Nysten	1855	10 <sup>e</sup>	Triplon	TM		13 : Bius,	
	Dictionnaire de médecine, de chirur	Nysten	1858	11 <sup>e</sup>	doublon	TM		16 : Bius, Rennes	
33	Abrégé d'anatomie	Poirier ; Charp	1908 ; 19	3	pl	B		14 : Bius, Rennes	
33	Introduction à l'étude de la médeci	Bernard	1865			B		32 : Nantes	
33	Clinique des maladies des nouveau	Valleix	1838		Ex-libris	M		14 : Bius, Rennes	
33	Nouveaux éléments de physiologie	Beaunis	1881	22 <sup>e</sup>	B	32		20 : Bius, Nantes	
33	Leçons sur les maladies de la peau	Besnier, Doyon	1881	2		B		13 : Bius, Rennes	
33	Du sang et de ses altérations anat	Hayem	1889		ill. En co	M		19 : Bius, Nantes, Rennes	
33	Manuel du microscope dans ses ap	Duval, Lerebou	1873			B		10 : Bius	
33	Traité élémentaire de clinique thé	Lyon	1899	3 <sup>e</sup>		B		8 : Bius	
33	XV <sup>e</sup> congrès international de méde	Ministère royal	1909			B		7 : Bius	
33	La pratique des autopsies	Letulle ; Reign	1903		ill.	B		12 : Bius, Nantes, Rennes	
33	Examen des doctrines médicales	eBroussais	1821 ; 18t.1 ; t.2 ; 1e,3 <sup>e</sup>	t.1D, t.2	B	31		15 : Bius, Rennes	

33	Leçon théorique et clinique sur les	Bazin, Pouque	1858		pl	B		9 : Bius	
33	Leçon théorique et clinique sur les	Bazin, Guérard	1862			B		15 : Bius, Nantes	
33	Leçon théorique et clinique sur les	Bazin, Pouque	1862	2 <sup>e</sup>	pl	B		15 : Bius, Nantes	
33	Traité d'anatomie descriptive	Sappey	1876,19	43 <sup>e</sup>	doublon	B,M	32	4 : Bius	
33	Gazette hebdomadaire de médecins	Dechambre	1867 t.4	2 <sup>e</sup> série				Bius en ligne	
33	Gazette hebdomadaire de médecins	Lereboullet, A.	1897-1901	2 à t.7		B	32	31	Bius en ligne
33	Chirurgie du rectum	Quénét, Hartmann	1895	2		B		11 : Bius, Rennes	
33	Les fractures des os longs	Hennequin, L.	s.d.			B		12 : Bius, Nantes	
33	Les luxations des grandes articulations	Hennequin, L.	1908		ill.	B		11 : Bius, Nantes	
33	Traité pratique d'anatomie médico-chirurgicale	Richet	1855		ill.	B		4 : Bius	
33	Aide mémoire de thérapeutique	Debove, Pouchet	1908			B		7 : Bius, Rennes, Nantes	
33	Diagnostic et traitement des malades	Paul	1883		ill.	B		14 : Bius, Nantes	
	Notes de médecine pratique	Dethan	1930	27 t.4	nouvelle	doublon	B		
33	Leçon sur les maladies de la peau	Hardy	1858			B		6 : Bius	
	Traité pratique des maladies des vieillards	Durand-Fardel	1854			B	31		16 : Bius, Rennes
33	Traité pratique des maladies des vieillards	Durand-Fardel	1873	2 <sup>e</sup>		B		6 : Bius	
33	La période post-opératoire : soins, complications	Mercadé	1910		ill.	B		10 : Bius, Rennes	
33	Traité d'anatomie comparée des animaux	Chauveau, Arlot	1879	3 <sup>e</sup>	III. , ex	M, B	32		15 : Bius, Rennes
33	Traité pratique des maladies syphilitiques	Lagneau	1828	26 <sup>e</sup>		B	32		
33	Bulletin général de thérapeutique militaire	Debout, Brichet	1841-1842	t.20 - t.27	t. 40 ; t.42 ; t.43	B	32	36	
33	Précis analytique du croup, de l'angine	Bricheteau	1826	2 <sup>e</sup>		B			
33	Leçons cliniques sur les affections de l'appareil respiratoire	Félix Guyon	1888			B		13 : Bius, Rennes	
33	Traité d'acupuncture	La Fuye	1947	2		M		7 : Bius	
33	De la température du corps humain	Lorain	1877	2		M B		14 : Bius, Rennes	
33	Leçons cliniques sur les maladies de l'appareil respiratoire	Félix Guyon	1881			M (reliure)		13 : Bius, Nantes	
	Leçons cliniques sur les maladies de l'appareil respiratoire	Félix Guyon	1885	2 <sup>e</sup>		M	36		8: Bius
33	De l'homme animal	Voisin	1839		Dédicace	B		10 : Bius	
33	L'anesthésie régionale	Pauchet, Soury	1921	3 <sup>e</sup>	ill.	B		4 : Bius	
33	Iodothérapie ou de l'emploi médical de l'iode	Boinet	1855		Ex-libris	B		15 : Bius, Nantes, Rennes	
33	Clinique chirurgicale de l'hôpital de Gosselin	Gosselin	1876 t.1, t. 2	2 <sup>e- 1<sup>e</sup></sup>		B	32		6 : Paris, Rennes
33	Leçons sur les maladies du système nerveux	Charcot	1877 t.1	3 <sup>e</sup>		M			6
33	Traité de diagnostic médical ou guide du praticien	Racle	1864		doublon	B		6 : Bius	
33	L'urine humaine : urines normales, pathologiques	Vieillard	1897-1898		doublon	M, B	36		1897 : 5 : Bius ; 10 : Bius, Rennes
33	De l'électrisation localisée et de ses applications	Duchenne	1861	2 <sup>e</sup>	ill. En c	B		9 : Bius	
33	Etudes générales et pratiques sur l'électrisation	Pidoux	1874	2 <sup>e</sup>		B		9 + Nantes	

33	Curabilité et traitement de la phthis	Jaccoud	1881			B		14 : Bius, Nantes, Rennes
33	Leçons de clinique médicale de R.JGraves		1863	22 <sup>e</sup>		B		9 : Bius
33	Clinique médicale, ou choix d'obser	Andral	1839.	18 t.1. t.5	4 <sup>e</sup>	B		4 : Nantes, 3 Nantes
33	Clinique médicale de l'hôtel-dieu de Trousseau		1861	t.1, t. 2		B		13 : Bius, Nantes
33	Eléments de chimie appliquée à la	Orfila	1835-183	t.1, t. 3	6 <sup>e</sup>	B		8 : Nantes
33	Chirurgie orthopédique thérapeutiqu	De Saint Germ	1883		ill.	B		14 : Bius, Angers
33	Traité élémentaire de matière médic	Barbier	1837	t.1, t.2, t2 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>			12 : Bius, Nantes
33	Manuel de microbiologie	Dubief	1888			M		14 : Bius
33	Le laboratoire moderne du praticien	Agasse-Lafont	1932			ill. En coM (reliure)		10 : Bius, Nantes
33	Livre du médecin : le diabète, la go	Castaigne, Ra	1912			ill.	B	7 : Bius
33	Profession médicale ses devoirs, s	Morache	1901			B		9 : Bius, Rennes
	Cours de chimie : chimie biologique	Gautier	1887	t. 1		M		21 5 : dont angers
	Cours de chimie : chimie biologique	Gautier	1888	t.2		doublon	M	21 Bius, Rennes
33	Cours de chimie : chimie biologique	Gautier	1892	t.3		doublon	M,B	21 Bius, Rennes
33	Cours de physiologie	Duval	1876		3 <sup>e</sup>	Ex-libris	M (reliure)	7 : Bius, Rennes
33	Les complications du diabète et leu	Lépine	1906			B		6 : Bius
33	L'arthritisme et son traitement par	Bonnefoy	1907			Hommag	B	5 : Bius
33	Le livre blanc : formulaire médical	Ape auteurs	1931			M		5 : possibilité compléter
33	Matière médicale homéopathique c	Voisin	1969	2		TM		
33	Manuel d'histologie pathologique	Cornil, Ranzier	1869	2	ill.	B		5 : Bius, Nantes Google Books
33	Formulaire officinal et magistral int	Jeannel	1876		2 <sup>e</sup>	M		5
33	Bibliothèque de physiologie	Langlois	s.d.			B		9 : Bius, Nantes, Rennes, Angers
33	Les maladies du foie et des voies b	Castaigne, Fie	1912		ill. Ex li	B		8 : Bius, Nantes
33	Organes génito-urinaires de l'homm	Hartmann	1904		ill.	B		11 : Bius, Nantes, Rennes
33	Traité descriptif des maladies de la	Leloir, Vidal	s.d.		ill.	B		9 : Bius, Angers, Rennes
33	Le journal médical français	Castaigne	1913	7 <sup>e</sup> année t.6		B		15 : Bius, possibilité de compléter
33	Concours médical : guide précis dus.n		1931			B		20 : possibilité de compléter
33	Homéopathie clinique : répertoire et	Kollitsch	1955			Dédicace	B	5 : Bius, Rennes
33	Annales homéopathiques de l'hôpital saint	Jacque	1933-194	15		Mq 1940	B	6 : Bius, Nantes : possibilité de co
33	Bulletin du centre homéopathique de France		1948			B		5 : Bius
33	Précis de chirurgie de guerre	Delorme	1914			B		14 : Bius
33	Manuel d'obstétrique et de gynécol	Philippeau	1899			M (reliure)		10 : Bius, Rennes, Angers
33	Traité de chimie pathologique appli	Becquerel, Ro	1854	2 <sup>e</sup>		doublon	M	17 : Bius, Nantes, Rennes
33	Techniques et indications des opér	Chaput	1892		ill.	M		10 : Bius, Rennes
33	Chirurgie des voies urinaires	Chevalier ; Guy	1899			ill.	B	6 : Bius, Nantes

33	Traité des saccharolés liquides et d'Deschamps d'	1842			Ex-libris	B			4 : Bius
33	Manuel pratique d'analyse chimique Deschamps d'	1859	2		M				7 : Bius
33	Lettre sur la chimie et sur ses appli Liebig ; Bichon	1845			B				13 : Bius, Rennes
33	Mémoire de chimie appliquée à l'ind Girardin	1839			B				5 : Bius
33	Traité élémentaire de chimie biologi Engel, Moitessier	1897		ill.	B				14 : Bius, Rennes Gallica
33	Chimie organique élémentaire Grimaux	1892	6 <sup>e</sup>	ill.	B				5 : Bius, La Roche sur Yon
33	Nouveaux éléments de chimie médicale Engel	1878		ill.	B				8 : Bius, Rennes
33	Précis de microbie : technique et m Thoinot, Masson	1896	3 <sup>e</sup>	III., doublon	B	32			4 : Bius
33	Chirurgie de l'appareil génital de l' Arrou	1901		ill.	B				8 : Bius
33	Formulaire, dictionnaire d'opothérap?	?			B				5 : Bius, Rennes
33	Le radium, son emploi dans le trait Wickham, Degos	1913		ill.	B				12 : Bius, Nantes, Rennes
33	Manuel de matière médicale Edwards, Vava	1831	4 <sup>e</sup>		TM				5 : Bius
33	L'homéopathie française	1931-193	9		B				30 : possibilité de compléter
	L'homéopathie française	1948-195	3		B				idem
33	L'homéopathie moderne	1932-193	14		B				idem
33	Dictionnaire de médecine et de chirurgie Apes auteurs	1829-193	15	doublon	B, 3TM				12 : Bius, Nantes, Rennes
33	Dictionnaire de médecine, chirurgie Nysten ; Littré	1858	2 11 <sup>e</sup>	ill.	M				16 : Bius, Rennes
33	Dictionnaire de diagnostic médical Woillez	1862			M				6 : Bius
33	Union médicale	?	1861 t.11 ; t.41		M				Bius Bius
33	Manipulation de chimie guide pour l Jungfleisch	1886		ill.	TM				10 : Bius
33	Thèses pour le doctorat en médecine Léveillé	1824		Thèse	B				
33	Thèses pour le doctorat en médecine Bonhomme	1859		Thèse 89	B				
33	Thèses pour le doctorat en médecine Duchaine	1890		Thèse 38	B				
33	Thèses pour le doctorat en médecine Colin	1890		Thèse					
	Thèses Bordeaux	1890-91		Thèse 70	B				
	Thèses pour le doctorat en médecine Bichon	1890		Thèse M	B				
33	Études sur le service de santé militaire Bégin	1860			M				8 : Bius
33	Recueil de mémoires et observations Commission d'	1855 ; 1856 ; t.16 ; t.18			M				10 : Angers, possibilité de compléter
33	Journal universel et hebdomadaire Apes auteurs	1832 t.6			B				12 : Bius, Possibilité de compléter
33	Traité de thérapeutique appliquée : Robin	1896 f.4			B				5 : Bius
33	Archives de physiologie normale et pathologique Coll.	1896-1897 t.1-2-8, 9-1,2,4			B				34 : Angers QS 11 SOC
33	Études sur la rage Le Coeur	1857		Hommag	B				4 : Bius
33	Revue médicale française et étrangère Cayol	1843	2	Janvier-AB		36			25 : possibilité de compléter
33	Dernier chapitre du traité de la litholie Roy-d'Etiolles	1852	2 <sup>e</sup>	triplon d	B				2 : Bius
33	De la cautérisation d'avant en arrière Leroy-d'Etiolles	1852		petit fas	B				4 : Bius

33	Thèse : du régime lactée dans les r	Debove	1878		Thèse	M			4
33	Thèse : Recherches sur l'influence	Robin	1880		Thèse	D	M		1 : Bius
33	Thèse : De l'hystérectomie abdomi	Pasquier	1899		Thèse	B			1 : Bius
33	Cartogrammes et diagrammes relat	Préfecture du	1889			B			11 : Bius
33	Bulletins et mémoires de la socié	Société médic	1875, 18 <sup>t</sup> .9, t.15, 2 <sup>e</sup> série		B		31		48 : A vérifier
	Bulletins et mémoires de la socié	Société médic	1884-188 <sup>t</sup> .1 à 6; t3 <sup>e</sup> série		doublon,	B	31	36	A vérifier
33	Œuvre du docteur Jules Guérin	Guérin	1879-1880			TM			1 : Bius
33	Traité élémentaire et pratique de pa	Grisolle	1848 t. 1	3 <sup>e</sup>		TM			6 : Bius, dont Angers MED 0003
33	Bulletin de la société de médecine	Société de mé	1905	nouvelle série	B		36		11 : Archives angers ; Bius, possibi
33	Fièvres				TM				A vérifier
33	Névroses ; maladies lymphatiques				Morceau	TM			A vérifier
33	Annales de dermatologie et de sypl	Ape auteurs	1880	2 <sup>e</sup> série	petit fas	B			30 : possibilité de compléter
32	Thèses pour le doctorat en médecine	Paris	1890-91	26	Thèse 1	B			
32	Thèses pour le doctorat en médecine	Lyon	1890-91	6	Thèse 7	B			
32	Thèses pour le doctorat en médecine	Montpellier	1890-91	4	Thèse 6	B			
32	Thèses pour le doctorat en médecine	Nancy	1890-91	2	Thèse 6	B			
32	Thèses pour le doctorat en médecine	Lille	1890-91	2	Thèse	B			
32	Thèses pour le doctorat en médecine		1859		Thèse 1	B			
32	Concours pour l'agrégation : des tui	Guyon	1860			B			
32	Thèse Concours pour une chaire de	Laugier	1847			B			
32	Thèse Concours pour une chaire de	Cazenave	1839			B			
32	Concours pour l'agrégation : l'isomé	Robiquet	1847			B			
32	Thèses médecines diverses accou	Ape auteurs	1805	2		B			
32	Thèses de médecine 2 : Dissertatio	Mavré	1830			B			
32	Traité d'hygiène publique et privée	Bouchardat	1883	2 <sup>e</sup>	doublon	B			7 : Bius, dont Angers MED 0513
32	Traité de thérapeutique appliquée	Robin	1896-1898		f.3 à 9 ;	B			11 : dont Angers MED 0029
32	Traité élémentaire de thérapeutique	Manquat	1900- 18 <sup>t</sup> . 1 ; t.2	4 <sup>e</sup> . 3 <sup>e</sup>		B			4 : Bius
32	Traité de thérapeutique et de matiè	Trousseau, Pi	1855	25 <sup>e</sup>	doublon	M, B			8 : Bius, Nantes
32	Traité de thérapeutique et de matiè	Trousseau, Pi	1868	28 <sup>e</sup>	Triplon t.	TM			9 : Bius, dont Angers MED 0525
	Traité de thérapeutique et de matiè	Trousseau, Pi	1847 t. 1	3 <sup>e</sup>					7 : Bius, Nantes, Rennes
	Traité de thérapeutique et de matiè	Trousseau, Pi	1858 t. 1	6 <sup>e</sup>	TM		36		10 : Bius, Nantes
32	Traité thérapeutique et clinique d'hy	Fleury	1866	3 <sup>e</sup>	ill.	B			10 : Bius, Rennes
32	Traité de thérapeutique appliquée	Robin	1897	1e partie	ill. En co	B			12 : Bius, Angers MED 0029
32	Traité de thérapeutique chirurgicale	Doyen	1909-191	t.2-t.3	ill.	B			4 : dont Angers MED 0525 ; 3

32	Traité de médecine	Charcot, Briss	1891-189t.1-t.3		ill.	B		22 : Bius, Nantes, Rennes
32	Archives de neurologie	Charcot	1899-190	7				18: Bius possibilité de compléter
32	Archives de neurologie	Charcot	1913	2				30 : possibilité de compléter
32	Archives de neurologie	Charcot	1920-193	28		Mq 1922B		30 : possibilité de compléter
32	Archives médicales d'Angers	Legludic	1897-1901 à 6			Mq 5	B	24 : Angers Bm et Bu possibilité de compléter
32	Archives des maladies du cœur des Vaquez		1910				B	13 : Bius, Angers 4 144
32	La France médicale	Prieur	1902-190	6		TM		
32	Archives générales de médecine 2 <sup>e</sup> Société de médecine		1933t.1-4. 6;8,9 ; 11 ; 14-15					38 : Angers Bm possibilité de compléter
32	Archives générales de médecine 3 <sup>e</sup> Société de médecine		1838	15				idem
32	Archives générales de médecine 4 <sup>e</sup> Société de médecine		1843	7				idem
32	Traité des maladies chirurgicales et Boyer		1814 t. 1;t.4			TM		11
32	Traité élémentaire de pathologie int Monneret		1864	3		B		10 : Bius, Rennes
32	Guide du médecin ou résumé général Valleix		1860	54 <sup>e</sup>		B		7 : Bius, Rennes
32	Guide du médecin praticien ou résu Valleix		1843-184t.2-t.4 ; t.6 ; t.8-9			B		7 : Bius, Rennes
32	Manuel pratique des maladies de l'é D'Espine , Picot		1880	2		M		7 : Bius, Nantes
32	Nouveaux éléments de physiologie Richerand		1833t.2-t.3					9 : Bius Nantes : ed. 4,
32	Manuel de physiologie humaine Fort		1880			B		10 : Bius, Rennes, AGallica
	Paris médical : la semaine du clinicien Carnot		1915-192	12		B	31	Bius Bius
32	Paris médical : la semaine du clinicien Carnot		1941-1948			B		Bius : 1945
32	Manuel de médecine t.1 : Les malades Debove ; Acha		1893-1894			doublon	B,M	11 : Bius, Nantes, Rennes
32	Manuel de médecine t.2 : Maladies Debove ; Acha		1893-1894					idem
32	Manuel de médecine t.3 : Maladies Debove ; Acha		1894			doublon	B,M	idem
32	Manuel de médecine t.4 : Maladies Debove ; Acha		1894			Triplon	B,M	idem
32	Manuel de médecine t.5 : Maladies Debove ; Acha		1895			B		idem
32	Manuel de médecine t.6 : Maladies Debove ; Achard					TM		idem
32	Manuel complet de médecine légal Briand ; Chaud		1858			doublon	B	7 : dont Angers MED 0380, Bius, Rennes
32	Association française pour l'avancement des sciences Association fr		1899	1				4 Gallica
	Traité de pathologie interne : appen Jaccoud		1877			M		9 : Bius, Rennes, Angers MED 020
32	Traité de pathologie interne Grisolle		1862	28e		B		10 : Bius, Angers MED 0504
32	Traité médico-chirurgical de gynéco Labadie-Lagrange		1898			ill. doublon	B (qq p. décollées)	12 : Bius, Rennes, AG Angers MED 000
32	Traité pratique des maladies des voies Thompson		1874			doublon	M	12 : Bius, Rennes, AGallica
32	Traité de physiologie Longet		1861 t. 1			M		8 : Bius, Rennes, Google Books
32	Thèse pour le doctorat : maladies puerpérales		1825-1858			B		
32	Thèses diverses, anatomie, physiol Cartereau		1823			B		
32	Thèses de concours : chirurgie (4)		1819 ; 1859-1860			B		

32	Traité de chirurgie clinique et opératoire	Le Denteu ; Del	1901 t.2-t.10	mq t.5, t B	13 : Bius, Nantes, Rennes, Angers
32	Traité de thérapeutique appliquée	s/Robin	1897	B	5 : Bius
32	25 thèses : médecine et chirurgie		1845-1846	Thèse S/B	
32	Thèses : anatomie, physique, nature pathologique		1813	Thèse B	
32	7 thèses de concours : médecines légales		1860	Thèse B	
32	8 thèses de concours : médecine légale		1859-1860	Thèse B	
32	9 thèses de concours : médecine légale		1829 ; 1859-1860	Thèse B	
32	Thèses médecine et chirurgie des médecins angevins		1803-183	2	Thèse B
32	Thèse de 1806 à 1843			2	Thèse B
32	Thèse : agrégation de la faculté de médecine de P		1823-1844	Thèse B	
32	Thèse de chirurgie		1814-183	2	Thèse B
32	Thèse pour le doctorat en médecine		1890	Thèse 1/2 B	
32	Thèse pour le doctorat en médecine		1884	Thèse 7/1 B	
32	Thèse pour le concours de la faculté de médecine		1812-1836	Thèse B	
32	Traité chirurgical d'urologie	Legueu	1910	M	13 : Bius, Nantes, Rennes, Angers
32	Traité théorique et pratique des maladies	Rayer	1835	doublon B	2 ou 13 (atlas) Angers MED 0510
32	Traité d'analyse chimique quantitativ	Fresenius	1875	3 <sup>e</sup>	M
32	Manuel de médecine opératoire, for	Malgaigne	1853		9 : Bius
32	La santé universelle	Cotin	1855 t.4		7 : Bius
32	L'art dentaire en médecine légale	Amoëdo	1898		7 ou Angers t.5 MED 0491
32	De la membrane muqueuse gastro	Billard	1825	4 ex don B	9 : Bius, Rennes
32	Recherches sur l'anatomie normale	Sabourin	1888	ill.	12 : Bius, Rennes, Nantes, Angers
32	Traité d'anatomie comparée pratique	Vogt ; Yung	1888-189	2	14 : Bius, Rennes, Angers 8 294
32	Études sur le système nerveux	Jobert de Lami	1838 t. 1	ill. B	21 : Bius, Rennes, Angers 4 86
32	Nouveaux éléments d'hygiène	Londe	1847 t. 1	Hommag B	4 Gallica, Google
32	Traité des maladies du cuir chevelu	Cazenave	1850	3 <sup>e</sup>	M
32	Notes et observations de médecine	Legludic	1896	Pl. coul. M	11 : Bius
32	Leçon de clinique thérapeutique : tr	Dujardin Beau	1880	2 <sup>e</sup>	12 : Bius, Nantes
32	Traité élémentaire de clinique thé	Lyon	1905	doublon B, M	7 : Bius, Rennes, ArGallica
32	L'informateur des aliénistes et des	Antheaume	1911 ; 19t.6 ; t.8	6 <sup>e</sup>	5 : Bius, Nantes
	Manuel de pathologie externe : cou	Peyrot	1887	+nouvelle ed.	8 : Bius, Rennes
	Manuel de pathologie externe : org	Bouilly	1886 t.4	B	Gallica
32	Manuel de pathologie externe : org	Bouilly	1892 t.4	3 <sup>e</sup>	6 : Bius
32	Manuel de pathologie externe : mal	Kirmisson	1897 t.2	Ex-libris B	Gallica
32	The Rockefeller foundation directory	Rockefeller	fous.d.	5 <sup>e</sup>	7 : Bius, Nantes, Poitiers
				B	4 : Bius
					5 : Rennes, Poitiers

32	Traité pratique des maladies du foie	Frenchs	1862						10 : Bius	Google Books
32	Opothérapie	Carnot	1911			ill.	B		9 : Nantes, Rennes	
32	Cours de physique médicale	Gariel	1892	3 <sup>e</sup>	ill.				12 : Bius, Rennes, Angers MED 02	
32	Nosographie philosophique ou la m	Pinel	1818	26 <sup>e</sup>	doublon	B, M	36		10 : Bius, Nantes	
32	Œuvres chirurgicales complètes de	Cooper, Chass	1837			B			14 : Bius, Nantes, Rennes	
32	Nouvelles doctrines sur la syphilis	Diday	1858			B			9 : Bius	
32	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1890	t. 1, t.2	6 <sup>e</sup>	B			6 : Bius	
32	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1894	37 <sup>e</sup>	t.1T , 2 TB				9 : Bius, Nantes, Rennes, Angers N	
32	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1896	39 <sup>e</sup>	doublon	B, M (t.1)			2 : Bius	Gallica 8 <sup>e</sup> ed.
32	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1901	t.2	13 <sup>e</sup>	B			8 : Bius	
32	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1908	t.2-t .4	15 <sup>e</sup>	t.2D	B		6 : Bius	
32	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1911	t.2	16 <sup>e</sup>	B			8 : Bius, Nantes	Gallica
32	Droit médical : exposé, textes, form	Appleton, Sala	1931			B			24 : Bius, Nantes, Rennes, Angers	
32	La prostatectomie dans l'hypertroph	Proust	1904			B			7 : Bius	
32	Les bactéries et leur rôle dans l'an	Cornil, Babes	1886	2 <sup>e</sup>	ill.	B			9 : Bius	Gallica
32	Des ulcérations tuberculeuses de l	Arloint	1902						4 : Bius	
32	Leçons de clinique thérapeutique :	Dujardin Beau	1882			B			4 : Bius, Angers 8 3260	
32	Chirurgie du rein	Papin	1928	t. 1		ill. En co	B		8 : Bius	
32	Les sérothérapies	Landozzy	1898			doublon	B		Bius, Rennes, Poitiers, Angers 4 28	
32	Précis d'histologie	Duval	1897			B			22 : Bius, Rennes, FGallica	
	Précis d'histologie	Duval	1900	2 <sup>e</sup>		B	31		9 : Bius, Rennes, ArGallica	
32	Médecine opératoire des voies urin	Albarran	1909		ill.	B			15 : Bius, Rennes, FGallica	
32	Physiologie humaine	Viault, Jolyet	?	?		doublon	TM		+s ed. dispo dont Angers 8 90	
32	Manuel des pathologies des voies	Lavaux	1895	3		B			4 Gallica	
32	Traité de médecine légale	Orfila	1848	44 <sup>e</sup>	signatur	B			11 : Bius	Bium
32	Produits biologiques médicinaux	Byla, Delaunay	1912			doublon	B		14 : Bius, Tours	
32	Grands processus morbides : traum	Delbet	1907		ill.	B			6 : Bius	
32	Gazette médicale de France 1931-1932			2		B			11 : Bius, Nantes	
32	Précis de pathologie : tête, cou , th	Bourgeois, Le	1909	t.2		B			11 : Bius, Nantes, Rennes	
32	Nouveaux éléments de pathologie e	Laveran, Teissi	1879	2		B			7 : Bius, Rennes	Gallica
32	Traité élémentaire de pathologie int	Béhier, Hardy	1858	22 <sup>e</sup>		B			7 : Bius, Nantes	
32	Elémens de pathologie générale	Chomel	1841	3 <sup>e</sup>		B			12 : Bius, Nantes, Rennes	
32	Elémens de pathologie générale	Chomel	1856	4 <sup>e</sup>		B			9 : Bius	Gallica
32	Éléments de pathologie générale	Chomel	1863	5 <sup>e</sup>		B			7 : Bius	
32	Nouveaux éléments de pathologie e	Bouchut	1869	2 <sup>e</sup>		B			6 : Bius, Rennes	

32	Manuel d'histologie pathologique	Cornil, Ranvier	1881-188	2 <sup>e</sup>	1e ed.	31M	31	10 : Poitiers	
32	Essai de pathologie et clinique médecine	Guinier	1866					10 : Bius	
32	Guide du médecin ou résumé général	Valleix	1850	52 <sup>e</sup>	t.2D	B	31	6 : Bius, Rennes	
32	Traité élémentaire et pratique de la pathologie	Grisolle	1844	21e		B		8 : Bius, Poitiers	
32	Traité de pathologie interne	Jaccoud	1871	t.2		ill.	B	10 : Bius, Tours	Google Books
31	Traité des maladies et épidémies de l'homme	Laveran	1875			B		12 : Bius	
31	Sémiologie pratique des poumons	Barbier	1902			B		5 : Bius, Rennes	
31	Les métamorphoses chimiques du corps	Odling	1871			B		7 : Bius	
31	Thèse : de l'exploration de la rétine	Métaxas	1861			B		Bius	
31	Compendium de chirurgie pratique	Bérard, Denon	1840	3	1;2D	B	36		3
31	Traité de l'auscultation médiate de l'homme	Laennec ; And	1837	t. 1		B		13 : Bius, Nantes, Rennes	
31	Société de médecine légale de France	Société de médecine	1901-190	t.17		B		28 : Bius, possibilité de compléter	
31	La pression artérielle de l'homme à l'âge moyen	Potain	1902			B		10 : Bius, Rennes	Gallica
31	Précis d'histologie humaine et d'histopathologie	Pouchet, Tour	1878	2 <sup>e</sup>		B		17 : Bius	Gallica
31	Du typhus de l'armée d'orient	Jacquot	1858			B		8 : Bius	
31	Précis d'analyse chimique quantitative	Gerhardt, Char	1875		ill.	B		15 : Bius, Rennes	
31	Leçon de physiologie opératoire	Bernard	1879		ill.	B		23 : Bius, Rennes, Angers	8 24
31	Traité pratique des maladies de l'oreille	Bayard	1862			B		8 : Bius	
31	De la localisation des maladies cérébrales	Ferrier	1879		ill.	B		12 : Bius, Nantes	Gallica
31	Traité élémentaire de thérapeutique	Rabuteau	1884	4 <sup>e</sup>		B		9 : Bius	
36	Bulletin de la société de médecine	Société de médecine	1883	t.17		M		13 : Bius, Rennes	
36	Tableaux mensuels de statistique	Préfecture du Finistère	1890			M		22 : Bius, Nantes	
36	Maladies par le ralentissement de la circulation	Bouchard	1885			M		8 : Bius	
36	Traité théorique et pratique de l'art de la médecine	Cazeaux	1858			M		6 : Bius	
36	Annuaire général des sciences médicales	Cavasse	1864	t. 1	1 <sup>er</sup> semestre	B		7 : Bius, possibilité de compléter	
36	Nouveaux éléments de matière médicale	Nothnagel, Rosenthal	1880			B		11 : Bius, Rennes	
36	Pratique journalière de la chirurgie	Adolphe-Richard	1868		ill.	B		8 : Bius, Nantes	
36	Leçons théoriques et clinique de la gynécologie	Bazin	1861	2 <sup>e</sup>		B		14 : Bius, Rennes, Angers	Med 015
36	Etudes cliniques sur la grande hystéroskopie	Richer	1885			B		9 : Bius, Rennes, ToGallica	
36	De la phthisie pulmonaire : étude anatomopathologique	Hérard, Cornil	1867		ill.	M		14 : Bius, Rennes, Angers	MED 00

36	Strychnine et strychnée : noix vomi	Joanin	s.d.		<b>doublon</b>	B	32	Bius	
36	Précis élémentaire de physiologie	Magendie	1817 t.2		<b>doublon</b>	M		7 : Bius, Tours	Gallica
36	Traité théorique et pratique des maladies	Wecker	1867 t. 1	2 <sup>e</sup>		B		10 : Bius, Rennes	
36	Annuaire de thérapeutique : matière	Bouchardat	1852			M		19: Bius, Nantes	
36	Du traitement de certaines affectio	Logerais	1869			B		5 : Bius, Rennes	Gallica
36	Distribution des récompenses accordées	Ministère de l'instruction publique et des cultes				M			9
36	Médecine domestique ou traité complet	Buchan	1789 t.4	4 <sup>e</sup>		M			4
36	Congrès archéologique de France : Société française		1871			M (reliure)		9 : Bius	
36	Bulletins et mémoires de la société	Société médicale	1866 t.2	2 <sup>e</sup> série	1865	M		48 : possibilité de compléter	
36	L'union pharmaceutique et le bulletin	Pharmacie	1888 ; 1893. 1894			B		11 : Bius, Nantes, Rennes	
36	Manuel des maladies de la peau, v	Gibert	1834			M		5 : Bius	
36	Contribution à l'étude clinique du sa	Lenoble	1898			M		4: Bius	
36	Exposé des acquisitions nouvelles	Merck	1912			B		5 : Nantes	
36	La ville de Nantes et la Loire-Inférieure	[l'Association	1898	2	<b>doublon</b>	M		7 : Bius, Rennes	
36	Sur la radiation : leçon faite dans la	Tyndall	1868			B		16 : Bius, Rennes	
36	Annuaire de l'observatoire municipal	Ville de Paris	1894			<b>TM</b>		19 : Bius	
36	Annuaire de l'observatoire municipal	Ville de Paris	1897			<b>TM</b>		19 : Bius	
36	Mémoire sur la glycérine et ses applications	Cap	1854		feuillet	B		5 : Bius	
36	Traité de pathologie interne	Frank ; Bayle	1857 t.4			B		7 : Bius, Rennes	
36	Etude sur les plaies par armes à feu	Vaslin	1872			M		4: Bius, Rennes	
36	Les empoisonnements : criminels	Brouardel	1901			M		13 : Bius,	
36	Étude sur le climat de Pau et du Sud	Duhourcau	1891			B		5 : Bius	
36	Lavage du sang	Lejars	1897			B			5
36	Étude sur la maladie des tics convulsifs	Catrou	1890		<b>doublon</b>	B		1 : Bius	
36	Strangulation d'un nouveau-né par un	Legludic				x6, Ange			
36	Manuel de pathologie et de clinique	Jamain, Terrier	1876, 19 t. 1, t.3	3 <sup>e</sup>	<b>doublon</b>	<b>TM</b>		15 : Bius, Rennes	
36	Abrégé de pathologie médico-chirurgicale	Triquet	1852 t.2		<b>doublon</b>	<b>TM</b>		7 : Bius, Tours, Angers MED 0007	
36	Rapport médico-légal : incendie	v Combes	1862		<b>doublon</b>	B		1 : Bangers MED 0088	
36	Pathologie et clinique chirurgicales	Fort	1873	2 <sup>e</sup>	ill.	M		15 : Bius, Rennes	
36	Étude expérimentale sur le tétanospasme	Binot	1899			B		3 : Bius	Gallica
36	Chimie appliquée à l'agriculture : principes	Malagutti				M		15 : Rennes	
36	Leçons cliniques sur les maladies	Gallard	1879	2 <sup>e</sup>		B		5 : Bius	
36	Travaux de chirurgie anatomo-clinique	Hartmann	1903	4		B		9 : Bius, Nantes	

MED 0001	Bibliographie	Deniker	1895				10 : Bius	
MED 0007	Abrégé de pathologie médico chirurgicale	Triquet	1852	2			7 : Bius, Tours	
MED 0010	Traité d'anatomie descriptive	Sappey	1888 t.2				12 : Bius, Tours	Gallica
MED 0011	Oeuvres médico philosophiques	Stahl	1860				10 : Bius	
MED 0019	Recueil de mémoire		1847				11 : Angers, possibilité de compléter	
MED 0020	Traité de chirurgie	Duplay, Reclus	1887-1888	T,2, t.7	2 <sup>e</sup>		5 : Rennes	Angers
MED 0021	Anatomie chirurgicale de la vessie	Delbet	1895				8 : Bius, Nantes, Rennes	
MED 0022	Etudes médicales du professeur La Lasègue		1884				6 : Nantes	Gallica
MED 0025	Manuel de pathologie et de clinique	Jamain	1876				15 : Bius	
MED 0026	Philosophie de la médecine	Auber	1865				8 : Bius, Rennes, Poitiers	
MED 0027	De l'électrisation localisée	Duchenne	1855				12 : Bius	
MED 0029	Traité de thérapeutique appliquée	Robin	1895		Doublon 35		4 : Bius	Gallica (maladie)
MED 0030	Faraday inventeur	Tyndall	1868				10 : Bius	
MED 0032	Etude clinique et physio	La Tourette	1886				5 : Bius	
MED 0033	Précis élémentaire de dermatologie	Brocq, Jacques	1893	4			4 : Rennes	
MED 0034	Appendicite	Monod	1893		Doublon 35		4 : Bius	
MED 0035	Radiation	Tyndall	1867				18 : Bius, Rennes	
MED 0036	Phtisie pulmonaire	Cornil	1867		Doublon 36		14 : Bius, Rennes	
MED 0051	Annales des maladies de l'oreille et du larynx		1875				15 : Bius, possibilité de compléter	
MED 0052	Mémoires lus à la Sorbonne		1861				34 : possibilité de compléter	Gallica (1863-)
MED 0053	Guide administratif et scolaire dans l'enseignement	Resbecq	1860				11 : Bius, Tours	Bium
MED 0055	Libération latérale et inférieure du m	Fischer	1896				5 : Bius	Gallica
MED 0059	Premier supplément à l'essai mono	Génier	1868				4 : Bius, Rennes	
MED 0066	Les actualités médicales radioscopiques	Régnier	1899				8 : Bius	
MED 0069	Rapport général présenté à m. ministre de l'intérieur						20 à vérifier	Gallica
MED 0081	Leçon du mardi à la salpêtrière	Charcot	1892				6 : Bius, Nantes	Gallica
MED 0082	Quels sont les moyens en temps d	Bégin	1843				4 : Bius	Google Books
MED 0083	Les bactéries et leur rôle dans l'anatomie	Cornil	1885		autre ed 32		19 : Bius, Nantes	
MED 0085	Traité clinique et pratique des malades	Peter	1883				15 : Bius, Nantes, Rennes	
MED 0091	De l'assurance par l'état	Courcy	1894				4	
MED 0093	Nouveau dictionnaire de médecine	Jaccoud	1864				10 : Bius, Rennes, Tours	
MED 0095	Adénopathies tuberculeuses	Poisson	1895				5 : Bius	Bium
MED 0096	Les centres moteurs corticaux	Charcot, Pitre	1895				7 : Bius, Nantes	Bium
MED 0097	Vertige	Bonnier	1894				7 : Bius, Nantes	
MED 0098	Traitemennt des affections de la peau	Molènes	1894				6 : Bius	Gallica, Bium
MED 0099	Leçon de clinique thérapeutique	Dujardin-Beau	1880				5 : Bius, Nantes, Tours	Gallica
MED 0105	Traité de pathologie externe et de	Vidal	1851				9 : Bius	

MED 0106	Guide du médecin praticien	Valleix	1850		Doublon 32		7 : Bius, Rennes	
MED 0107	Guide du médecin praticien	Valleix	1850				idem	
MED 0108	Archives de physiologie normale	Brown Séquard	1868				30 : possibilité de compléter	
MED 0110	Traité de diagnostic médical et de soins	Mayet	1898				11 : Bius, Nantes, Rennes	
MED 0112	Nouveaux éléments de pathologie	Sanson	1844				11 : Bius, Tours	
MED 0114	Pathologie clinique et chirurgicale	Fort	1873		Doublon 36		15 : Bius	
MED 0116	Traité d'anatomie descriptive	Cruveilhier	1851		Doublon 34, 32		13 : Bius,	
MED 0117	Précis d'anatomie pathologique	Andral	1829				10 : Bius, Nantes, rennes, Tours	
MED 0118	Recherches anatomiques pathologiques	Louis	1841				13 : Bius, Gallica	
MED 0120	L'urée et le foie	Brouardel	1877				5 : Bius Gallica	
MED 0122	Encyclopédie chimique : matières	Frémy	1883		Doublon 35		10 : Bius Bium, Lille	
MED 0123	Encyclopédie chimique : nutrition	Frémy	1883		Doublon R		12 : Bius Bium, Lille	
MED 0124	Encyclopédie chimique : les textiles	Frémy	1890				10 : Bius Bium, Lille	
MED 0125	Encyclopédie chimique : fabrication	Frémy	1888				9 : Bius Bium, Lille	
MED 0126	Encyclopédie chimique : conservatifs	Frémy					9 : Bius Bium, Lille	
MED 0127	Encyclopédie chimique : analyse	Frémy	1885		Doublon R		12 : Bius Bium, Lille	
MED 0128	Encyclopédie chimique : produit animaux	Frémy	1884				10 : Bius Bium, Lille	
MED 0129	Encyclopédie chimique : teinture et colorants	Frémy	1887				16 : Bius Bium, Lille	
MED 0130	Encyclopédie chimique : métaux, C	Frémy	1900		Doublon 35		8 Bium, Lille	
MED 0131	Encyclopédie chimique : analyse	Frémy	1885				9 : Bius Bium, Lille	
MED 0132	Encyclopédie chimique : analyse	Frémy	1888				Bium, Lille	
MED 0134	Annales de l'école de plein exercice de médecine		1891				17 : Bius, Nantes, Rennes	
MED 0136	Archives de physiologie normale	Vulpian					31 : possibilité de compléter	
MED 0140	Traité de pathologie interne	Jaccoud	1872				5 : Bius Gallica	
MED 0143	Des arcs branchiaux chez l'homme	Quénau	1886				4 : Bius, Tours Gallica	
MED 0145	Programme d'un cours en sept heures	Tyndall	1871				5 : Bius Gallica	
MED 0157	Traité clinique des maladies de cœur	Bouillaud	1841				11 : Bius, Rennes Bium	
MED 0158	Clinique médicale ou choix d'observations	Andral	1834		Rapprochement 33		6 : Bius	
MED 0160	Traité élémentaire de physiologie	h Béclard	1855				12 : Bius, Nantes Gallica	
MED 0164	Leçon clinique sur les maladies de	Guibout	1876				11 : Bius, Rennes	
MED 0167	Nouveaux procédés d'exploration	Achard, Saintr	1902				10 : Bius, Rennes	
MED 0168	Examen et sémiotique du cœur	Merklen	1894				6 : Bius, Rennes	
MED 0183	Traité élémentaire de physiologie	Béclard	1880		Doublon 35		13 : Bius, Nantes Gallica	
MED 0184	Guide pratique pour bien exécuter, l	Leport de la F	1860				4 : Bius, Poitiers	

MED 0197	Traité de pathologie interne	Grisolle	1865		A rapprocher		14 : Bius, Rennes	
MED 0226	Traité élémentaire de physiologie h	Viault	1889				15 : Bius, Nantes, RGallica	
MED 0228	Traité technique d'histologie	Ranvier	1875				19 : Bius, Rennes, Poitiers	
MED 0229	Etude pratique sur le mal de Pott	Ménard	1900				9 : Bius, Rennes, ToGallica	
MED 0232	Relations sous le point de vue de I	Pingranon	1862				4 : Bius, Rennes	
MED 0235	Urologie clinique maladies des rein	Labadie-Lagrange	1888				11 : Bius, Nantes	Gallica
MED 0239	Traité de technique opératoire	Monod	1902				11 : Rennes, Tours	
MED 0241	Nouveaux éléments de pathologie e	Laveran	1883				8 : Bius, Rennes	
MED 0244	Annuaire statistique de la ville de Paris 1880-1938	1880-1941					53	
MED 0250	Mémoires et bulletins de la société médico-chirur		1866-1871				10 : Bius, Nantes	
MED 0251	Cours de physique médicale	Gariel	1892				10 : Bius, Rennes, TGallica	
MED 0264	Traité d'analyse chimique quantitatif	Fresenius, Gai	189?				11 : Bius, Rennes	
MED 0289	Fêtes données par la ville de Greno	Université de C	1897				3 : Bius	
MED 0294	Monographie de la chlorose	Cazin	1850				5 : Bius, Poitiers	
MED 0310	De l'urémie : thèse	Fournier	1863				5 : Bius, Tours	Google Books
MED 0314	Encyclopédie des sciences médica	Tissot, Bayle	1840				10 : Bius, Poitiers	Gallica
MED 0316	Le phosphorisme dans les manufac	Mahu	1898				4 : Bius	
MED 0336	L'épigraphie chrétienne : en Gaule	Le Blant	1890				24 : PAS de PeB	
MED 0337	Notice analytique des travaux scier	Cloquet	1854				9 : Bius	Bium
MED 0368	Résultats statistiques du Départem	Seine	1899				7 : Bius, Rennes	Gallica
MED 0372	Clinique chirurgicale de l'Hôpital de Gosselin		1873 t. 1				14 : Bius, Tours	
MED 0374	Les psychonévroses et leur traitem	Dubois	1904				10 : Bius	
MED 0378	Traité pratique et élémentaire de c	Méhu	1878				10 : 7sur Paris	
MED 0379	Traité élémentaire d'électricité	Joubert	1901				8 : Bius 6sur Paris	
MED 0384	Les maladies du péritoine	Pissavy	1911				7 : Bius, Caen	
MED 0385	Traité pratique d'anatomie médico	Richet	1860				10 : Bius, Rennes, TG	Google Books
MED 0391	Traité d'anatomie descriptive. Myolo	Sappey	1876		Doublon 32, 33		4 : Bius, Rennes	Gallica
MED 0392	Precis d'anatomie. 1. Anatomie des	Oberlin	1926				7 : Bius, Tours, Poitiers	
MED 0393	Precis d'anatomie. 1. Anatomie des	Oberlin	1926				idem	
MED 0394	Précis d'anatomie. Tome II. Systèm	Oberlin	1928				63 : Bius, Nantes, Tours	
MED 0395	Précis d'anatomie. Tome II. Systèm	Oberlin	1928				idem	
MED 0402	Précis de pathologie externe	Forge	1908				4 : Bius, Brest	
MED 0404	Traité de chirurgie clinique et opéra	Le Dentu	1896-1901				13 : Bius, Nantes, Rennes, Tours	
MED 0405	Traité de chirurgie clinique et opéra	Le Dentu	1896-1901				idem	
MED 0406	Traité de technique chirurgicale	Fey	1942-44				11 : Caen	
MED 0407	Traité de technique chirurgicale	Fey	1942-44				idem	

MED 0408	Traité de technique chirurgicale	Fey	1942-44					idem	
MED 0409	Traité de technique chirurgicale	Fey	1942-44					idem	
MED 0410	Traité de technique chirurgicale	Fey	1942-44					idem	
MED 0473	Plombières ancien & moderne	Haumonté	1905					14 : Bius, Nantes, Poitiers	
MED 0474	L'arthritisme : ses principales manif	Mauban	1911					3 : Bius	
MED 0477	Abrégé pratique des maladies de la	Cazenave	1847					9 : Bius, Rennes, Poitiers	
MED 0478	Du diagnostic et du traitement des	Sée	1879					7 : Bius	
MED 0479	Etudes générales et pratiques sur l:	Pidoux, Herma	1873					9 : Bius, Brest	
MED 0480	Traité élémentaire de physiologie h	Béclard	1859					6 : Bius, Rennes	Gallica, Google
MED 0481	Leçons théoriques et cliniques sur l:	Bazin	1860					8 : Bius, Nantes	Gallica, Google
MED 0482	Traité élémentaire de physiologie h	Béclard	1870					11 : Bius, Nantes	
MED 0483	Traité élémentaire de physiologie h	Béclard	1862	4 <sup>e</sup>				6 : Bius	Gallica, Google
MED 0484	Traité élémentaire de physiologie h	Béclard	1866	5 <sup>e</sup>				14 : Bius, Nantes, Rennes, Tours	
MED 0486	Sursaturation	Tomlinson	1872					7 : Bius	Google Books
MED 0487	Toxicologie chimique : guide pratiqu	Mohr, Gautier	1876					13 : Bius, Rennes	Gallica
MED 0488	Traité de bactériologie	Macé	1891					10 : Bius, Tours	
MED 0489	Traité pratique des maladies de la	Devrgie	1854					10 : Bius, Rennes	
MED 0490	Traité pratique d'auscultation suivi	Barth	1874					4 : Bius, Nantes	
MED 0491	La santé universelle : guide médica	Cotin	1856 t.5					7 : Bius	
MED 0492	Médecine légale théorique et pratiq	Devrgie	1836					10 : Bius, Rennes	
MED 0493	Technique microbiologique et sérot	Besson	1902					4 : Bius, Tours	
MED 0494	Leçons de clinique médicale	Peter	1877 t. 1		Doublon	33		3 : Nantes	
MED 0495	Eléments de pathologie chirurgicale	Nélaton	1858 t.5		Doublon	32		1	
MED 0496	Manuel de pathologie interne	Dieulafoy	1894			32		8 : Bius, Nantes, Rennes	
MED 0497	Traité de chirurgie	Duplay, Reclus	1899 t.7, 8					4 : Bius, Rennes	
MED 0499	Traité pratique d'auscultation suivi	Barth	1887					8 : Bius, Nantes	
MED 0501	Manuel de technique microscopique	Böhm,	1894					8 : Bius, Tours	
MED 0502	Clinique médicale de la Charité : I	Potain	1894					13 : Bius, Rennes, TGallica	
MED 0507	Ostéologie. Anthologie. Myologie	Testut, Ferré,	1889					13 : Bius, Nantes, RGallica	
MED 0510	Traité théorique et pratique des ma	Rayer	1835					13 : Bius, Rennes, FGallica	
MED 0511	Traité de thérapeutique appliquée	S Robin	1897					6 : Tours, Poitiers	
MED 0514	Maladies blennorrhagiques des voie	Renault	1917		Doublon	33, 34 possible		15 : Bius, Rennes, Tours	
MED 0516	Lecciones de clínica quirúrgica	Cranwell	1908					4 : Bius, Caen	
MED 0520	Leçons sur les anesthésiques et su	Bernard	1875					20 : Bius, Rennes, TGoogle Books	

Couleur	Signification
Jaune	Médecine sociale et maladies vénériennes
Orange	Ajout au catalogue
Vert	Transfert en magasin
Vert bleuté	Grands noms de la médecine
Vert	Végétal
Vert bleuté	Enfance, gynécologie et obstétrique
Violet	Fonds local
Vert	Médecine de guerre, militaire
Grise	Ouvrage antérieur à 1830
Noir	Exemplaire unique

Table des couleurs pour les fichiers Réserve et Magasin



Annexe 13: Reliure abimée



Annexe 14: Reliure en bon état

# Liste des documents laissés à la BU

## **Fiches de traitement :**

Magasin

Réserve

## **Bibliographies sélectives :**

Enfance, gynécologie et obstétrique

Végétal

Médecine de guerre ou médecine militaire

Social

Fonds local

## **Dossiers :**

Fonds de médecine Magasin actuel

Fonds de médecine Réserve actuel

Ajouts au catalogue

Transfert en magasin

Transfert en réserve

Pilon

Pilon vente

Liste Arboretum

## **Fiches d'entretien avec les enseignants chercheurs :**

Patricia Gaillard-Seux

Nahema Hanafi (à compléter après sa prochaine visite)

David Niget

Eric Pierre

Valérie Neveu

Récapitulatif de l'action effectuée durant le stage

# Table des matières

<b>LISTE DES SIGLES</b>	4
<b>INTRODUCTION</b>	5
<b>I .....LA BIBLIOTHÈQUE BELLE-BEILLE: ENTRE MODERNITÉ ET PATRIMOINE</b>	7
<b>1..... Les bibliothèques universitaires d'Angers</b>	7
1.1.Le Service Commun de Documentation.....	7
1.2.Moyens budgétaires et humains.....	8
1.3.Partenaires et projets.....	10
1.3.1.Partenaires.....	10
Comue.....	10
Université Catholique de l'Ouest.....	10
Bibliothèque municipale.....	10
Bibliothèque nationale de France (BnF).....	11
1.3.2.Projets.....	12
Okina.....	12
Ubib.....	12
Réel (Réponse en Ligne).....	13
Equipothèque.....	13
Bibliothèques ouvertes.....	14
<b>2.....La bibliothèque Universitaire Belle-Beille</b>	15
2.1.Locaux.....	16
2.1.1.Salle.....	16
2.1.2.Les magasins.....	16
a)Les réserves.....	17
La grande réserve.....	17
La petite réserve.....	17
2.2.Spécificités.....	17
2.2.1.Les locaux.....	17
a)Zonage.....	17
b)Galerie 5.....	18
2.2.2.Services.....	19
a)Lab'UA.....	19
b)Archives.....	19
2.3.Les fonds spécialisés.....	20
2.3.1.Le Centre des Archives du Féminisme.....	21
Collex.....	22
2.3.2.Les fonds littéraires.....	22

2.3.1.Le Cidef.....	24
<b>II ....MISSION: ÉTABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE POUR UN FONDS ANCIEN DE MÉDECINE.....</b>	<b>27</b>
<b>1Le désherbage : une démarche qualitative indispensable.....</b>	<b>27</b>
1.1.Histoire.....	27
1.2.Le désherbage à la BU Belle-Beille.....	28
1.2.1.Le désherbage au quotidien.....	28
1.2.2.Les opérations ponctuelles.....	29
a)Testothèque.....	29
b)Conseil d'état.....	30
c)Fonds Cidef.....	30
1.2.3.Un désherbage nécessaire ?.....	30
1.3.Le désherbage du fonds ancien de médecine.....	31
1.3.1.Missions.....	31
1.3.2.Le fonds ancien de médecine, constitution et histoire.....	32
Des tentatives amorcées, mais non concrétisées.....	33
1.3.3.Évaluation du fonds.....	34
a)Métrage et composition.....	34
b)Age moyen du fonds.....	34
c)Des documents demandés ?.....	35
1.4.La démarche du désherbage.....	37
1.4.1.Critères de désherbage.....	37
a)Les critères habituels.....	37
b)Les critères proposés.....	39
Particularités d'un fonds ancien.....	40
1.4.2.Sudoc.....	41
1.4.3.Le fonds.....	42
1.4.4.Enquête.....	44
a)Pour qui ?.....	44
CERHIO.....	44
Enjeux des axes de recherches.....	44
b)Quel type d'enquête choisir ?.....	45
Trame de l'entretien.....	47
c)Réponses et compte-rendu.....	48
Florence Alibert.....	48
Christine Bard.....	48
Nahema Hanafi.....	48
Cristiana Oghina Pavie.....	48
David Niget.....	49
Eric Pierre.....	49
Patricia Gaillard-Seux.....	49
Valérie Neveu.....	49
Yves Denéchère.....	50

<b>2La conservation : un investissement.....</b>	<b>51</b>
2.1.La politique de la BUA.....	51
2.1.1.Politique.....	51
2.1.2.Moyens.....	51
2.2.Les conditions de conservation.....	52
2.2.1.En magasin.....	52
2.2.2.En réserve.....	55
2.2.3.Le fonds ancien de médecine, un fonds spécialisé ?.....	55
<b>3Résultats et préconisations.....</b>	<b>56</b>
3.1.Application des critères de désherbage.....	56
3.1.1.En magasin.....	56
3.1.2.En réserve.....	57
3.2.Scénari de recotation.....	58
3.2.1.Cotation et recotation minimale.....	58
a)Cotation des ouvrages non catalogués.....	58
Magasin.....	58
Grande Réserve.....	58
b)Recotation minimale.....	59
L'ajout d'un « 0 ».....	59
La cote MED 4°, MED 8°.....	59
3.2.2.Recotation intermédiaire.....	60
3.2.3.Recotation totale, pour une harmonisation du fonds.....	61
<b>4Le désherbage, et après ?.....</b>	<b>61</b>
4.1.1.Travail sur le fonds en lui-même.....	62
4.1.2.Travail sur le rayonnement du fonds.....	62
4.2.Réorganisation.....	63
4.2.1.En magasin.....	63
a)Documents présents dans Aleph.....	64
b)Documents non présents dans Aleph.....	64
4.2.2.En réserve.....	64
a)Documents présents dans Aleph.....	64
b)Documents non présents dans Aleph.....	65
4.3.Réalisation du projet.....	65
4.3.1.Déroulement.....	66
a)Inventaire.....	66
b)Catalogage.....	66
c)Équipement et exemplarisation.....	66
d)Transfert.....	67
4.3.2.Type de traitement.....	67
a)Conservation.....	67
b)Pilon.....	67
c)Pilon Vente.....	68
4.3.3.Valorisation.....	68

<b>CONCLUSION.....</b>	<b>69</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>74</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>118</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>119</b>

## Table des illustrations

Illustration 1: Tableau du nombres de prêt par titre : nombre de prêt, prêt en cours et dernier prêt.....	37
Illustration 2: Notice multiple par la présence ou l'absence de la notion "texte imprimé" .....	40
Illustration 3: Fichier cote 4 et 8 avec date de création des notices.....	42
Illustration 4: Livre en magasin ayant subi une infiltration d'eau : extérieur.....	52
Illustration 5: Livre ayant subi une infiltration d'eau : intérieur.....	52
Illustration 6: Livres ficelés en magasin.....	52
Illustration 7: Exemple de cotes non suivies faute de « 0 » initial.....	57

## Table des tableaux

## RÉSUMÉ

La Bibliothèque Universitaire Belle-Beille à Angers dispose d'un fonds ancien de médecine depuis plus de quinze ans. Ce fonds, laissé de coté depuis plusieurs années occupe de nombreux mètres linéaires en magasin et en réserve. Un stage de 3 mois était l'occasion de proposer une politique documentaire et une réorganisation spatiale pour ces documents méconnus du public. Ce rapport présente la démarche de désherbage et conservation effectuée sur ce fonds pour une meilleure intégration dans les collections courantes de la bibliothèque universitaire

## ABSTRACT

The University Library Belle-Beille in Angers has an old fund of medicine for over fifteen years. This fund, left aside for several years is holding many linear meters in store and in reserve. A 3-month internship was the opportunity to propose a documentary policy and a spatial reorganization for these unsung documents. This report presents the weeding and conservation approach on this fund for a better integration in the current collections of the university library.

**keywords :** university library, documentary policy, old fund, spatial reorganisation, weeding, reserve, warehouse.

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Camille DOUE-TAI  
déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le 24 / 04 / 2016

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université  
40 rue de rennes – BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

